

RAPPORT DE GESTION

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2011

SOMMAIRE DES RÉSULTATS FINANCIERS

SURVOL DE L'EXERCICE 2011

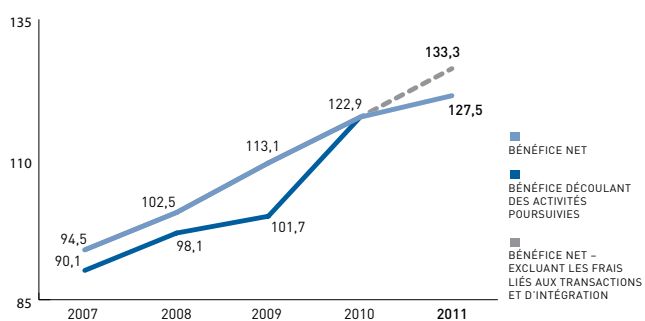
Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la Banque a déclaré un bénéfice net de 127,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,81 \$, comparativement à un bénéfice net de 122,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,63 \$, pour l'exercice 2010. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,0 % en 2011, comparativement à 11,5 % pour 2010.

Compte non tenu des frais d'intégration liés à l'acquisition récente des sociétés MRS ⁽¹⁾ et de l'indemnité au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington en raison de la conclusion d'une nouvelle entente de distribution de fonds communs de placement Mackenzie (frais liés aux transactions et d'intégration), le bénéfice net s'est établi à 133,3 millions \$, une hausse de 8 % d'un exercice à l'autre, et le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,6 %. Compte non tenu de ces frais non récurrents, le résultat dilué par action s'est fixé à 5,05 \$ en 2011, comparativement à 4,63 \$ en 2010, une augmentation de 9 %.

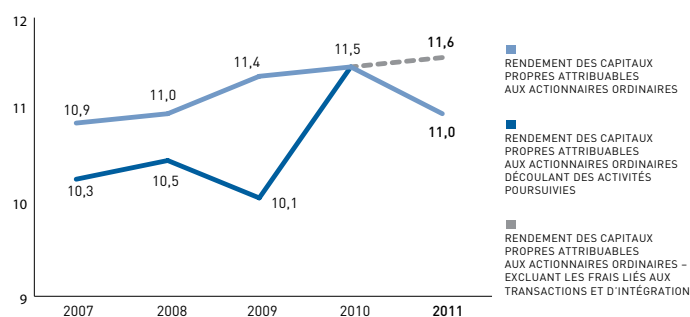
La Banque a enregistré de bons résultats pour l'exercice 2011, malgré une conjoncture difficile pour les services bancaires de détail. Au cours de l'exercice 2011, la Banque a contrebalancé le resserrement des marges d'intérêt grâce à l'augmentation des autres revenus. L'amélioration considérable de la qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque a également contribué à ces résultats. Les investissements dans les secteurs d'activité de la Banque ont eu des retombées positives sur la croissance interne, comme le révèlent les augmentations soutenues des volumes de prêts et de dépôts d'un exercice à l'autre. L'acquisition récente des sociétés MRS et l'entente de distribution des fonds communs de placement Mackenzie devraient contribuer à la croissance des secteurs Particuliers et PME-Québec et B2B Trust en renforçant leur position concurrentielle.

La Banque a maintenu une solide situation financière tout au long de l'exercice. Grâce à de forts niveaux de liquidités et de capital, la Banque se trouve en position avantageuse pour poursuivre ses initiatives de croissance et satisfaire aux nouvelles exigences en instance en matière de fonds propres réglementaires.

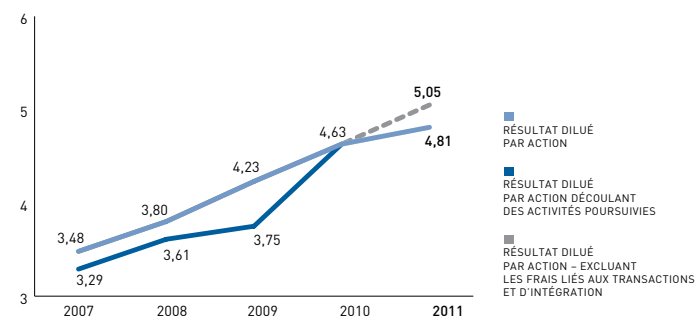
BÉNÉFICE NET
(en millions de dollars)



RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES
(en pourcentage)



RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION
(en dollars)



(1) Les sociétés MRS incluent : M.R.S. inc., Compagnie de Fiducie M.R.S., Services Valeurs Mobilières M.R.S. inc. et Corporation de Correspondants M.R.S.

PRIORITÉS CORPORATIVES POUR 2012

Les trois principales priorités de la Banque demeureront encore au premier plan de son développement stratégique pour l'exercice 2012. Pour la Banque, ces priorités encadrent tout le processus de prise de décisions opérationnelles.

- **AUGMENTER NOTRE RENTABILITÉ**
Enregistrer une croissance à long terme durable dans chaque secteur d'activité
- **AMÉLIORER NOTRE EFFICACITÉ**
Assurer l'excellence sur le plan de l'exécution
- **DÉVELOPPER NOTRE CAPITAL HUMAIN**
Assurer la mise en place de stratégies de rétention, de gestion des talents et d'engagement en appui à la croissance durable

REVUE DES ACTIVITÉS SECTORIELLES EN 2011 ET DES PRIORITÉS POUR 2012

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des secteurs d'activité suivants :

- **PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC**
- **IMMOBILIER ET COMMERCIAL**
- **B2B TRUST**
- **VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX**
- **AUTRES**

La performance généralement bonne de la Banque a été appuyée par la solide croissance des prêts et l'amélioration de la qualité du crédit à l'échelle des trois principaux secteurs d'activité, combinée à l'augmentation des revenus de titrisation. Cette performance a été partiellement atténuée par la pression soutenue exercée sur les marges d'intérêt au cours de l'exercice et par la conjoncture difficile des marchés des capitaux, notamment au deuxième semestre de l'exercice.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 OCTOBRE
(EN MILLIERS DE DOLLARS, SAUF LES MONTANTS EN POURCENTAGES)

FAITS SAILLANTS DE 2011

PARTICULIERS ET PME-QUÉBEC

- Croissance du portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de 10%
- Croissance des prêts commerciaux moyens de 18%
- Baisse des pertes sur prêts de 36%
- Augmentation des dépôts moyens de 7%

IMMOBILIER ET COMMERCIAL

- Croissance du bénéfice net de 5%
- Augmentation des prêts moyens de 7%
- Baisse des pertes sur prêts de 23%
- Augmentation des dépôts moyens de 6%

B2B TRUST

- Croissance de 10% des soldes des Comptes d'investissement à intérêt élevé
- Croissance de 9% des prêts hypothécaires résidentiels et des marges de crédit hypothécaires
- Excellente qualité de crédit

VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX

- Rentabilité continue dans un environnement relativement défavorable

AUTRES

- Croissance significative des revenus de titrisation, qui ont totalisé 35,5 millions \$
- Charge non récurrente de 7,7 millions \$ au titre des frais liés aux transactions

VUE D'ENSEMBLE

Le secteur Particuliers et PME-Québec offre une gamme complète de produits d'épargne, d'investissement et de financement et de produits et services transactionnels par l'intermédiaire de son réseau de distribution direct comprenant les succursales, le réseau électronique, le centre d'appels et une force de vente mobile. Ce secteur d'activité offre également les services de cartes de crédit Visa, les produits d'assurance et les services de fiducie. De plus, il offre une vaste gamme de services financiers commerciaux aux petites et moyennes entreprises du Québec. Ce secteur, qui englobe 158 succursales, 22 centres d'affaires commerciales et 427 guichets automatiques, exploite le troisième plus vaste réseau de succursales de détail au Québec.

Le secteur Immobilier et Commercial comprend deux domaines d'opération. Le premier, le financement immobilier, se spécialise dans le financement de condominiums, d'immeubles à bureaux, de centres commerciaux et de projets résidentiels. Le second, le financement commercial, se spécialise dans le financement de moyennes entreprises au Québec et en Ontario. Ce secteur offre également des services internationaux pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans leurs activités à l'étranger.

Le secteur B2B Trust occupe une position de meneur dans le marché des intermédiaires financiers. Il offre des produits financiers aux particuliers par l'entremise d'un réseau de plus de 15 000 conseillers financiers indépendants (22 000 après l'acquisition des sociétés MRS). Les produits offerts incluent les prêts à l'investissement, les prêts REER, les prêts hypothécaires, les comptes d'investissement à intérêt élevé et les comptes autogérés.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux offre des services de courtage de plein exercice aux clientèles de détail et institutionnelle et gère les activités de la Banque sur les marchés des capitaux. Sa division Institutionnel – Revenu fixe maintient une présence particulièrement importante au niveau du financement gouvernemental et de sociétés, de même que sur les marchés secondaires. Son groupe de services institutionnels offre principalement des services aux gestionnaires de petits et moyens portefeuilles.

Le secteur Autres regroupe les activités des différents secteurs de soutien de la Banque dont, principalement, Trésorerie, Crédit, Finances, Gestion des risques, Technologies, Opérations, Affaires corporatives et Ressources humaines. Les revenus et les dépenses de ces secteurs sont, règle générale, réattribués aux autres secteurs d'activité. Toutefois, certaines activités de trésorerie, comme les opérations de titrisation, la gestion des liquidités et d'autres activités corporatives sont comptabilisées dans ce secteur.

PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Mise en œuvre du système de gestion de la relation client et exploitation de son potentiel
 - Atteinte du seuil de 1 milliard \$ de prêts dans le secteur PME-Québec
 - Conclusion d'une entente pour devenir distributeur principal des fonds communs de placement Mackenzie
 - Lancement de la deuxième génération de boutiques de services financiers à des endroits stratégiques au Québec
 - Lancement des applications pour appareils mobiles
 - Optimisation du processus de traitement des prêts hypothécaires
-
- Enregistrement d'une croissance solide de la rentabilité, malgré la conjoncture difficile
 - Dépassement du seuil de 3 milliards \$ de prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux moyens
 - Développement de nouveaux créneaux de prêts commerciaux, notamment dans les secteurs du «green banking», de l'énergie renouvelable et des infrastructures
 - Maintien de normes de souscription disciplinées ainsi que de délais d'exécution et des services parmi les meilleurs de l'industrie
 - Investissement dans le capital humain en augmentant le nombre de directeurs de comptes, améliorant du coup le service et l'expertise
-
- Acquisition de Compagnie de Fiducie M.R.S. et M.R.S. inc.
 - Mise en œuvre de modifications aux processus opérationnels clés, ce qui a permis d'améliorer la prestation de services aux conseillers
 - Lancement d'une campagne marketing d'offre de remise en espèces applicable aux prêts à l'investissement, dans une conjoncture difficile, démontrant le leadership de B2B Trust dans ce marché et son engagement à être compétitive dans ses offres de produits phares
 - Investissement dans le développement des affaires de B2B Trust, qui a permis de créer de nouveaux partenariats de distribution et de porter le nombre de ces partenariats à environ 70
 - Accroissement de la présence et du soutien aux canaux de distribution clés de la Banque
-
- Établissement de nouvelles relations et renforcement des relations existantes avec les clients de la division Institutionnel – Revenu fixe
 - Poursuite des activités de VMBL qui lui permettent de se démarquer à titre de prestataire de services de courtage pour les sociétés à petite capitalisation
 - Gestion des risques prudente sur les marchés instables
 - Gestion rigoureuse des dépenses
-
- Émission fructueuse de billets à moyen terme (dette subordonnée) totalisant 250 millions \$
 - Conversion aux IFRS sans heurts le 1^{er} novembre 2011
 - Mise à niveau majeure de l'infrastructure technologique de la Trésorerie corporative
 - Gestion efficace des marges, compte tenu du contexte de taux d'intérêt difficile
 - Amélioration des processus et des procédures de conformité à la réglementation

PRIORITÉS POUR 2012

- Augmentation de la part de portefeuille des clients
- Poursuite de la stratégie d'équipes spécialisées pour desservir le marché des PME québécoises
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle par la simplification des processus bout en bout
- Poursuite de la stratégie de différenciation et d'amélioration de l'expérience-client grâce à son système de gestion de la relation client
- Hausse de la proportion des autres revenus par rapport au revenu total

- Faire croître le bilan de manière rentable et dans le respect de paramètres de risque acceptables
- Diversification de l'exposition au risque au moyen de la syndication de prêts
- Investissement dans le capital humain sur le plan du développement des affaires et du personnel administratif
- Sur la base des succès actuels, croissance des prêts commerciaux et établissement de nouveaux créneaux de marché
- Investissement dans les technologies de l'information afin de maintenir de bons ratios d'efficacité

- Intégration efficace des sociétés MRS à B2B Trust, pour dégager les synergies attendues à l'égard des frais et des revenus
- Transition de B2B Trust à B2B Banque
- Poursuivre la quête de l'excellence opérationnelle en reconfigurant les processus opérationnels clés

- Élargissement de la présence de la division Institutionnel – Revenu fixe
- Poursuite du développement du créneau de marché des sociétés à petite capitalisation dans la division Institutionnel – Actions
- Poursuite du développement graduel des activités de Services de courtage aux particuliers
- Présence et développement accru du groupe Services aux institutions

- Optimisation de l'adéquation du capital et de la gestion des liquidités selon les nouvelles exigences réglementaires internationales de Bâle III
- Maintien de la croissance des dépenses corporatives à un niveau minimal, compte tenu du contexte d'affaires plus difficile
- Exécution d'une série de projets importants de technologie de l'information visant à maintenir l'environnement d'exploitation de la Banque à jour, et à propulser stratégiquement chaque secteur d'activité
- Support à l'intégration des sociétés MRS
- Poursuite de l'amélioration des processus pour en assurer la conformité en fonction de l'évolution du contexte de réglementation

CONTRIBUTION DU SECTEUR

TABLEAU 3

	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêt	319 113 \$	323 740 \$	305 959 \$
Autres revenus	133 939	129 774	119 965
Revenu total	453 052	453 514	425 924
Provision pour pertes sur prêts	26 172	40 919	41 887
Frais autres que d'intérêt	371 258	352 621	333 475
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	55 622	59 974	50 562
Impôts sur les bénéfices	11 163	12 961	10 939
Bénéfice découlant des activités poursuivies	44 459	47 013	39 623
Bénéfice découlant des activités abandonnées, après impôts sur les bénéfices	-	-	11 469
Bénéfice net	44 459 \$	47 013 \$	51 092 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	81,9 %	77,8 %	78,3 %
Prêts et acceptations moyens	12 367 132 \$	11 688 722 \$	10 836 421 \$
Dépôts moyens	9 146 968 \$	8 580 912 \$	7 881 703 \$

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

TABLEAU 4

	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêt	87 710 \$	84 475 \$	67 598 \$
Autres revenus	33 738	34 852	25 915
Revenu total	121 448	119 327	93 513
Provision pour pertes sur prêts	18 687	24 124	9 817
Frais autres que d'intérêt	30 241	24 801	33 589
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	72 520	70 402	50 107
Impôts sur les bénéfices	20 762	21 313	15 686
Bénéfice net	51 758 \$	49 089 \$	34 421 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	24,9 %	20,8 %	35,9 %
Prêts et acceptations moyens	3 112 684 \$	2 896 376 \$	2 389 349 \$
Dépôts moyens	513 690 \$	485 012 \$	298 245 \$

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

TABLEAU 5

	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêt	117 426 \$	114 194 \$	90 696 \$
Autres revenus	8 966	10 419	9 560
Revenu total	126 392	124 613	100 256
Provision pour pertes sur prêts	1 789	2 957	4 296
Frais autres que d'intérêt	66 173	54 449	48 995
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	58 430	67 207	46 965
Impôts sur les bénéfices	16 564	20 813	14 873
Bénéfice net	41 866 \$	46 394 \$	32 092 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	52,4 %	43,7 %	48,9 %
Prêts et acceptations moyens	5 379 140 \$	4 973 835 \$	4 255 268 \$
Dépôts moyens	9 213 139 \$	9 232 384 \$	7 892 823 \$

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

TABLEAU 6

	2011	2010	2009
Revenu total	56 353 \$	61 115 \$	61 573 \$
Frais autres que d'intérêt	47 902	46 938	43 473
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	8 451	14 177	18 100
Impôts sur les bénéfices	2 180	4 189	6 124
Bénéfice net	6 271 \$	9 988 \$	11 976 \$
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	85,0 %	76,8 %	70,6 %
Actifs de courtage de clients	2 153 893 \$	2 274 998 \$	1 969 917 \$

[1] Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

TABLEAU 7

	2011	2010	2009
Revenu net d'intérêt	(43 334) \$	(28 429) \$	(42 830) \$
Autres revenus	39 672	7 306	28 066
Revenu total (perte)	(3 662)	(21 123)	(14 764)
Provision pour pertes sur prêts	352	-	-
Frais autres que d'intérêt ⁽¹⁾	27 285	25 427	12 458
Perte avant impôts sur les bénéfices	(31 299)	(46 550)	(27 222)
Recouvrement d'impôts sur les bénéfices	(14 434)	(17 007)	(10 774)
Perte nette	(16 865) \$	(29 543) \$	(16 448) \$

[1] Incluant une indemnité de 7,7 millions \$ versée au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington.

Le secteur d'activité Particuliers et PME-Québec a contribué au bénéfice net à hauteur de 44,5 millions \$ en 2011, en comparaison de 47,0 millions \$ en 2010.

Le revenu total a été relativement stable d'un exercice à l'autre, passant de 453,5 millions \$ en 2010 à 453,1 millions \$ en 2011, alors que la croissance des autres revenus découlant de l'accroissement des activités a été contrebalancée par la diminution du revenu net d'intérêt. Au cours de l'exercice, même si le secteur d'activité a enregistré une croissance des volumes de prêts et de dépôts forte et soutenue à mesure qu'il traitait parti des diverses initiatives de croissance et de la demande soutenue du crédit à la clientèle de détail, il a également été confronté à un contexte concurrentiel de taux d'intérêt faibles qui a réduit les marges et a eu une incidence défavorable sur le revenu net d'intérêt. Toutefois, les revenus tirés de l'assurance crédit, de la vente de fonds communs de placement et des services de cartes se sont améliorés d'un exercice à l'autre puisque d'importantes mesures ont été déployées afin de diversifier les sources de

La contribution du secteur Immobilier et Commercial au bénéfice net a augmenté de 2,7 millions \$, soit 5 %, pour s'établir à 51,8 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à 49,1 millions \$ pour l'exercice 2010.

Le revenu total a augmenté de 2,1 millions \$, passant de 119,3 millions \$ pour l'exercice 2010 à 121,4 millions \$ pour l'exercice 2011, résultant surtout de l'accroissement du revenu net d'intérêt attribuable à la croissance solide des volumes de prêts et de dépôts. Les autres revenus ont un peu diminué en 2011, ce qui s'explique par la baisse des frais d'estampillage et des revenus tirés des opérations de change découlant de la stabilité relative du marché du change.

Les pertes sur prêts ont été moins élevées en 2011, atteignant 18,7 millions \$, comparativement à 24,1 millions \$ en 2010.

La contribution du secteur B2B Trust au bénéfice net s'est élevée à 41,9 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement pour 46,4 millions \$ à l'exercice 2010. Compte non tenu de l'incidence des frais d'intégration de MRS de 0,4 million \$ (déduction faite des impôts sur les bénéfices) au quatrième trimestre 2011, le bénéfice net a été de 42,3 millions \$.

Le revenu total a augmenté de 1,8 million \$, passant de 124,6 millions \$ pour l'exercice 2010 à 126,4 millions \$ pour l'exercice 2011. Le revenu net d'intérêt a augmenté de 3,2 millions \$ d'un exercice à l'autre, B2B Trust ayant connu une hausse des marges sur les comptes d'investissement à intérêt élevé et sur les dépôts à terme et enregistré une croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie compensées par la réduction des marges sur prêts. Le revenu tiré des régimes enregistrés autogérés a été moins élevé en 2011 en raison de la réduction du nombre de comptes.

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, la contribution au bénéfice net du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux s'est élevée à 6,3 millions \$, une diminution de 3,7 millions \$ comparativement à 10,0 millions \$ en 2010.

Le revenu total a diminué de 4,8 millions \$ en 2011, ce qui s'explique par la baisse des honoraires de souscription et du revenu de négociation découlant des conditions de marché difficiles pendant la dernière partie de l'exercice. La réduction du revenu de services de courtage aux particuliers, résultant

Le secteur Autres a inscrit une contribution négative au bénéfice net de 16,9 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à une contribution négative de 29,5 millions \$ pour l'exercice 2010. Compte non tenu des frais liés aux transactions non récurrents de 5,5 millions \$ (déduction faite des impôts sur les bénéfices) liés à l'indemnité au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution des fonds IA Clarington, la contribution négative a été de 11,4 millions \$.

Le revenu net d'intérêt a diminué considérablement en 2011, en raison surtout de la hausse des volumes de prêts hypothécaires titrisés et du recul des volumes et du rendement des valeurs mobilières détenues aux fins de la couverture des activités de titrisation. Selon les PCGR du Canada actuels, le niveau plus élevé des actifs titrisés augmente le manque à gagner au titre du revenu

revenu. Cela s'est avéré avantageux dans le contexte actuel de taux d'intérêt faibles.

Les pertes sur prêts ont diminué de 14,7 millions \$, pour s'établir à 26,2 millions \$ en 2011, comparativement à 40,9 millions \$ en 2010. Cette amélioration notable découle de la bonne qualité de crédit de tous les portefeuilles de prêts, ainsi que de l'amélioration particulièrement marquée dans les portefeuilles de financement aux points de vente et de prêts aux PME.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté de 18,7 millions \$, passant de 352,6 millions \$ en 2010 à 371,3 millions \$ en 2011, résultant essentiellement de l'augmentation de la charge salariale découlant des hausses régulières des salaires, du recrutement de nouveaux directeurs de comptes commerciaux et de la hausse des avantages sociaux, en particulier les coûts des régimes de retraite. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par diverses initiatives de contrôle des coûts.

Cette baisse reflète principalement la nette amélioration du portefeuille de prêts commerciaux de l'Ontario, qui avait été particulièrement touché au cours du dernier exercice. La qualité de crédit, dans l'ensemble, s'est améliorée au cours de l'exercice, comme en témoigne le recul du niveau de prêts douteux.

Les frais autres que d'intérêt ont connu une hausse de 5,4 millions \$, passant de 24,8 millions \$ en 2010 à 30,2 millions \$ en 2011, principalement du fait que les résultats de 2010 incluaient un recouvrement de 3,3 millions \$ lié à un problème opérationnel spécifique. La hausse des coûts des régimes de retraite et des salaires ainsi que des frais de recrutement liés à la force de vente et au développement des gestionnaires a également contribué à l'augmentation totale en 2011.

La provision pour pertes sur prêts, y compris les pertes sur les activités de prêts à investissement, a diminué davantage pour s'établir à 1,8 million \$ en 2011, comparativement à 3,0 millions \$ en 2010, compte tenu de la qualité des portefeuilles de prêts de B2B Trust et des normes de souscription.

Les frais autres que d'intérêt ont augmenté, passant de 54,4 millions \$ en 2010 à 66,2 millions \$ en 2011, ce qui est principalement attribuable à l'incidence du nombre accru d'employés requis pour soutenir l'accroissement de l'activité commerciale et au rehaussement des niveaux de service, combinés à la hausse des coûts de location liée à de nouveaux locaux et des coûts des services professionnels liés aux initiatives de développement des affaires en cours. Les frais autres que d'intérêt en 2011 ont également été touchés par les frais d'intégration de 0,5 million \$ liés à l'acquisition des sociétés MRS.

de la diminution des frais et des commissions en vertu du programme Immigrants investisseurs, a également contribué à la diminution globale du revenu total.

Les frais autres que d'intérêt se sont accrus de 2 %, ou 1,0 million \$, alors que les augmentations découlant de la croissance de la clientèle et des nouveaux représentants n'ont été que partiellement contrebalancées par la baisse de la rémunération liée à la performance attribuable aux revenus tirés des marchés moins importants et aux commissions réduites.

net d'intérêt lié aux prêts titrisés dans le secteur Autres, ces prêts et les revenus d'intérêt connexes demeurant dans les secteurs Particuliers et PME-Québec ainsi que B2B Trust aux fins de la présentation de l'information sectorielle. Le revenu net d'intérêt plus bas a été plus que compensé par les gains plus considérables sur les nouvelles activités de titrisation au cours de l'exercice, la Banque ayant profité du recul des taux d'intérêt pour obtenir du financement à moyen terme à faible coût.

De plus, les résultats de 2011 comprenaient une charge non récurrente de 7,7 millions \$ avant impôts liée à l'indemnité au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington résultant de la conclusion d'une nouvelle entente de distribution des fonds communs de placement Mackenzie.

FAITS SAILLANTS DE 2011

- BÉNÉFICE NET DE 127,5 MILLIONS \$, EN HAUSSE DE 4 %, RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE 11,0% ET RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION DE 4,81 \$
- FORTE CROISSANCE DE 8% DES PRÊTS, Y COMPRIS LES PRÊTS TITRISÉS
- AMÉLIORATION CONSIDÉRABLE DE LA QUALITÉ DE CRÉDIT, ET BAISSÉ DE 31% DES PERTES SUR PRÊTS D'UN EXERCICE À L'AUTRE
- COMPTE NON TENU DES FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS ET D'INTÉGRATION NON RÉCURRENTS :
 - BÉNÉFICE NET RECORD DE 133,3 MILLIONS \$, UNE AMÉLIORATION DE 8 % D'UN EXERCICE À L'AUTRE
 - RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES ORDINAIRES DE 11,6 %
 - RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION DE 5,05\$, UNE HAUSSE DE 9% D'UN EXERCICE À L'AUTRE

TABLEAU 1

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices clos les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants par action et en pourcentage]

	2011	2010	2009	VARIATION 11 / 10
Revenu net d'intérêt	484 061 \$	496 421 \$	423 777 \$	(2)%
Autres revenus	269 522	241 025	242 725	12
Revenu total	753 583	737 446	666 502	2
Provision pour pertes sur prêts	47 000	68 000	56 000	(31)
Frais autres que d'intérêt	542 859	504 236	471 990	8
Bénéfice découlant des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices	163 724	165 210	138 512	(1)
Impôts sur les bénéfices	36 235	42 269	36 848	(14)
Bénéfice découlant des activités poursuivies	127 489	122 941	101 664	4
Bénéfice découlant des activités abandonnées, après impôts sur les bénéfices	-	-	11 469	s. o.
Bénéfice net	127 489 \$	122 941 \$	113 133 \$	4%
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	12 436 \$	12 122 \$	12 116 \$	3%
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	115 053 \$	110 819 \$	101 017 \$	4%
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base	23 924	23 921	23 858	
dilué	23 943	23 937	23 876	
Résultat par action découlant des activités poursuivies				
de base	4,81 \$	4,63 \$	3,75 \$	4%
dilué	4,81 \$	4,63 \$	3,75 \$	4%
Résultat par action				
de base	4,81 \$	4,63 \$	4,23 \$	4%
dilué	4,81 \$	4,63 \$	4,23 \$	4%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11,0%	11,5%	11,4%	
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant des activités poursuivies ⁽¹⁾	11,0%	11,5%	10,1%	
Excluant les frais liés aux transactions et d'intégration ⁽¹⁾				
Bénéfice net ajusté	133 329 \$	122 941 \$	113 133 \$	8%
Résultat dilué par action ajusté	5,05 \$	4,63 \$	4,23 \$	9%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	11,6%	11,5%	11,4%	

(1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

PERFORMANCE FINANCIÈRE 2011

La Banque a atteint ses objectifs en matière de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et de résultat dilué par action pour l'exercice 2011, compte tenu et compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration non récurrents, et a affiché, pour le cinquième exercice d'affilée, une rentabilité record.

Cette performance satisfaisante dans l'ensemble est attribuable à l'accroissement des revenus de titrisation et des revenus liés aux honoraires de gestion ainsi qu'à l'amélioration continue de la qualité de crédit du portefeuille de prêts de la Banque. De plus, tous les secteurs d'activité de la Banque ont généré une forte croissance interne. L'augmentation de 8% du portefeuille de prêts, incluant les prêts titrisés, représente l'un des taux de croissance les plus marqués de l'industrie. Les objectifs en matière de croissance de revenus et de ratio d'efficacité n'ont toutefois pas été atteints. Au cours de l'exercice, la croissance des revenus a été freinée par la pression continue exercée sur les marges d'intérêt imputable au contexte très concurrentiel de faibles taux d'intérêt, qui a plus que contrebalancé l'augmentation des volumes des portefeuilles de prêts et de dépôts. De plus, le ratio d'efficacité de la Banque a été plus élevé que prévu initialement en raison essentiellement de la baisse des revenus et malgré les mesures supplémentaires de contrôle des dépenses adoptées au cours de l'exercice.

TABLEAU 2

INDICATEURS DE PERFORMANCE

	RÉSULTATS DE 2011		
	OBJECTIFS DE 2011	TELS QUE PRÉSENTÉ	EXCLUANT LES FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS ET D'INTÉGRATION ⁽¹⁾
Croissance des revenus	>5 %	2 %	2 %
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	70 % à 67 %	72,0%	71,0%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	11,0% à 13,0%	11,0%	11,6%
Résultat dilué par action	4,80 \$ à 5,40 \$	4,81 \$	5,05 \$

(1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

PERSPECTIVES ET OBJECTIFS POUR 2012

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES : DES PRÉOCCUPATIONS À L'ÉGARD DE LA DETTE SOUVERAINE REFRÈNENT LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

À la fin de 2011, le paysage économique mondial est caractérisé par des tendances divergentes qui devraient se poursuivre en 2012. Dans les pays développés, l'activité économique devrait ralentir considérablement alors que dans les pays émergents, elle devrait demeurer relativement solide. Plus précisément, la crise de la dette souveraine dans la zone euro demeure le principal risque qui pèse sur les prévisions mondiales de la Banque puisqu'elle cause de la turbulence sur les marchés financiers, ce qui a une incidence directe sur la confiance des consommateurs et, ultimement, sur les liquidités.

Pour ce qui est de la croissance économique en Amérique du Nord, les États-Unis ont fini par regagner le terrain perdu pendant la récession de 2008 à la fin de l'été 2011. La plus grande économie du monde demeure toutefois vulnérable et seule une croissance modeste du PIB réel est prévue pour 2012-2013, signe du désendettement continu des ménages, de la précarité du marché de l'habitation et des faibles perspectives du marché du travail.

La croissance modérée de l'économie américaine prévue pour 2012 aura une incidence directe sur l'activité économique au Canada en raison de la baisse des exportations de marchandises, qui, combinée à la diminution des contributions provenant des investissements des entreprises et des dépenses des gouvernements, se traduira par le ralentissement global de la croissance du PIB réel en 2012. Les ménages ont, quant à eux, déjà commencé à réduire leur consommation pour rééquilibrer leur budget et ne devraient nécessairement pas réagir de façon marquée au contexte actuel de taux d'intérêt faibles. De plus,

on prévoit un ralentissement graduel de l'activité de construction résidentielle en 2012. Quant au marché du change, la Banque s'attend à ce que le dollar canadien reste près de la parité avec le dollar américain.

En dépit d'une contribution réduite des ménages, des entreprises et des gouvernements en 2012, de la faiblesse accrue du secteur extérieur et du risque d'instabilité financière, la Banque est d'avis que l'économie canadienne ne retombera pas en récession, à moins d'une crise financière internationale majeure. Néanmoins, les risques de pertes sont de toute évidence plus grands qu'il y a un an.

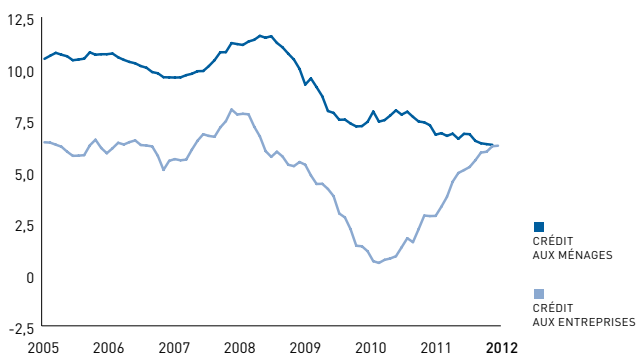
Tout bien considéré, la Banque a revu ses prévisions de croissance du PIB réel pour le Canada et prévoit maintenant que la croissance du PIB réel atteindra 1,8 % en 2012, par rapport à 2,2 % en 2011 avant de s'accélérer de nouveau modérément pour atteindre 2,3 % en 2013. Compte tenu de ces chiffres, le taux de chômage ne devrait pas diminuer considérablement au Canada par rapport au taux actuel de 7,4 % (7,6 % au Québec).

En 2012, le Québec, ainsi que le reste du Canada, subira l'incidence de la faiblesse du secteur extérieur et de l'essoufflement du marché de l'habitation. De plus, les efforts que le gouvernement provincial devra déployer pour retrouver l'équilibre budgétaire d'ici 2014, comme promis, auront un effet modérateur sur l'économie, de sorte que le PIB réel ne devrait croître que de 1,5 %.

Depuis septembre 2010, la Banque du Canada a maintenu son taux directeur à 1,00 %. Cette longue pause devrait durer au moins une autre année, compte tenu des perspectives financières et économiques incertaines des pays outre-frontières.

CROISSANCE DU CRÉDIT AU CANADA

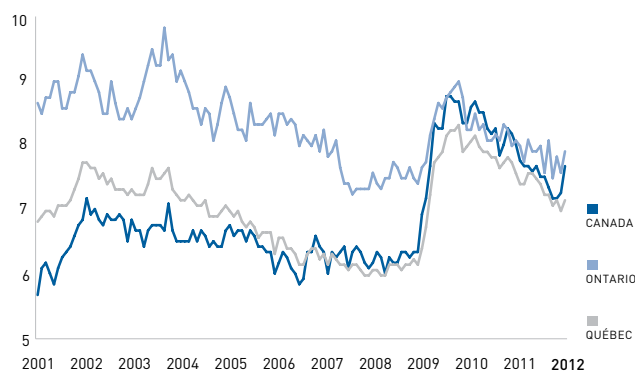
(variation annuelle en pourcentage)



Source : Banque du Canada / Haver Analytics

TAUX DE CHÔMAGE

(en pourcentage)



Source : Statistique Canada / Haver Analytics

ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE EN 2012

Comme susmentionné, les perspectives économiques constituent une préoccupation constante. L'économie du Canada et celle du Québec devraient toutefois continuer de croître, mais à un rythme plus lent, offrant des possibilités suffisantes. La Banque a prouvé, il n'y a pas longtemps, sa capacité de manœuvrer dans une conjoncture économique particulière et la direction est convaincue qu'elle pourra tirer parti du contexte actuel.

Les objectifs ci-après sont fondés sur les résultats prévus de 2012 présentés selon les IFRS. La Banque a finalisé son bilan d'ouverture préliminaire non audité selon les IFRS

au 1^{er} novembre 2010, lequel est présenté à la page 65 du présent rapport de gestion. La Banque entend publier en janvier 2012 la version finale retraitée de l'état des résultats de 2011 selon les IFRS. La croissance des revenus sera déterminée d'après les chiffres comparatifs retraités selon les IFRS de 2011, qui n'ont pas encore été finalisés. Par conséquent, les objectifs pourraient être ajustés à la suite de l'achèvement des activités de conversion aux IFRS en 2012. Veuillez consulter la section « Normes internationales d'information financière » du présent rapport de gestion qui contient une analyse détaillée de l'incidence prévue de la conversion aux IFRS.

TABLEAU 8
OBJECTIFS FINANCIERS 2012

	RÉSULTATS PRÉVUS EN 2011 SELON LES IFRS ⁽²⁾	OBJECTIFS DE 2012 ⁽³⁾
Croissance des revenus	s. o.	> 5 %
Ratio d'efficacité ⁽¹⁾	71 % à 70 %	73 % à 70 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	12,8 % à 13,3 %	11,0 % à 13,5 %
Résultat dilué par action	4,85 \$ à 5,05 \$	4,80 \$ à 5,40 \$

(1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

(2) Les résultats prévus en 2011 sont déterminés selon les résultats comparatifs préliminaires de 2011 retraités en IFRS et excluent les frais liés aux transactions et d'intégration. Par conséquent, les résultats réels pourraient être ajustés une fois le processus de conversion terminé en 2012.

(3) Ces objectifs pour l'exercice 2012 excluent les frais liés aux transactions et d'intégration et devraient être lus avec les paragraphes ci-dessous.

Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque

Les hypothèses suivantes représentent les éléments les plus importants qui ont été pris en considération dans l'élaboration des priorités stratégiques et des objectifs financiers de la Banque. Les objectifs de la Banque ne constituent pas une ligne directrice et sont fondés sur certaines hypothèses clés relatives à la planification. En outre, l'incertitude à l'égard des modifications possibles aux normes comptables et des changements potentiels à la réglementation pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des objectifs de la direction. D'autres facteurs, comme ceux qui figurent aux sections « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » et « Cadre de gestion intégrée des risques » du présent rapport de gestion pourraient également faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement de ces objectifs.

Les objectifs pour 2012 reflètent la confiance de la direction dans la durabilité de la rentabilité opérationnelle de la Banque. Toutefois, l'incertitude persistante à l'égard de l'économie canadienne, ainsi que les difficultés qui continuent de résulter de l'instabilité financière à l'échelle internationale, des taux d'intérêt très bas et de la forte concurrence au niveau des dépôts et des prêts de particuliers, donne lieu à des pressions persistantes sur la tarification et sur les marges. Ces difficultés devraient néanmoins être aplanies par la bonne croissance des prêts et des dépôts prévue en 2012 ainsi que par la hausse des autres revenus attribuable à diverses initiatives commerciales et par l'accroissement du potentiel de vente de la Banque. Les objectifs pour 2012 comprennent également une augmentation des dépenses qui doivent être engagées pour satisfaire aux exigences accrues en matière de réglementation ainsi que des investissements dans la technologie et l'effectif pour soutenir la croissance et les niveaux de service. Ces objectifs excluent les frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS. Malgré les enjeux liés au

contexte d'affaires qui devraient surgir au cours du prochain exercice, la direction demeure convaincue que la Banque peut continuer de générer un solide rendement sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires en maintenant des contrôles des coûts appropriés et en mettant efficacement en œuvre son plan d'affaires.

TRANSACTIONS AVEC LA CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE

Le 16 novembre 2011, la Banque et la Corporation financière Mackenzie (Mackenzie) ont conclu une entente en vertu de laquelle B2B Trust, filiale de la Banque, a fait l'acquisition de 100 % des sociétés MRS dans le cadre d'une transaction d'achat d'actions. Les approbations des autorités de réglementation pertinentes pour conclure la transaction ont été obtenues.

La transaction rehausse la gamme de produits de B2B Trust et sa position de chef de file dans l'offre de produits de prêts et de dépôts aux conseillers financiers, étant donné que MRS est l'un des principaux fournisseurs de produits autogérés enregistrés pour ce groupe. Le prix d'acquisition final sera fondé sur la valeur comptable nette auditée des sociétés MRS à la date de clôture, auquel s'ajoutera une prime de 50,0 millions \$, et devrait s'établir à environ 199,5 millions \$ payables en espèces. L'intégration est en cours et devrait se prolonger sur une période de 12 à 18 mois. L'ensemble des frais d'intégration et de conversion devraient se rapprocher de 38,0 millions \$, desquels le tiers sera lié à des investissements dans de nouveaux systèmes TI. Une charge additionnelle de 7,7 millions \$ a été également comptabilisée en 2011 liée à la résiliation de l'entente de distribution de fonds mutuels, tel que décrit ci-dessous. La transaction devrait accroître le bénéfice net dès 2013, par suite de la finalisation de la majeure partie du processus d'intégration et de la réalisation des synergies attendues à l'égard des coûts et des revenus.

Le 14 octobre 2011, la Banque et Placements Mackenzie ont également conclu une entente de distribution d'une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie. Selon l'entente, la Banque, en tant que distributeur principal, distribuera une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie dès le milieu de janvier 2012.

La Banque prévoit que la nouvelle entente de distribution sera graduellement profitable à compter de l'an prochain. Par conséquent, la Banque a décidé de résilier en 2012 l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington et a comptabilisé une indemnité de 7,7 millions \$ à cet égard.

ANALYSE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, le bénéfice net a augmenté de 4% et s'est établi à 127,5 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,81 \$, comparativement à un bénéfice net de 122,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,63 \$ en 2010.

Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration qui figurent dans le tableau ci-après, le bénéfice net a augmenté de 8% et s'est élevé à 133,3 millions \$, soit un résultat dilué par action de 5,05 \$.

TABLEAU 9
INCIDENCE DES FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS ET D'INTÉGRATION

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 (en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ÉLÉMENTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	ÉLÉMENTS APRÈS IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ⁽¹⁾
Bénéfice net tel que présenté à l'état des résultats consolidé			127 489 \$	4,81 \$
Incidence des frais liés aux transactions et d'intégration :				
Frais liés à l'intégration	B2B Trust	523 \$	375	0,02
Indemnité versée au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington	Autres	7 657	5 465	0,23
		8 180 \$	5 840	0,24
Bénéfice net excluant les frais liés aux transactions et d'intégration			133 329 \$	5,05 \$

(1) L'incidence par action des frais liés aux transactions et d'intégration différée en raison de l'arrondissement.

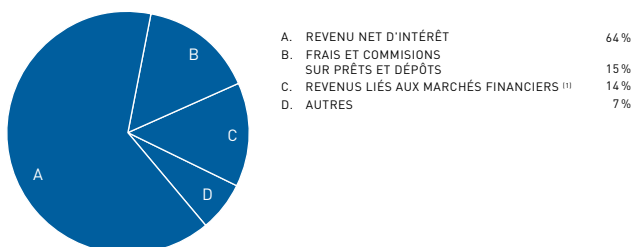
REVENU TOTAL

Le revenu total a augmenté, pour atteindre 753,6 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, comparativement à 737,4 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2010. Le revenu net d'intérêt a diminué de 2%, pour s'établir à 484,1 millions \$, alors que les autres revenus ont atteint 269,5 millions \$, en hausse de 12%, tel qu'il est présenté ci-dessous.

le 31 octobre 2010, étant donné que l'augmentation des volumes de prêts et de dépôts a été plus que contrebalancée par la réduction des marges. En pourcentage de l'actif moyen, la marge nette d'intérêt a diminué de 13 points de base, pour s'établir à 2,02% en 2011, du fait surtout de la concurrence en matière de tarification, du contexte continu de faibles taux d'intérêt et de l'aplatissement de la courbe de rendement. Au cours de l'exercice, la rationalisation en cours des activités de prêt aux points de vente, qui génèrent des marges plus élevées, et les modifications apportées aux stratégies de couverture des activités de titrisation mises en œuvre au premier trimestre 2011, qui ont entraîné le déplacement d'une partie du revenu net d'intérêt vers les autres revenus, ont également eu une incidence sur les marges d'intérêt. Le tableau 10 présente un sommaire du revenu net d'intérêt.

COMPOSITION DU REVENU TOTAL

(en pourcentage)



(1) Incluant les revenus tirés des activités de courtage, les revenus de trésorerie et de marchés financiers et les revenus de titrisation.

La Banque utilise des dérivés pour gérer le risque de taux d'intérêt associé à certains de ses portefeuilles de prêts et de dépôts. Au cours de l'exercice 2011, les swaps de taux d'intérêt ont généré des revenus de 66,5 millions \$ et contrebalancé en partie la baisse des revenus d'intérêt tirés des portefeuilles de prêts à taux variable, qui était attribuable au contexte de taux d'intérêt faibles. Selon les fluctuations des taux d'intérêt et selon la composition des portefeuilles sur le plan de la durée et des types de produits, le rendement réel des portefeuilles peut varier de manière substantielle. La Banque a recours à des modèles pour quantifier l'incidence potentielle de divers scénarios de taux sur les revenus futurs et sur les capitaux propres, comme il est décrit à la section « Activités de gestion de l'actif et du passif » à la page 53 du présent rapport de gestion.

REVENU NET D'INTÉRÊT

Le revenu net d'intérêt a diminué, pour s'établir à 484,1 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, comparativement à 496,4 millions \$ pour l'exercice clos

TABLEAU 10
ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011				2010			
	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN	VOLUME MOYEN EN %	VOLUME MOYEN	INTÉRÊT	TAUX MOYEN
Actif								
Liquidités et valeurs mobilières	20,1%	4 813 135 \$	66 864 \$	1,39%	20,5%	4 736 468 \$	73 273 \$	1,55%
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	2,3	557 993	6 640	1,19	2,6	598 983	3 240	0,54
Prêts								
Personnels	23,6	5 646 273	278 056	4,92	24,5	5 653 441	266 030	4,71
Hypothécaires résidentiels	36,0	8 631 467	350 902	4,07	34,8	8 030 720	340 581	4,24
Hypothécaires commerciaux	7,0	1 677 362	87 262	5,20	6,1	1 419 800	74 283	5,23
Commerciaux et autres	7,9	1 903 313	86 135	4,53	7,7	1 781 472	73 543	4,13
Dérivés	-	-	66 475	-	-	-	116 273	-
Autres actifs	3,1	750 441	-	-	3,8	872 534	-	-
Total - actif	100,0%	23 979 984 \$	942 334 \$	3,93%	100,0%	23 093 418 \$	947 223 \$	4,10%
Passif et capitaux propres								
Dépôts à vue et sur préavis		7 138 208 \$	66 653 \$	0,93%		7 056 613 \$	48 417 \$	0,69%
Dépôts à terme		12 752 672	377 810	2,96		11 940 790	391 636	3,28
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert ou en vertu de conventions de rachat		1 783 774	2 236	0,13		1 991 117	3 011	0,15
Acceptations		181 788	-	-		198 337	-	-
Autres passifs		570 891	-	-		558 827	-	-
Dette subordonnée		278 008	11 574	4,16		150 000	7 738	5,16
Capitaux propres		1 274 643	-	-		1 197 734	-	-
Total - passif et capitaux propres		23 979 984 \$	458 273 \$	1,91%		23 093 418 \$	450 802 \$	1,95%
Revenu net d'intérêt			484 061 \$	2,02%			496 421 \$	2,15%

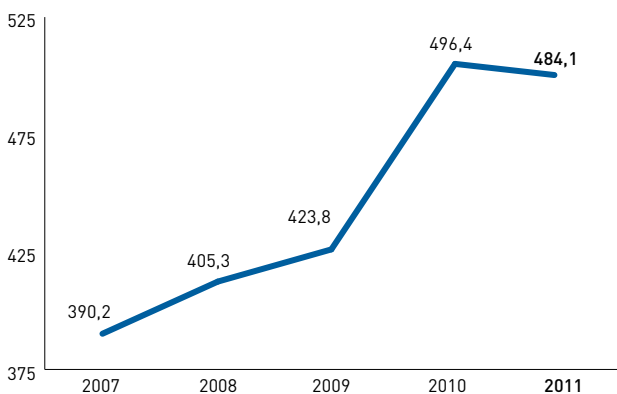
TABLEAU 11
ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DU REVENU NET D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars)

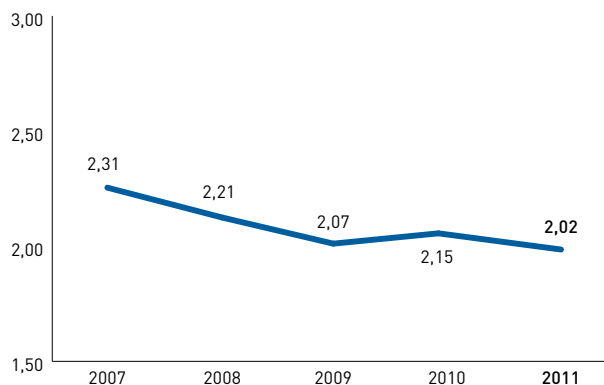
	2011 / 2010			2010 / 2009		
	Augmentation (diminution) en raison de la variation			Augmentation (diminution) en raison de la variation		
	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE	DU VOLUME MOYEN	DU TAUX MOYEN	VARIATION NETTE
Actif	17 320 \$	(22 209) \$	(4 889) \$	32 189 \$	(17 055) \$	15 134 \$
Passif	9 193	(16 664)	(7 471)	39 766	17 744	57 510
Revenu net d'intérêt	26 513 \$	(38 873) \$	(12 360) \$	71 955 \$	689 \$	72 644 \$

REVENU NET D'INTÉRÊT

(en millions de dollars)

**MARGE NETTE D'INTERET**

(en pourcentage de l'actif moyen)

**AUTRES REVENUS**

Les autres revenus ont augmenté, pour atteindre 269,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, comparativement à 241,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2010.

Les frais et commissions sur les prêts et les dépôts ont augmenté de 3 %, s'élevant à 116,6 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à 113,7 millions \$ pour l'exercice 2010, du fait surtout de l'accroissement des revenus tirés des services de cartes, alors que les frais de service sur les dépôts et les commissions sur les prêts sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre. La hausse des revenus tirés des services de cartes a découlé de la croissance des activités et des frais annuels.

Les revenus tirés des activités de courtage ont diminué de 9 %, passant de 52,9 millions \$ pour l'exercice 2010 à 48,4 millions \$ pour l'exercice 2011, en raison de l'incidence des conditions de marché défavorables pendant la dernière partie de l'exercice.

Les revenus de titrisation ont fortement augmenté et se sont établis à 35,5 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à 6,0 millions \$ pour l'exercice 2010. En 2011, la Banque a financé la majeure partie de la forte croissance de ses prêts hypothécaires grâce à la titrisation, une source de financement avantageuse compte tenu des conditions du marché. En 2011, la Banque a titrisé 1,6 milliard \$ de prêts hypothécaires résidentiels et a généré des gains à la vente de 42,5 millions \$, tirant profit de l'augmentation des marges d'intérêt excédentaires. La vente de 824,1 millions \$ de prêts hypothécaires résidentiels au cours de l'exercice 2010 a généré des gains de 13,5 millions \$. La note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Les revenus d'assurance crédit sont générés principalement par les programmes d'assurance liés aux prêts déboursés par la Banque. Ces revenus ont augmenté de 8 %, passant de 17,8 millions \$

pour l'exercice 2010 à 19,1 millions \$ pour l'exercice 2011, un résultat attribuable principalement à la forte croissance des portefeuilles de prêts hypothécaires et aux initiatives constantes d'amélioration de la distribution.

Les revenus tirés des activités de trésorerie et de marchés financiers ont augmenté de 5 %, passant de 18,0 millions \$ pour l'exercice 2010 à 19,0 millions \$ pour l'exercice 2011, malgré des conditions de marché instables. Cette amélioration est attribuable principalement au meilleur rendement des produits structurés et de la gestion des liquidités secondaires. Des renseignements additionnels sur le portefeuille de valeurs mobilières de la Banque figurent à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les revenus tirés des fonds communs de placement ont augmenté de 15 %, s'établissant à 17,3 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à 15,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Les efforts soutenus de la Banque dans le développement de cette source de revenus ont permis l'augmentation des ventes et du revenu des commissions de maintien. D'importantes ressources sont consacrées à la formation des employés afin d'améliorer les services offerts et de satisfaire les besoins des clients. À compter de 2012, la nouvelle entente de distribution avec Mackenzie devrait également contribuer au développement de cette source de revenus.

Les revenus tirés des régimes enregistrés autogérés ont diminué de 16 %, s'élevant à 7,3 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à 8,7 millions \$ pour l'exercice 2010. Ce recul est attribuable à la concurrence accrue et à la réduction progressive du nombre de comptes.

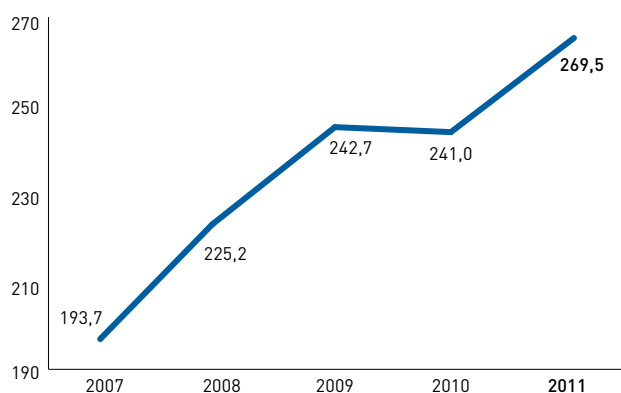
TABLEAU 12
AUTRES REVENUS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011	2010	2009	VARIATION 11 / 10
Frais et commissions sur prêts et dépôts				
Frais de service sur les dépôts	53 805\$	54 172\$	53 377\$	(1)%
Commissions sur prêts	38 542	38 985	30 028	(1)
Revenus tirés des services de cartes	24 248	20 543	18 040	18
Sous-total – frais et commissions sur prêts et dépôts	116 595	113 700	101 445	3
Autres				
Revenus tirés des activités de courtage	48 429	52 934	51 788	(9)
Revenus de titrisation	35 486	5 996	34 441	492
Revenus d'assurance crédit	19 141	17 785	15 994	8
Revenus de trésorerie et de marchés financiers	18 973	18 035	10 472	5
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement	17 308	15 012	12 429	15
Revenus de régimes enregistrés autogérés	7 253	8 680	7 960	(16)
Revenus de fiduciaires	959	1 020	1 038	(6)
Autres	5 378	7 863	7 158	(32)
Sous-total – autres	152 927	127 325	141 280	20
Total – autres revenus	269 522\$	241 025\$	242 725\$	12%

AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)



PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts a totalisé 47,0 millions \$ pour l'exercice 2011, une amélioration de 31% comparativement à 68,0 millions \$ pour l'exercice 2010. Cette diminution importante reflète la bonne qualité de crédit des portefeuilles de prêts de la Banque, notamment dans les portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts personnels aux points de vente. Cette diminution témoigne des normes de souscription de prêts prudentes que la Banque continue d'appliquer. La performance des portefeuilles de détail a également été bonne au cours de l'exercice, les emprunteurs ayant continué de tirer parti du contexte de taux d'intérêt faibles. Le tableau ci-dessous présente la provision pour pertes sur prêts de 2009 à 2011.

TABLEAU 13
PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011	2010	2009
Prêts personnels	22 802\$	31 460\$	37 112\$
Prêts hypothécaires résidentiels	5 593	3 486	1 527
Prêts hypothécaires commerciaux	5 282	8 729	980
Prêts commerciaux et autres	12 971	24 325	16 381
Sous-total	46 648	68 000	56 000
Variation des provisions générales	352	-	-
Total – provision pour pertes sur prêts	47 000\$	68 000\$	56 000\$
En % du portefeuille moyen de prêts et acceptations	0,26%	0,40%	0,38%

FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 542,9 millions \$ pour l'exercice 2011, en hausse de 8% comparativement à 504,2 millions \$ pour l'exercice 2010. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt auraient progressé de 6% par rapport à l'exercice précédent.

Les salaires et les avantages sociaux se sont accrus, passant de 276,0 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 à 293,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Cet accroissement d'un exercice à l'autre s'explique par la majoration régulière des salaires et par l'augmentation de l'effectif des secteurs d'activité requise pour soutenir la croissance et les initiatives sur le plan de la qualité du service et pour satisfaire aux exigences grandissantes en matière de réglementation. En outre, la hausse des coûts des régimes de retraite et des taxes compensatoires sur les salaires a plus que compensé la baisse des coûts de la rémunération liée à la performance.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies ont augmenté, pour passer de 132,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 à 140,8 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Cette augmentation découle principalement

de l'augmentation de la dotation aux amortissements liée à l'achèvement de projets de développement de technologies de l'information, de l'augmentation de la superficie en pieds carrés des locaux loués et des investissements continus dans l'infrastructure technologique de la Banque.

Les autres frais autres que d'intérêt ont connu une hausse de 4%, passant de 95,7 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2010 à 99,9 millions \$ pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, attribuable principalement aux honoraires professionnels plus élevés liés aux projets de réglementation et autres projets en cours. De plus, les résultats de 2010 incluaient un recouvrement de 3,3 millions \$ lié à une question d'ordre opérationnel spécifique.

Les frais liés à une acquisition et autre sont composés des frais liés aux transactions et d'intégration pour l'exercice clos le 31 octobre 2011. Ceux-ci incluaient une indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington et des frais de 0,5 million \$ engagés pour amorcer le processus d'intégration des sociétés MRS nouvellement acquises.

Le tableau 14 illustre les variations des frais autres que d'intérêt de 2009 à 2011.

TABLEAU 14
FRAIS AUTRES QUE D'INTÉRÊT

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011	2010	2009	VARIATION 11 / 10
Salaires et avantages sociaux				
Salaires	192 119\$	181 040\$	166 256\$	
Avantages sociaux	66 491	55 795	46 629	
Rémunération liée à la performance	35 320	39 129	36 773	
Sous-total – salaires et avantages sociaux	293 930	275 964	249 658	7 %
Frais d'occupation de locaux et technologie				
Équipements et services informatiques	54 234	52 108	45 859	
Loyers et impôts fonciers	39 892	37 731	35 333	
Amortissement	39 803	35 987	32 380	
Entretien et réparation	5 460	5 271	4 745	
Services publics	1 461	1 355	1 361	
Autres	(11)	88	376	
Sous-total – frais d'occupation de locaux et technologie	140 839	132 540	120 054	6 %
Autres				
Publicité et développement des affaires	22 111	22 089	21 057	
Honoraires et commissions	24 468	21 700	21 395	
Communications et frais de déplacement	19 575	19 037	18 068	
Taxes et assurances	16 999	16 518	20 720	
Articles de bureau et publications	5 975	5 962	5 905	
Recrutement et formation	3 448	4 591	3 563	
Autres	7 334	5 835	11 570	
Sous-total – autres	99 910	95 732	102 278	4 %
Frais liés à une acquisition et autre ⁽¹⁾	8 180	–	–	s. o.
Total – frais autres que d'intérêt	542 859\$	504 236\$	471 990\$	8 %
En % du revenu total (ratio d'efficacité) ⁽²⁾	72,0%	68,4%	70,8%	
En % du revenu total (ratio d'efficacité) – Excluant les frais liés aux transactions et d'intégration ⁽²⁾	71,0%	68,4%	70,8%	

(1) Frais d'intégration liés à l'acquisition récente des sociétés MRS et à l'indemnité versée au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington.

(2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

RATIO D'EFFICACITÉ

Le ratio d'efficacité a augmenté, passant de 68,4 % pour l'exercice 2010 à 72,0 % pour l'exercice 2011. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le ratio d'efficacité s'élevait à 71,0 %. La détérioration du ratio d'efficacité en 2011 découle surtout du resserrement des marges, qui a engendré un levier d'exploitation négatif pour l'exercice, malgré la croissance marquée des volumes dans les secteurs d'activité.

Le graphique ci-contre trace la performance de la Banque à cet égard au cours des cinq derniers exercices.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour l'exercice 2011, les impôts sur les bénéfices se sont élevés à 36,2 millions \$, et le taux d'imposition effectif à 22,1 %, comparativement à 42,3 millions \$ et 25,6 %, respectivement, pour l'exercice 2010. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les impôts sur les bénéfices. Selon le tableau ci-dessous, la baisse du taux d'imposition effectif est attribuable principalement à la diminution du taux prévu par la loi.

TABLEAU 15
RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET DU MONTANT DES IMPÔTS EN DOLLARS SELON LE TAUX PRÉVU PAR LA LOI

Pour les exercices clos les 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

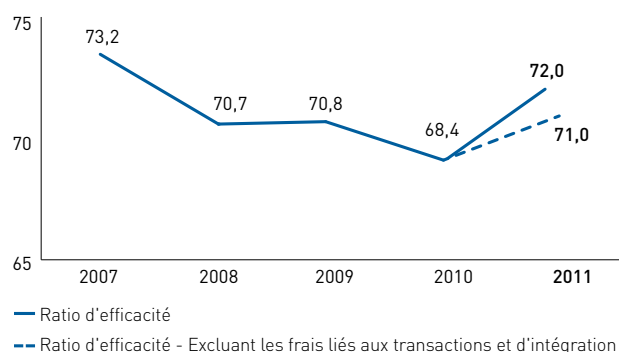
	2011		2010	
Impôts sur les bénéfices au taux prévu par la loi	46 839 \$	28,6 %	50 027 \$	30,3 %
Variation résultant de ce qui suit :				
Bénéfices liés à des opérations étrangères d'assurance crédit	(5 275)	(3,2)	(4 891)	(3,0)
Dividendes et gains exonérés d'impôt	(3 626)	(2,2)	(1 919)	(1,2)
	37 938	23,2	43 217	26,1
Résolution de divers risques fiscaux	-	-	(1 010)	(0,6)
Changements de taux d'imposition	-	-	587	0,4
Autres	(1 703)	(1,1)	(525)	(0,3)
Impôts sur les bénéfices présentés à l'état des résultats consolidé et taux effectif	36 235 \$	22,1 %	42 269 \$	25,6 %

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Banque consent des prêts à ses administrateurs et dirigeants et à leurs sociétés apparentées. Les prêts sont consentis aux administrateurs selon les conditions du marché pour des risques similaires et sont évalués à la valeur d'échange. Les prêts consentis aux dirigeants comprennent principalement des prêts hypothécaires résidentiels aux taux affichés moins 2 %, ainsi que des prêts personnels et des marges de crédit personnelles à des taux correspondant à ceux du marché moins un escompte variant selon la nature et le montant du prêt. Les prêts accordés aux sociétés apparentées sont consentis à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Les intérêts gagnés sur ces prêts sont comptabilisés au poste revenu d'intérêt de l'état des résultats consolidé. Dans le cours normal des activités, la Banque offre également des services bancaires habituels à certains administrateurs et dirigeants, notamment des comptes bancaires (dépôts) à des conditions similaires à celles offertes à des parties sans lien de dépendance. Enfin, la Banque offre à ses employés une subvention à l'égard des frais annuels de carte de crédit. La note 19 afférente aux états financiers consolidés annuels donne de plus amples renseignements sur les opérations entre apparentés.

RATIO D'EFFICACITÉ

(frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total)



SURVOL DE L'EXERCICE 2010

Pour l'exercice clos le 31 octobre 2010, la Banque a déclaré un bénéfice net de 122,9 millions \$, soit un résultat dilué par action de 4,63 \$, comparativement à un bénéfice net de 113,1 millions \$, ou un résultat dilué par action de 4,23 \$, pour l'exercice 2009. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 11,5 % en 2010, comparativement à 11,4 % pour 2009. Le bénéfice net en 2009 incluait un bénéfice découlant des activités abandonnées de 11,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,48 \$, provenant de la cession d'activités de gestion d'actifs au cours de l'exercice 2005. Le bénéfice découlant des activités poursuivies s'élevait à 101,7 millions \$, ou 3,75 \$ dilué par action, en 2009.

La Banque a présenté des résultats records en 2010, malgré la conjoncture économique très difficile à l'échelle mondiale et l'âpre concurrence dans la plupart des segments de détail. Comparativement à l'exercice précédent, l'augmentation de 21 % du bénéfice découlant des activités poursuivies reflétait la solide croissance des prêts hypothécaires et des prêts commerciaux, de même que la contribution substantielle de chacun des secteurs d'activité. Ces facteurs ont contribué à la croissance des revenus en 2010, et ont plus que contrebalancé la perte de revenus provenant des activités abandonnées ainsi que la diminution considérable des revenus tirés des activités de titrisation et l'augmentation des pertes sur prêts par rapport à l'exercice précédent.

ANALYSE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

ANALYSE SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2011

Le bénéfice net a atteint 28,6 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,06 \$, pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2011, comparativement à 32,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,24 \$, pour le quatrième

trimestre 2010. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le bénéfice net s'est élevé à 34,4 millions \$, soit un résultat dilué par action de 1,31 \$, comme l'indique le tableau ci-après.

TABLEAU 16
INCIDENCE DES FRAIS LIÉS AUX TRANSACTIONS ET D'INTÉGRATION

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2011 (en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	SECTEUR D'ACTIVITÉ	ÉLÉMENTS AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	ÉLÉMENTS APRÈS IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	DILUÉ PAR ACTION ORDINAIRE ⁽¹⁾
Bénéfice net tel que présenté à l'état des résultats consolidé			28 572 \$	1,06 \$
Incidence des frais liés aux transactions et d'intégration :				
Frais liés à l'intégration	B2B Trust	523 \$	375	0,02
Indemnité versée au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington	Autres	7 657	5 465	0,23
		8 180 \$	5 840	0,24
Bénéfice net excluant les frais liés aux transactions et d'intégration			34 412 \$	1,31 \$

(1) L'incidence par action des frais liés aux transactions et d'intégration diffère en raison de l'arrondissement.

Revenu total

Le revenu total a légèrement diminué d'un exercice à l'autre, pour s'établir à 187,4 millions \$ au quatrième trimestre 2011, par rapport à 190,1 millions \$ au quatrième trimestre 2010.

Le revenu net d'intérêt s'est établi à 122,4 millions \$ pour le quatrième trimestre 2011, en diminution par rapport à 128,2 millions \$ au quatrième trimestre 2010. La forte croissance des prêts et des dépôts d'un exercice à l'autre n'a pas contrebalancé complètement la diminution des marges d'intérêt. Comparativement au quatrième trimestre 2010, les marges d'intérêt ont diminué de 15 points de base, pour s'établir à 2,00% au quatrième trimestre 2011. Cette diminution s'explique principalement par la vive concurrence dans de nombreux marchés qui continue d'exercer des pressions sur la tarification des prêts et des dépôts, notamment dans le marché de détail, par l'aplatissement de la courbe de rendement ainsi que par les modifications apportées aux stratégies de couverture liées aux opérations de titrisation, comme il est mentionné précédemment.

Les autres revenus ont atteint 65,0 millions \$ au quatrième trimestre 2011, comparativement à 61,9 millions \$ au quatrième trimestre 2010, soit une augmentation de 5% d'un exercice à l'autre. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de 8,3 millions \$ des revenus de titrisation d'un exercice à l'autre, attribuable essentiellement aux gains plus élevés sur les activités de titrisation de nouveaux prêts hypothécaires de 314,7 millions \$ au cours du trimestre. La hausse des revenus tirés du service des cartes découlant des volumes de transactions plus élevés au quatrième trimestre a également contribué à l'augmentation des autres revenus. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des revenus tirés des activités de courtage, qui ont subi l'incidence de la conjoncture des marchés financiers.

Provisions pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts a totalisé 12,0 millions \$ au quatrième trimestre 2011, une baisse de 4,0 millions \$ par rapport à 16,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2010. Les provisions spécifiques se sont établies à 9,6 millions \$ pour le trimestre, et les provisions générales, à 2,4 millions \$.

Frais autres que d'intérêt

Les frais autres que d'intérêt ont totalisé 140,3 millions \$ au quatrième trimestre 2011, comparativement à 132,5 millions \$ au quatrième trimestre 2010, une augmentation de 6% d'un exercice à l'autre. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 0,4 million \$, pour s'établir à 132,1 millions \$, par suite de la gestion continue des dépenses et des stratégies mises en œuvre pour améliorer l'efficacité.

Les salaires et avantages sociaux ont légèrement augmenté par rapport à ceux du quatrième trimestre 2010, l'augmentation des salaires et des coûts des régimes de retraite n'ayant pas été entièrement contrebalancée par la baisse des coûts de la rémunération liée à la performance.

Les coûts relatifs aux locaux et aux technologies sont demeurés inchangés en regard du quatrième trimestre 2010, alors que la dotation aux amortissements plus élevée liée aux projets de développement des technologies de l'information a été annulée par les frais de maintenance des technologies de l'information plus bas que ceux de l'exercice précédent.

Les autres frais autres que d'intérêt ont reculé de 8%, et ont totalisé 23,1 millions \$ au quatrième trimestre 2011, en comparaison de 25,2 millions \$ au quatrième trimestre 2010, du fait de la gestion rigoureuse des dépenses qui a permis de baisser les dépenses de publicité et les frais de recrutement par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le quatrième trimestre 2011 comprenaient une indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington et des frais de 0,5 million \$ engagés relativement à l'intégration des sociétés MRS.

Le ratio d'efficacité a été de 74,9 % pour le quatrième trimestre 2011, comparativement à 69,7 % pour le quatrième trimestre 2010. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration, le ratio d'efficacité a été de 70,5 %, soit légèrement supérieur par rapport à l'exercice précédent.

Impôts sur les bénéfices

Pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2011, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie à 6,5 millions \$ et le taux d'imposition effectif, à 18,6 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables, et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance crédit. De plus, par rapport au trimestre correspondant de 2010, les impôts sur les bénéfices pour le quatrième trimestre clos le 31 octobre 2011 ont diminué en raison de la réduction de 1,4 % du taux d'imposition fédéral qui est entrée en vigueur au cours de l'exercice, et des ajustements

favorables des impôts futurs à la fin de l'exercice. Pour le trimestre clos le 31 octobre 2010, la charge d'impôts sur les bénéfices s'est établie à 9,1 millions \$ et le taux d'imposition effectif, à 21,8 %.

ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les activités d'intermédiation de la Banque procurent une source régulière de revenus, provenant d'importants volumes de prêts et de dépôts peu susceptibles de subir de fortes fluctuations à court terme. Par contre, les activités de trésorerie et certaines activités liées aux marchés financiers, comme les opérations de titrisation et les activités de négociation, peuvent entraîner beaucoup de volatilité. De plus, des variations marquées des taux d'intérêt du marché ou du marché des actions peuvent également influencer sur les résultats d'exploitation. D'autres transactions, des événements particuliers ou des changements à la réglementation peuvent également se répercuter sur les résultats de la Banque. Compte tenu du fait que le deuxième trimestre ne compte habituellement que 89 jours, contre 92 jours pour les autres trimestres, le revenu net d'intérêt du deuxième trimestre est en règle générale moins élevé. Le tableau suivant présente un sommaire des résultats trimestriels des exercices 2011 et 2010.

TABLEAU 17
RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Pour les trimestres clos les [en milliers de dollars, sauf les montants par action et en pourcentage]

	2011				2010			
	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.	31 oct.	31 juil.	30 avril	31 janv.
Revenu net d'intérêt	122 391 \$	123 818 \$	116 434 \$	121 418 \$	128 202 \$	129 870 \$	117 633 \$	120 716 \$
Autres revenus	65 023	67 155	69 283	68 061	61 872	58 940	60 480	59 733
Revenu total	187 414	190 973	185 717	189 479	190 074	188 810	178 113	180 449
Provision pour pertes sur prêts	12 000	8 000	12 000	15 000	16 000	20 000	16 000	16 000
Frais autres que d'intérêt	140 305	136 772	134 824	130 958	132 484	127 820	123 549	120 383
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	35 109	46 201	38 893	43 521	41 590	40 990	38 564	44 066
Impôts sur les bénéfices	6 537	10 919	8 751	10 028	9 076	10 926	10 215	12 052
Bénéfice net	28 572 \$	35 282 \$	30 142 \$	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$
Résultat par action								
de base	1,06 \$	1,34 \$	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$
dilué	1,06 \$	1,34 \$	1,13 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,13 \$	1,06 \$	1,21 \$
Marge nette d'intérêt ⁽¹⁾	2,00 %	2,03 %	2,01 %	2,03 %	2,15 %	2,22 %	2,10 %	2,13 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ⁽¹⁾	9,4 %	12,1 %	10,7 %	11,9 %	11,8 %	11,0 %	10,9 %	12,3 %
Bénéfice (perte) net(te) sectoriel(le)								
Particuliers et PME-Québec	11 057 \$	11 745 \$	10 066 \$	11 591 \$	9 746 \$	14 633 \$	10 082 \$	12 552 \$
Immobilier et Commercial	13 793	14 147	12 534	11 284	12 319	10 427	13 655	12 688
B2B Trust	10 412	10 670	10 291	10 493	12 156	11 818	11 359	11 061
Valeurs mobilières Banque								
Laurentienne et Marchés des capitaux	131	686	2 732	2 722	3 468	2 100	2 586	1 834
Autres	(6 821)	(1 966)	(5 481)	(2 597)	(5 175)	(8 914)	(9 333)	(6 121)
Bénéfice net	28 572 \$	35 282 \$	30 142 \$	33 493 \$	32 514 \$	30 064 \$	28 349 \$	32 014 \$

(1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net a généralement suivi une courbe ascendante, propulsé principalement par la croissance soutenue des portefeuilles de prêts et de dépôts combinée à l'amélioration de la qualité du crédit. Tout au long de l'exercice, l'activité de titrisation accrue

de la Banque a généré des gains plus élevés provenant des activités de titrisation du secteur Autres, améliorant ainsi considérablement les autres revenus. Enfin, certains facteurs spécifiques, décrits ci-après, ont influé sur les résultats au cours des exercices 2011 et 2010.

2011

- Au troisième trimestre 2011, la provision pour pertes sur prêts a diminué, pour s'établir à 8,0 millions \$, ce qui s'explique par l'amélioration généralisée des portefeuilles de la Banque, notamment un recouvrement d'un montant de 1,7 million \$ lié à un prêt hypothécaire commercial. De plus, les provisions générales ont été réduites d'un montant net de 2,1 millions \$ à la suite d'ajustements aux modèles de calcul des provisions, en prévision de la conversion aux IFRS.
- Au cours des trois derniers trimestres de 2011, le revenu net d'intérêt a diminué, étant donné que la forte croissance sur douze mois des prêts et des dépôts n'a pas contrebalancé entièrement la diminution des marges d'intérêt attribuable à la concurrence sur bon nombre de marchés et au contexte de taux d'intérêt faibles. Par ailleurs, le recul des marges s'explique également par la modification apportée aux stratégies de couverture des activités de titrisation mises en œuvre au premier trimestre 2011, qui a entraîné le déplacement d'une partie du revenu net d'intérêt vers les autres revenus.
- Les résultats du secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux pour le troisième et le quatrième trimestre ont subi l'incidence négative des conditions de marché défavorables qui a créé un environnement difficile pour les activités de financement et de négociation, de sorte que les revenus tirés des activités de courtage et de négociation ont diminué.

- Le 14 octobre 2011, la Banque a conclu une entente de distribution d'une famille privilégiée de fonds communs de placement Mackenzie à compter de janvier 2012. Par conséquent, au quatrième trimestre 2011, la Banque a comptabilisé une indemnité de 7,7 millions \$ au titre de la résiliation en 2012 de l'entente de distribution existante des fonds IA Clarington.

2010

- Au troisième et au quatrième trimestres 2010, l'augmentation du revenu net d'intérêt était attribuable principalement à la croissance soutenue des volumes de prêts et de dépôts.
- Au troisième trimestre 2010, les pertes sur prêts plus élevées ont atteint 20,0 millions \$ et ont subi l'incidence, en particulier, d'une perte de 5,0 millions \$ découlant d'un seul prêt commercial, bien que la qualité de crédit de la plupart des portefeuilles de détail ait été améliorée.
- Au quatrième trimestre 2010, les résultats du secteur Particuliers et PME-Québec ont été particulièrement touchés par la diminution du revenu net d'intérêt. Comparativement au troisième trimestre, la diminution du revenu net d'intérêt s'explique également par des pénalités imposées sur les remboursements anticipés plus élevés que la moyenne au cours du troisième trimestre, en raison d'un niveau plus élevé de remboursements anticipés de prêts hypothécaires.

ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au cours des trois derniers exercices, la croissance soutenue des activités de la Banque a permis d'accroître régulièrement les revenus et d'améliorer sa capacité de renforcer son capital grâce à la production de fonds propres internes. Ce solide niveau de fonds propres apporte à la Banque la souplesse nécessaire pour poursuivre ses projets de croissance et répondre aux nouvelles exigences en matière de capital réglementaire.

Au 31 octobre 2011, la Banque présentait un actif total de 24,5 milliards \$, comparativement à 23,8 milliards \$ au 31 octobre 2010, comme l'indique le tableau 18. L'actif administré s'établissait à 15,5 milliards \$, comparativement à 15,0 milliards \$ à la fin de l'exercice 2010. Ces changements sont analysés dans les sections suivantes du présent rapport de gestion.

TABLEAU 18
ACTIF AU BILAN

Aux 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011	2010	2009	VARIATION 11 / 10
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques et valeurs mobilières	4 648 073 \$	4 424 903 \$	4 732 799 \$	5 %
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	318 753	803 874	536 064	(60)
Prêts				
Personnels	5 768 787	5 630 788	5 655 055	2
Hypothécaires résidentiels	8 928 544	8 582 548	7 219 830	4
Hypothécaires commerciaux	1 813 293	1 638 861	1 285 012	11
Commerciaux et autres	1 900 977	1 691 190	1 555 956	12
	18 411 601	17 543 387	15 715 853	5
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts	(149 743)	(138 143)	(114 546)	8
Total des prêts	18 261 858	17 405 244	15 601 307	5
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	179 140	165 450	216 817	8
Autres actifs	1 082 627	972 667	1 053 134	11
Actif au bilan	24 490 451 \$	23 772 138 \$	22 140 121 \$	3 %
Encaisse, dépôts auprès d'autres banques, valeurs mobilières et valeurs acquises en vertu de conventions de revente en % de l'actif au bilan	20,3 %	22,0 %	23,8 %	
Total des prêts et acceptations en % de l'actif au bilan	75,3 %	73,9 %	71,4 %	

LIQUIDITÉS

Les liquidités de la Banque se composent de l'encaisse, des dépôts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2011, ces actifs s'établissaient à 5,0 milliards \$, en baisse de 0,3 milliard \$ comparativement au 31 octobre 2010, en raison surtout de la vente de valeurs mobilières émises par les gouvernements d'un montant de 0,6 milliard \$ attribuable aux changements dans les stratégies de couverture des activités de titrisation au cours de l'exercice, contrebalancés en partie par une augmentation du volume de titres détenus à des fins de transaction. Dans l'ensemble, le niveau des liquidités est demeuré stable par rapport à l'exercice précédent, la Banque ayant continué de maintenir, par prudence, un niveau relativement élevé de liquidités, compte tenu des conditions du marché, afin de soutenir la forte croissance continue de son portefeuille de prêts.

Au 31 octobre 2011, les valeurs mobilières s'élevaient à 4,3 milliards \$, y compris un portefeuille de titres disponibles à la vente dont la valeur totale s'établissait à 1,1 milliard \$. Les gains non réalisés nets, inclus dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, s'élevaient à 3,6 millions \$ au 31 octobre 2011.

Des renseignements additionnels sur la gestion du risque d'illiquidité et de financement sont fournis à la page 55 du présent rapport de gestion.

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Le portefeuille de prêts et d'acceptations bancaires a connu une hausse de 0,9 milliard \$, pour s'établir à 18,6 milliards \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 17,7 milliards \$ au 31 octobre 2010. La Banque a connu un autre exercice de forte croissance des prêts et a tiré parti d'occasions de croissance dans tous les marchés où elle concentre ses efforts, aidée par les conditions de marché favorables découlant des faibles taux d'intérêt qui perdurent au Canada.

Le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels de la Banque, y compris les prêts titrisés, a augmenté de 9 %, ou 1,0 milliard \$, pour s'établir à 12,3 milliards \$ à la fin de 2011, comme le montre le tableau ci-dessous. Les efforts de développement de la Banque et sa capacité de répondre aux besoins des clients ont contribué à maintenir l'essor de ce portefeuille de prêts en 2011, malgré la concurrence vive et soutenue qui prévaut sur le marché de détail. L'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels a été principalement financée au moyen des activités de titrisation au cours de l'exercice, de sorte que les prêts hypothécaires titrisés nets (nets des rachats et remboursements de capital) ont augmenté de 25 %, ou 678,5 millions \$.

TABLEAU 19
PORTEFEUILLE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2011	2010	VARIATION 11 / 10
Prêts hypothécaires résidentiels inscrits au bilan	8 928 544 \$	8 582 548 \$	345 996 \$
Prêts hypothécaires résidentiels titrisés (hors bilan)	3 394 017	2 715 535	678 482
Total des prêts hypothécaires résidentiels, incluant les prêts titrisés	12 322 561 \$	11 298 083 \$	1 024 478 \$

Les prêts personnels ont augmenté de 138,0 millions \$ en 2011, surtout en raison de la croissance soutenue des prêts à l'investissement et des marges de crédit hypothécaires, annulée en partie par la rationalisation en cours des activités de prêts aux points de vente, qui a inscrit une baisse de 161,9 millions \$ en douze mois.

Les prêts hypothécaires commerciaux et les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté conjointement de 11 %, ou 397,9 millions \$, étant donné que la Banque a continué de s'appuyer sur sa solide clientèle pour tirer parti des occasions de croissance offertes par le marché canadien.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué à 163,7 millions \$ pour l'exercice 2011, comparativement à 188,1 millions \$ pour l'exercice 2010. La diminution des prêts douteux reflète l'amélioration globale de la qualité de crédit au cours de l'exercice, principalement dans le portefeuille de prêts commerciaux, qui a plus que contrebalancé l'incidence de la croissance marquée des prêts de la Banque. Au cours de l'exercice précédent, les prêts douteux bruts avaient été particulièrement touchés par certaines expositions aux risques des portefeuilles de prêts commerciaux. Au 31 octobre 2011, les provisions spécifiques représentaient 47 % des prêts

douteux bruts, un niveau plus élevé comparativement à 34 % pour l'exercice précédent. La note 5 afférente aux états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

Des renseignements additionnels sur les pratiques de la Banque en matière de gestion des risques, ainsi que des renseignements détaillés sur les portefeuilles de prêts, figurent à la section « Cadre de gestion intégrée des risques ».

AUTRES ACTIFS

Les autres actifs, excluant les engagements de clients en contrepartie d'acceptations, ont légèrement augmenté, pour se fixer à 1,1 milliard \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 1,0 milliard \$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation est attribuable principalement aux variations de la juste valeur des dérivés, qui servent principalement de couverture de l'exposition de la Banque aux risques de marché.

DÉPÔTS

Le portefeuille de dépôts a augmenté de 0,4 milliard \$ et s'élevait à 20,1 milliards \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 19,7 milliards \$ au 31 octobre 2010. Au cours de l'exercice, la Banque a fait croître avec succès sa base de dépôts malgré les faibles taux d'intérêt et la tarification agressive pratiquée par ses concurrents.

Les dépôts de particuliers totalisaient 15,6 milliards \$ et représentaient 78% du total des dépôts au 31 octobre 2011, une augmentation de 213,1 millions \$ par rapport au 31 octobre 2010. Comme la Banque a fait davantage appel à la titrisation pour financer la croissance de ses portefeuilles de prêts hypothécaires au cours de l'exercice, les dépôts de particuliers ont crû à un rythme modéré. La Banque a toutefois continué de maintenir son accès privilégié au marché de détail grâce à ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust. Les dépôts d'entreprises et autres dépôts ont augmenté de 0,2 milliard \$ au cours de l'exercice, pour s'établir à 4,5 milliards \$ au 31 octobre 2011. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux initiatives mises en œuvre au cours de l'exercice précédent pour attirer les dépôts des clients commerciaux de la Banque et faire des incursions périodiques sur le marché monétaire institutionnel. La Banque cherche à maintenir sa présence dans ce marché, car elle peut offrir plus de souplesse en matière de financement.

Des renseignements additionnels sur les dépôts et sur les autres sources de financement sont présentés dans la partie «Gestion du risque d'illiquidité et de financement» de la rubrique «Cadre de gestion intégrée des risques» du présent rapport de gestion.

AUTRES PASSIFS

Les autres passifs ont légèrement augmenté pour s'établir à 2,8 milliards \$ au 31 octobre 2011 par rapport à 2,7 milliards \$ au 31 octobre 2010. L'augmentation d'un exercice à l'autre résulte principalement des variations de la juste valeur des dérivés et de la hausse des obligations liées à des titres vendus à découvert.

DETTE SUBORDONNÉE

Au 31 octobre 2011, la dette subordonnée a augmenté, pour s'établir à 242,5 millions \$, par rapport à 150,0 millions \$ à l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre 2011, la Banque a émis 250,0 millions \$ de billets à moyen terme (dette subordonnée), série 2010-1, dont l'échéance est le 2 novembre 2020, et a racheté toutes ses débetures subordonnées, série 10, échéant en 2016, d'un montant nominal global de référence de 150,0 millions \$. La dette subordonnée fait partie intégrante du capital réglementaire de la Banque et offre une protection additionnelle aux déposants.

CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élevaient à 1 334,7 millions \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 1 239,4 millions \$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation découle principalement du bénéfice net de l'exercice 2011, déduction faite des dividendes déclarés, conjugué au gain net lié aux swaps de taux d'intérêt désignés comme couverture de flux de trésorerie et comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (CAÉÉRÉ). La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque, excluant le CAÉÉRÉ, a augmenté, pour s'établir à 45,05 \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 41,87 \$ au 31 octobre 2010. Le tableau ci-dessous présente les éléments du capital-actions.

TABLEAU 20
CAPITAL-ACTIONS ÉMIS ET EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2011 (en nombre d'actions/options)

Actions privilégiées	
Série 9	4 000 000
Série 10	4 400 000
Total des actions privilégiées	8 400 000
Actions ordinaires	23 925 037
Options	50 000

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut plusieurs arrangements hors bilan. Plus particulièrement, la Banque gère ou administre, pour des clients, des actifs qui ne sont pas comptabilisés au bilan. Les éléments hors bilan incluent par ailleurs des dérivés, de même que des actifs et passifs découlant de l'utilisation de structures d'accueil mises en place à des fins de financement.

BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Les biens administrés et les biens sous gestion comprennent principalement les actifs de clients auxquels la Banque fournit divers services administratifs, de même que des prêts hypothécaires résidentiels sous gestion liés à des opérations

de titrisation ainsi que des prêts hypothécaires commerciaux gérés pour des tiers. Par l'intermédiaire de sa filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne, la Banque gère également des portefeuilles de placements de particuliers et d'institutions. Le tableau 21 ci-dessous présente un sommaire des biens administrés et des biens sous gestion. Au 31 octobre 2011, ces éléments s'élevaient à 15,5 milliards \$, en hausse de 428,6 millions \$ par rapport au 31 octobre 2010. Les frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs contribuent largement à la rentabilité de la Banque. Certains frais, commissions et autres revenus tirés de ces actifs sont présentés au tableau 12.

TABLEAU 21
BIENS ADMINISTRÉS ET BIENS SOUS GESTION

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2011	2010
Régimes enregistrés autogérés	7 616 790\$	7 820 707\$
Prêts hypothécaires sous gestion	3 694 151	2 923 236
Actifs de courtage de clients	2 153 893	2 274 998
Fonds communs de placement	1 864 577	1 697 377
Actifs institutionnels	115 130	299 927
Autres - Particuliers	25 382	25 034
Total - biens administrés et biens sous gestion	15 469 923\$	15 041 279\$

Les actifs liés aux régimes autogérés ont diminué de 203,9 millions \$, ou 3%, par rapport à l'exercice précédent, en raison du marché très concurrentiel.

Les prêts hypothécaires sous gestion ont augmenté de 770,9 millions \$, ou 26%, les opérations de titrisation effectuées au cours de l'exercice 2011 ayant plus que contrebalancé les échéances et les remboursements anticipés de prêts hypothécaires vendus au cours des exercices précédents.

Les actifs de courtage des clients ont diminué de 121,1 millions \$, ou 5%, en raison surtout de la piètre performance des marchés en 2011.

Les actifs des fonds communs de placement administrés ont augmenté de 167,2 millions \$, ou 10%, au cours de l'exercice 2011, grâce surtout aux solides ventes annuelles nettes de fonds communs de placement qui ont plus que compensé l'incidence de la performance négative des marchés sur les fonds d'actions.

DÉRIVÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut divers contrats et engagements afin de se protéger contre les risques de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change et des indices sur lesquels est établi le rendement de dépôts indicels, de protéger des structures d'accueil des risques de fluctuations des taux d'intérêt en ce qui concerne les opérations de titrisation de la Banque, de répondre aux besoins de ses clients et de dégager un revenu de ses activités de négociation. Ces contrats et engagements constituent des dérivés. La Banque ne conclut pas de swaps de crédit.

Tous les dérivés sont inscrits au bilan à leur juste valeur. La valeur des dérivés est mesurée selon des montants notionnels de référence. Ces montants ne sont toutefois pas inscrits au bilan, car ils ne représentent pas les montants réels échangés.

De même, les montants notionnels de référence ne reflètent pas le risque de crédit lié aux dérivés, bien qu'ils servent de base au calcul des montants de trésorerie qui seront échangés. Les montants notionnels de référence des dérivés de la Banque totalisaient 24,1 milliards \$ au 31 octobre 2011, avec une juste valeur négative nette de 32,0 millions \$.

Les notes 20 à 22 afférentes aux états financiers consolidés annuels fournissent de plus amples renseignements sur les divers types de dérivés, ainsi que sur leur comptabilisation dans les états financiers consolidés.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La Banque a recours à des structures d'accueil pour la titrisation de prêts hypothécaires afin d'obtenir du financement et, dans une certaine mesure, de réduire le risque de crédit et de gérer son capital.

Dans le cadre d'une opération de titrisation, une entité cède des actifs à une structure d'accueil, généralement constituée sous forme de fiducie canadienne, contre de l'encaisse. La structure d'accueil finance ces achats par l'émission d'obligations à terme ou de papier commercial. Les ventes de créances s'accompagnent parfois d'un rehaussement de crédit afin que les obligations ou le papier commercial bénéficient de meilleures cotes de crédit. Les comptes de réserve, les actifs excédentaires donnés en garantie et les garanties de liquidité constituent les principales formes de rehaussement de crédit. Les programmes de titrisation incluent généralement des contrats de swaps de titrisation afin de protéger les structures remboursement anticipé. Selon les PCGR du Canada actuels, les opérations de titrisation sont comptabilisées à titre de ventes d'actifs uniquement lorsque le vendeur est réputé avoir cédé le contrôle de ces actifs, et dans la mesure où il reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur ces actifs cédés.

La Banque titrise des prêts hypothécaires principalement au moyen du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC), mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), ainsi qu'au moyen de conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Dans le cadre de ces transactions, la Banque continue de gérer tous les actifs titrisés une fois qu'ils sont vendus.

En ce qui concerne le Programme des OHC, la Banque vend des titres adossés à des créances hypothécaires (TH) créés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH), fiducie d'affectation spéciale mise sur pied par la SCHL, qui finance les achats en émettant des TH garantis par la SCHL à l'intention des investisseurs. Les TH créés en vertu de la LNH sont des actifs amortissables ou à capital dégressif qui versent des intérêts et du capital sur une base mensuelle. Pour leur part, les OHC procurent aux investisseurs des obligations à coupon d'intérêt à taux fixe qui prévoient le remboursement du capital à une date d'échéance précise. Pour pallier l'écart au niveau des flux de trésorerie, la FCH conclut des contrats de swaps. En vertu de ces swaps, les contreparties ont la responsabilité de réinvestir les flux de capital mensuels provenant des TH créés en vertu de la LNH au nom de la FCH en titres adossés à des créances hypothécaires notées AAA et en actifs admissibles garantis par le Canada (les actifs de remplacement). Par conséquent, la Banque gère un portefeuille d'actifs de remplacement.

Au 31 octobre 2011, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés vendus dans le cadre du Programme des OHC s'élevait à 3,4 milliards \$ (2,6 milliards \$ au 31 octobre 2010) et les actifs de remplacement gérés dans le cadre des contrats de swaps atteignaient 1,3 milliard \$ (0,8 milliard \$ au 31 octobre 2010).

En ce qui concerne les transactions avec des conduits à vendeurs multiples, la Banque fournit des rehaussements de crédit sous forme de comptes de réserve et de droits relatifs aux marges d'intérêt excédentaires qui constituent des droits conservés. De même, la Banque a conclu des contrats de swaps de titrisation conçus pour protéger les structures d'accueil contre les risques de taux d'intérêt. Au 31 octobre 2011, l'encours total des prêts hypothécaires résidentiels titrisés vendus à ces structures s'élevait à 35,8 millions \$ (159,4 millions \$ au 31 octobre 2010).

La Banque n'agit pas à titre d'intermédiaire pour des clients qui participent à ce genre d'activité et ne participe à aucune autre activité importante, notamment les facilités de rehaussement de crédit et de liquidité, auprès d'un conduit de titrisation.

Des revenus de 35,5 millions \$ ont été comptabilisés en 2011 au titre des transactions de titrisation. Les notes 6 et 25 afférentes aux états financiers consolidés annuels, de même que l'analyse des conventions comptables critiques et des estimations, à la page 59 du présent rapport de gestion, fournissent de plus amples renseignements sur ces transactions.

Incidence des cessions de prêts sur les ratios de capital réglementaire

Les cessions effectuées au moyen du Programme des Obligations hypothécaires du Canada n'ont pas d'incidence importante sur les ratios de capital de catégorie 1 ou de capital total puisque les prêts hypothécaires cédés sont assurés par la SCHL et ont déjà un facteur de pondération en fonction du risque égal à 0%. De même, les cessions de prêts hypothécaires résidentiels conventionnels n'ont généralement pas d'incidence importante sur les ratios de capital puisque le capital réglementaire est ajusté afin de tenir compte du risque de crédit que la Banque continue d'assumer par le biais des droits conservés. Ces cessions contribuent toutefois à la baisse du ratio actif/fonds propres, étant donné que les prêts hypothécaires sont décomptabilisés, conformément aux PCGR du Canada actuels.

Les cessions de prêts hypothécaires commerciaux effectuées par la Banque ont ordinairement une incidence positive sur les ratios de capital, étant donné qu'habituellement la Banque ne conserve pas de risque de crédit lorsqu'elle cède de tels prêts.

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT ET GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Banque a recours à divers instruments de crédit hors bilan. Les instruments de crédit utilisés pour répondre aux besoins financiers de ses clients représentent le montant maximal de crédit additionnel que la Banque peut être tenue de consentir si les engagements sont entièrement utilisés.

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes de garanties qui respectent la définition de «garanties» établie par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) dans la note d'orientation n° 14 intitulée *Informations à fournir sur les garanties*. Les principaux types de garanties sont des lettres de crédit de soutien et des garanties d'exécution.

La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit de l'information additionnelle à ce sujet.

TABLEAU 22
ENGAGEMENTS RELATIFS AU CRÉDIT ET GARANTIES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2011	2010
Tranches non utilisées des facilités de crédit approuvées ⁽¹⁾	2 603 217 \$	2 468 800 \$
Lettres de crédit documentaire	4 358 \$	6 670 \$
Lettres de crédit de soutien et garanties d'exécution	146 846 \$	175 245 \$

(1) Excluent des facilités de crédit personnelles totalisant 1,6 milliard \$ (1,4 milliard \$ au 31 octobre 2010) et des marges sur cartes de crédit d'un montant de 1,2 milliard \$ (1,0 milliard \$ au 31 octobre 2010) puisqu'elles sont révocables au gré de la Banque.

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la direction est de maintenir un niveau de capital adéquat, correspondant au profil de risque de la Banque, afin de soutenir ses activités tout en contribuant à la création de valeur pour les actionnaires. Pour atteindre cet objectif, la Banque a défini un cadre de gestion du capital qui comprend une politique de gestion du capital, un plan de capital et un processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres («PIEAFP»).

Le PIEAFP est un processus intégré qui permet d'évaluer l'adéquation des fonds propres par rapport aux risques auxquels la Banque est exposée et d'établir les niveaux de capital minimums qui sont acceptables pour la Banque. L'adéquation des fonds propres est fonction de divers facteurs internes et externes. Le niveau de capital de la Banque met en évidence sa solvabilité et sa capacité à couvrir complètement les risques d'exploitation, tout en offrant aux déposants et aux créanciers la protection voulue. De plus, le niveau de capital requis est aligné avec le plan stratégique de la Banque, de même que sur

les niveaux de capitalisation du secteur et les attentes des investisseurs et des actionnaires. Bien que le niveau de capital ne soit qu'un des éléments utilisés par les agences de notation pour déterminer la note de crédit de la Banque, ce niveau de capital doit être conforme à la note de crédit visée. Compte tenu de ces facteurs, les objectifs de la Banque en matière d'adéquation des fonds propres peuvent évoluer avec le temps.

Le conseil d'administration est responsable de l'examen annuel et de l'approbation de plusieurs documents, dont la politique de gestion du capital et d'adéquation du capital, le PIEAFP, le plan financier et commercial triennal et le plan de capital. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration examine l'adéquation du capital trimestriellement. La direction surveille les ratios de capital mensuellement. Le secteur Gestion intégrée des risques supervise le cadre de gestion du capital de la Banque. Entre autres responsabilités, il surveille les limites et l'adéquation du capital ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion et d'adéquation du capital. La Trésorerie corporative de la Banque, quant à elle, est responsable de l'élaboration du plan de capital et de la gestion courante du capital.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Le calcul des fonds propres réglementaire est assujéti aux lignes directrices du BSIF. Ces lignes directrices découlent du cadre normatif sur les fonds propres réglementaires fondés sur le risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB). Les fonds propres de catégorie 1 représentent les formes de fonds propres les plus permanentes, sont exempts des charges fixes obligatoires portées en diminution du résultat et sont subordonnés sur le plan juridique aux droits des déposants et des autres créanciers de l'institution financière. Les fonds propres de catégorie 2 se composent d'instruments de fonds propres supplémentaires qui contribuent à la capacité globale d'une institution financière à poursuivre ses activités. Le total des fonds propres représente la somme de fonds propres de catégorie 1 et de fonds propres de catégorie 2.

Les exigences réglementaires en matière de fonds propres imposent des niveaux de fonds propres minimums qui doivent être pris en compte concurremment aux autres facteurs susmentionnés lors de l'évaluation de l'adéquation des fonds propres de la Banque. Selon les normes du CBCB, les banques doivent maintenir un ratio de fonds propres de catégorie 1 d'au moins 4 % et un ratio de fonds propres total d'au moins 8 %. Le BSIF exige que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio de fonds propres de catégorie 1 d'au moins 7 % et un ratio de fonds propres total d'au moins 10 %. La Banque a opté pour l'utilisation de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et, au 31 janvier 2011, la Banque a choisi d'avoir recours à la méthode standard pour prendre en compte le risque opérationnel plutôt qu'à la méthode de l'indicateur de base. Les tableaux 23 et 24 présentent l'actif pondéré en fonction des risques et les fonds propres réglementaires qui servent au calcul des ratios CBCB. La Banque et ses filiales se sont conformées aux exigences du BSIF tout au long de l'exercice.

PROPOSITION DE NOUVELLES RÈGLES DE MESURE DES FONDS PROPRES ET DES LIQUIDITÉS

Au mois de décembre 2010, le CBCB a rendu publiques de nouvelles lignes directrices en matière de fonds propres, communément appelées Bâle III. Ces nouvelles exigences entreront en vigueur en janvier 2013 et, de manière générale, établiront des normes plus strictes en matière d'adéquation des fonds propres.

Au mois de janvier 2011, le CBCB a publié de plus amples informations relativement aux critères d'admissibilité des éléments de fonds propres en vertu des lignes directrices. Par la suite, au mois de février 2011, le BSIF a fourni d'autres directives

relativement au traitement des instruments de fonds propres non admissibles. Conséquemment, certains instruments de fonds propres ne seront plus entièrement admissibles comme fonds propres réglementaires à compter du 1^{er} janvier 2013. Les instruments de fonds propres de la Banque autres que les actions ordinaires seront considérés comme non admissibles sous le régime de Bâle III et seront donc progressivement exclus, au rythme de 10 % par année, à compter de 2013. Ces instruments de fonds propres, autres que les actions ordinaires, incluent aussi bien les actions privilégiées, séries 9 et 10, que les billets à moyen terme subordonnés, série 2010-1. La Banque n'a émis aucun titre hybride ni aucun instrument novateur inclus dans les fonds propres de catégorie 1. De même, aucun de ses instruments de fonds propres n'est soumis à une clause de rachat advenant un événement réglementaire. Par conséquent, aucun rachat advenant un événement réglementaire n'est prévu.

Compte tenu de la position de la Banque en matière de fonds propres et de la nature de ses activités, et en fonction de la compréhension actuelle des règles de Bâle III, la direction croit que la Banque est bien placée pour respecter les exigences en matière de fonds propres à venir. Au 31 octobre 2011, le ratio de fonds propres ordinaires et assimilés de catégorie 1 s'établirait à environ 7,3 % selon les règles de Bâle III applicables en 2019 (sans prise en compte des dispositions transitoires). Le ratio des fonds propres de catégorie 1 selon les règles de Bâle III serait de 9,2 %. Compte tenu du caractère évolutif des règles internationales en matière de fonds propres de même que des perspectives d'expansion du bilan, la Banque restera quand même prudente en ce qui concerne le déploiement de ses fonds propres.

Par ailleurs, afin de maintenir de solides ratios de fonds propres et de gérer prudemment le capital, la Banque envisage également une émission d'actions ordinaires d'environ 50,0 millions \$ d'ici la fin de 2012 selon les nouvelles exigences en matière de fonds propres réglementaires et en fonction des conditions de marché prévues en 2012.

Au mois de décembre 2009, le CBCB a rendu publiques des propositions relatives à de nouvelles exigences en ce qui concerne les liquidités, qui introduisaient de nouvelles normes globales en cette matière. Des mises à jour contenant des informations additionnelles ont été publiées en 2010. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, étant donné que ces propositions ne sont toujours pas finalisées tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et qu'elles sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs.

INCIDENCE DE L'ACQUISITION DES SOCIÉTÉS MRS

Le 16 novembre 2011, la Banque, par l'intermédiaire de la filiale B2B Trust, a conclu l'acquisition de la totalité des sociétés MRS. En tenant compte des estimations relatives aux exigences en matière de fonds propres des sociétés MRS à la clôture de la transaction, le ratio des fonds propres de catégorie 1 de la Banque sous Bâle II s'établirait à environ 10,4 % au 31 octobre 2011, bien aisément au-dessus des seuils réglementaires en vigueur. En outre, le ratio de fonds propres ordinaires et assimilés selon Bâle III de la Banque en fonction de l'ensemble des règles de Bâle III applicables en 2019 (sans la prise en compte des dispositions transitoires) et compte tenu de l'incidence prévue de l'adoption des IFRS devrait répondre à l'exigence minimale de 7 % d'ici la date de transition du 1^{er} janvier 2013, un niveau que la Banque devrait atteindre grâce à une gestion proactive de l'actif pondéré en fonction des risques au cours du prochain exercice.

TABLEAU 23
ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	225%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
2011										
Catégorie d'exposition										
Entreprises	1 544 \$	42 297 \$	– \$	59 791 \$	– \$	4 142 379 \$	9 910 \$	– \$	4 255 921 \$	4 195 599 \$
Souverains	3 544 374	255 875	–	–	–	–	–	–	3 800 249	51 175
Banques	–	396 122	–	–	–	–	–	–	396 122	79 224
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	4 062 669	–	4 202 215	–	–	44 114	–	–	8 308 998	1 514 889
Autres expositions sur la clientèle de détail	697 649	–	–	–	2 358 500	9 575	–	–	3 065 724	1 778 450
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	88 901	–	–	–	1 097 389	–	–	–	1 186 290	823 042
Actions	–	–	–	–	–	326 422	–	–	326 422	326 422
Titrisation	–	26 366	–	24	–	2 816	–	1 788	30 994	12 124
Autres actifs	70 653	128 904	–	–	–	490 024	–	–	689 581	515 805
	8 465 790	849 564	4 202 215	59 815	3 455 889	5 015 330	9 910	1 788	22 060 301	9 296 730
Dérivés	–	359 411	–	–	–	22 127	–	–	381 538	94 009
Engagements de crédit	33 678	6 000	–	–	–	520 944	–	–	560 622	522 144
Risques opérationnels ⁽¹⁾										1 159 088
	8 499 468 \$	1 214 975 \$	4 202 215 \$	59 815 \$	3 455 889 \$	5 558 401 \$	9 910 \$	1 788 \$	23 002 461 \$	11 071 971 \$
Éléments inscrits au bilan										
Liquidités										46 138 \$
Valeurs mobilières										538 524
Prêts hypothécaires										4 479 857
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations										3 715 143
Autres actifs										517 068
										9 296 730 \$

(1) Au 31 janvier 2011, la Banque a choisi d'utiliser l'approche standard pour comptabiliser le risque opérationnel plutôt que la méthode de l'indicateur de base.

	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	225%	TOTAL	ACTIF PONDÉRÉ EN FONCTION DES RISQUES
2010										
Catégorie d'exposition ⁽²⁾										
Entreprises	1 622 \$	29 210 \$	– \$	48 368 \$	– \$	3 757 595 \$	36 949 \$	– \$	3 873 744 \$	3 843 045 \$
Souverains	3 740 188	139 289	–	–	–	–	–	–	3 879 477	27 858
Banques	–	209 246	–	–	–	–	–	–	209 246	41 849
Hypothèques résidentielles sur la clientèle de détail	4 046 779	–	3 819 472	–	–	35 299	–	–	7 901 550	1 372 114
Autres expositions sur la clientèle de détail	638 031	–	–	–	2 421 077	10 833	–	–	3 069 941	1 826 641
Petites entreprises assimilées aux autres expositions sur la clientèle de détail	90 388	–	–	–	943 884	–	–	–	1 034 272	707 913
Actions	–	–	–	–	–	260 099	–	–	260 099	260 099
Titrisation	–	21 187	–	6 006	–	1 646	–	–	28 839	8 886
Autres actifs	61 599	115 710	–	–	–	503 605	–	–	680 914	526 747
	8 578 607	514 642	3 819 472	54 374	3 364 961	4 569 077	36 949	–	20 938 082	8 615 152
Dérivés	135	273 850	–	–	–	14 534	–	–	288 519	69 304
Engagements de crédit	34 338	6 000	–	–	–	520 634	–	–	560 972	521 834
Risques opérationnels ⁽¹⁾										1 247 275
	8 613 080 \$	794 492 \$	3 819 472 \$	54 374 \$	3 364 961 \$	5 104 245 \$	36 949 \$	– \$	21 787 573 \$	10 453 565 \$
Éléments inscrits au bilan										
Liquidités										7 004 \$
Valeurs mobilières										409 363
Prêts hypothécaires										4 144 830
Autres prêts et engagements de clients en contrepartie d'acceptations										3 526 124
Autres actifs										527 831
										8 615 152 \$

(1) Au 31 janvier 2011, la Banque a choisi d'utiliser l'approche standard pour comptabiliser le risque opérationnel plutôt que la méthode de l'indicateur de base.

(2) Montant retraité en fonction de la variation de la pondération du risque associé aux portefeuilles de prêts hypothécaires résidentiels et aux portefeuilles de détail.

TABLEAU 24
FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Aux 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage]

	2011	2010	VARIATION 11 / 10
Fonds propres de catégorie 1			
Actions ordinaires	259 492\$	259 363\$	- %
Surplus d'apport	227	243	(7)
Bénéfices non répartis	818 207	741 911	10
Actions privilégiées non cumulatives	210 000	210 000	-
Écarts d'acquisition	(53 790)	(53 790)	-
Dédutions relatives à la titrisation et autres	(16 911)	(16 936)	-
Total des fonds propres de catégorie 1 (A)	1 217 225	1 140 791	7
Fonds propres de catégorie 2			
Dette subordonnée	242 512	150 000	62
Provisions générales	73 602	73 250	-
Dédutions relatives à la titrisation et autres	(16 499)	(13 714)	20
Total des fonds propres de catégorie 2	299 615	209 536	43
Total des fonds propres réglementaires - BRI (B)	1 516 840\$	1 350 327\$	12 %
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (C)	11 071 971\$	10 453 565\$	
Ratio BRI de fonds propres de catégorie 1 (A/C)	11,0%	10,9%	
Ratio BRI total des fonds propres (B/C)	13,7%	12,9%	
Ratio actif / fonds propres	16,2 x	17,7 x	
Capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sur l'actif pondéré en fonction des risques ⁽¹⁾	9,2%	9,0%	

(1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration doit approuver les versements de dividendes sur les actions privilégiées et ordinaires chaque trimestre. La déclaration et le versement de dividendes sont assujettis à certaines restrictions légales, comme il est décrit à la note 13 afférente aux états financiers consolidés annuels. Le niveau de dividendes déclarés sur les actions ordinaires reflète les vues de la direction et du conseil d'administration

sur les perspectives financières de la Banque et prend en considération les attentes du marché et les attentes réglementaires, de même que les objectifs de croissance de la Banque, comme ils sont définis dans son plan stratégique. Le tableau suivant présente un sommaire des dividendes déclarés au cours des trois derniers exercices.

TABLEAU 25
DIVIDENDES SUR ACTIONS ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ

Pour les exercices clos les 31 octobre [en milliers de dollars, sauf les montants par action et les ratios du dividende versé]

	2011	2010	2009
Dividendes déclarés sur les actions privilégiées	11 775\$	11 775\$	11 775\$
Dividendes déclarés par action ordinaire	1,62\$	1,44\$	1,36\$
Dividendes déclarés sur les actions ordinaires	38 757\$	34 446\$	32 453\$
Ratio du dividende versé ⁽¹⁾	33,7%	31,1%	32,1%

(1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 69.

CADRE DE GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

La gestion des risques constitue une activité essentielle pour la Banque pour atteindre ses objectifs financiers et protéger sa réputation. Dans ce contexte, et pour permettre à la direction de s'assurer de l'existence de saines pratiques qui favorisent la gestion efficace et prudente de ses activités et risques, la Banque a élaboré un cadre de gestion intégrée des risques (le « cadre »).

Le cadre définit la structure de gouvernance, le processus de gestion des risques et les principaux risques auxquels la Banque doit faire face. Le présent rapport de gestion présente également la structure de contrôle interne et de gouvernance d'entreprise qui favorise une saine gestion intégrée des risques et l'organisation de l'environnement de contrôle. Le cadre se compose de mécanismes et de dispositions qui permettent à la Banque de repérer les risques, d'élaborer et d'appliquer

des contrôles internes adéquats et efficaces pour garantir une gestion saine et prudente de ces risques, et de mettre en œuvre des systèmes fiables et complets pour surveiller convenablement l'efficacité de ces contrôles.

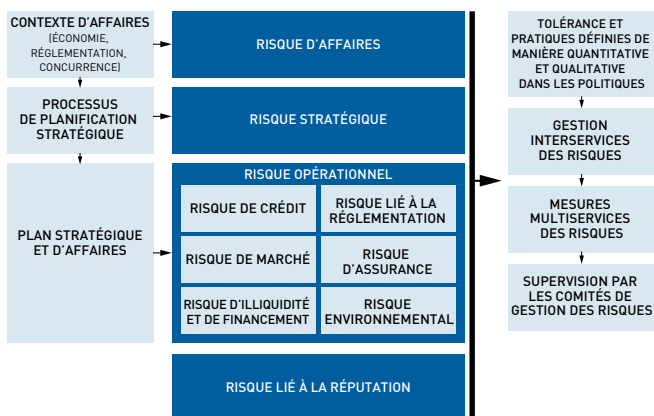
Le cadre a pour principal objectif la création et le maintien d'une culture de gestion des risques dans tous les secteurs d'activité et dans toutes les filiales de la Banque. Le cadre a également pour objectif de :

- Mettre en place des processus permettant de déceler, de comprendre et d'évaluer les risques les plus importants;
- Veiller à ce que la tolérance au risque de la Banque soit en accord avec sa stratégie et ses objectifs;
- Établir des limites de risque et des politiques de gestion des risques saines et prudentes;

- Élaborer et appliquer des contrôles internes efficaces;
- Définir les rôles et les responsabilités du comité de direction en matière de gestion des risques.

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

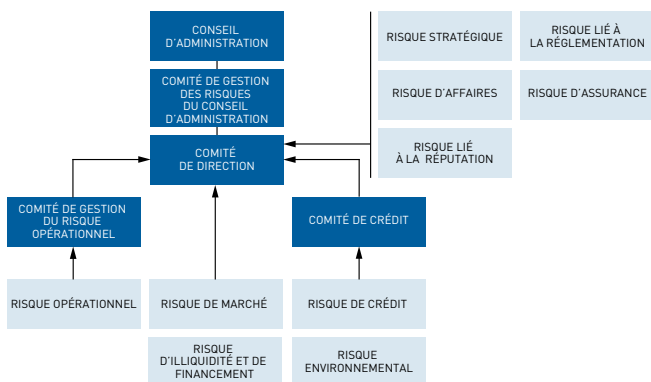
Le cadre de gestion intégrée des risques de la Banque, présenté ci-après, est interrelié au processus de planification stratégique à partir duquel le plan d'affaires de la Banque est défini. Des politiques approuvées par le conseil d'administration décrivent les tolérances, les mesures et les responsabilités pour chacun des principaux risques. Ces politiques doivent être mises en œuvre par les secteurs concernés et leur application supervisée par les comités de gestion des risques appropriés.



La gestion des risques est effectuée de façon interdépartementale par les gestionnaires des secteurs d'activité qui gèrent activement les risques liés à leurs activités, ainsi que par les professionnels de la gestion des risques et du contrôle interne.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE

La responsabilité ultime de la gestion des risques relève du conseil d'administration. Le comité de gestion des risques du conseil d'administration approuve et révisé annuellement les seuils de tolérance au risque et les politiques relatives à la gestion des risques. Il délègue ensuite à la direction la responsabilité d'en élaborer les paramètres, de les communiquer et de les mettre en application. La direction prend activement part à la détection, à l'évaluation et à la gestion des risques. Les gestionnaires des secteurs d'activité ont la responsabilité d'appliquer les politiques et d'informer la haute direction en ce qui a trait à l'évolution des risques, en collaboration avec le secteur Gestion intégrée des risques.



RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'assure que la Banque maintient un processus adéquat de gestion stratégique qui tient compte des risques. De plus, sur la foi des attestations et des rapports consolidés fournis par la direction, le conseil d'administration évalue une fois l'an si la Banque exerce ses activités dans un environnement propice au contrôle interne.

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration doit veiller à ce que le cadre de gestion intégrée des risques soit appliqué correctement et examine périodiquement son efficacité. Le comité doit également s'assurer que le cadre est doté d'un processus adéquat de gestion des risques aux fins de la détection, de la mesure, de la quantification et de la gestion des risques, ainsi que l'élaboration de politiques adéquates de gestion des risques.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS INTERNES DE GESTION DES RISQUES

Le comité de direction, dirigé par le président et chef de la direction, agit à titre de principal comité de gestion des risques de la Banque. Il veille à ce que le cadre de gestion intégrée des risques soit mis en application de manière efficiente. La haute direction joue un rôle actif en matière d'identification, d'évaluation et de gestion des risques et est responsable de la mise en œuvre du cadre nécessaire à la gestion du risque d'affaires, du risque découlant de la réglementation, du risque stratégique, du risque lié à la réputation et du risque d'assurance. En outre, le comité de direction, secondé par les comités de gestion des risques, évalue et examine les politiques de gestion des risques relatives aux risques de marché, d'illiquidité et de financement, de crédit, de réputation et opérationnel.

Le comité de direction supervise également la gestion du risque structurel de taux d'intérêt, la gestion du risque d'illiquidité et de financement et la gestion du capital. Plus précisément, il :

- supervise les orientations générales relatives au risque structurel de taux d'intérêt, de même que la sensibilité au risque de taux d'intérêt, par secteur d'activité;
- approuve les hypothèses relatives à la gestion de l'actif et du passif et à la liquidité, et s'assure que les règles sur les prix de transfert sont conformes aux hypothèses;
- approuve les stratégies de financement et de capital.

Le comité de gestion du risque opérationnel révisé les politiques de gestion du risque opérationnel, en recommande l'approbation par le comité de direction et examine le rapport sur les pertes opérationnelles subies. De plus, il examine et approuve les outils d'identification et d'évaluation de la fréquence et de l'incidence des risques opérationnels, révisé les rapports destinés au comité de direction sur les plans d'action des secteurs d'activité permettant d'atténuer et de mieux gérer le risque opérationnel et examine les indicateurs de risque opérationnel. Enfin, le comité est responsable de la supervision du plan de continuité des affaires et de la prévention de la fraude.

Le **comité de crédit** a pour responsabilité première de s'assurer de l'élaboration des politiques et des procédures de crédit, et de la mise en place de systèmes d'information liés à la gestion des risques de crédit actuels et potentiels de la Banque, ainsi que d'autoriser des prêts dans les limites établies. Il est également responsable d'examiner les arriérés de tous les types de prêt, d'autoriser les pertes sur prêts selon les limites établies et de s'assurer de l'adéquation des provisions pour pertes sur prêts.

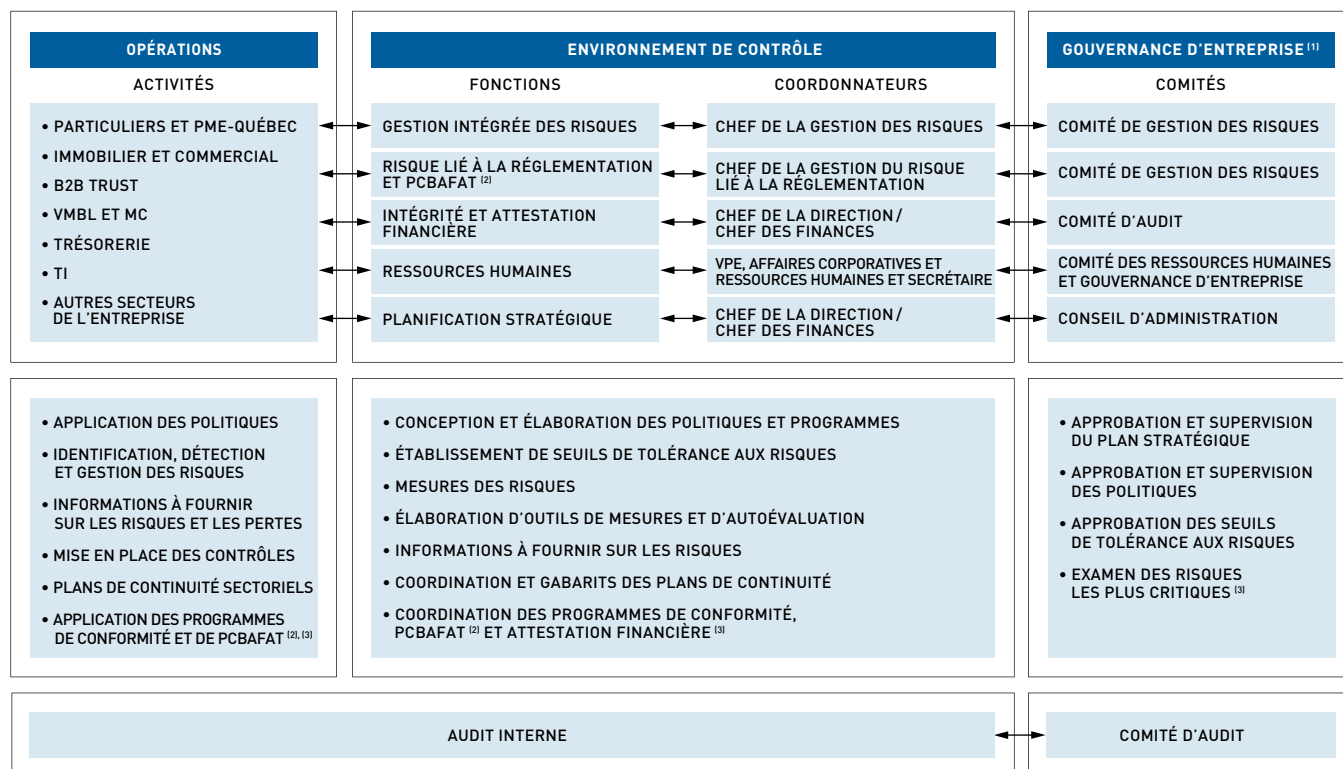
FONCTIONS DE GOUVERNANCE SOUTENANT LA GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Le tableau qui suit présente la structure de contrôle et de gouvernance de la Banque (la « structure »), laquelle comprend plusieurs fonctions de gouvernance conçues pour améliorer la gestion intégrée des risques. La structure est divisée en trois volets distincts : les opérations, l'environnement de contrôle et la gouvernance d'entreprise. Les opérations sont au cœur de la gestion des risques puisque les directeurs des opérations sont aux premières lignes pour identifier les risques et les gérer activement en appliquant des politiques en matière de risques et en mettant en œuvre des contrôles et des

mesures d'atténuation des risques. L'environnement de contrôle s'articule autour de cinq fonctions : les ressources humaines, la planification stratégique, l'intégrité financière, la gestion intégrée des risques et la gestion du risque lié à la réglementation. La responsabilité de chaque fonction est déléguée aux membres de la haute direction (les coordonnateurs). L'environnement de contrôle est responsable du cadre et de la supervision de la gestion des risques, y compris une évaluation du risque indépendante. Les comités du conseil d'administration surveillent l'environnement de contrôle. En ce qui a trait à la gouvernance d'entreprise, il incombe au conseil d'administration de s'assurer, dans la mesure du possible, que les objectifs et les stratégies de la Banque respectent son seuil de tolérance aux risques.

Le secteur **Audit interne** joue également un rôle clé, puisqu'il est responsable de la mise en place et du maintien d'un système fiable et complet de surveillance adéquate de l'efficacité des contrôles effectués au sein des différentes fonctions du cadre. Par ailleurs, les exigences réglementaires et légales font partie intégrante du cadre de gestion intégrée des risques de la Banque.

STRUCTURE DE CONTRÔLE ET DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



(1) Gouvernance d'entreprise assurée par le conseil d'administration et ses comités.
 (2) Produits de la criminalité (blanchiment d'argent) et financement d'activités terroristes.
 (3) Cette liste de fonctions n'est pas exhaustive.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE ET DU RISQUE D'AFFAIRES

Le risque stratégique découle de plans d'affaires, de stratégies, de processus de prise de décisions, d'attribution et de l'utilisation des ressources de la Banque inadéquats.

Le risque d'affaires correspond à l'incidence défavorable éventuelle de changements dans l'environnement fiscal, économique, concurrentiel, réglementaire ou comptable sur les résultats de la Banque.

La haute direction est responsable de la gestion du risque stratégique et du risque d'entreprise de la Banque. Un processus de planification stratégique se déroule chaque année. La Banque procède alors à l'analyse des forces, des faiblesses, des menaces et des opportunités afin de déterminer la rentabilité et le profil de risque de ses divers secteurs d'activité. La stratégie globale de la Banque est établie par la haute direction et soumise au conseil d'administration pour son approbation.

GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une perte financière puisse survenir si une contrepartie (y compris un débiteur, l'émetteur d'un titre ou le garant d'un titre) ne respecte pas entièrement ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque relativement à un instrument financier au bilan ou hors bilan.

La gestion du risque de crédit est une fonction indépendante des opérations, ce qui préserve l'indépendance et l'intégrité de l'évaluation des risques. Le comité de crédit a pour mandat de superviser, sur une base opérationnelle, l'ensemble de la gestion du risque de crédit. Le rapport sur la gestion intégrée des risques, présenté chaque trimestre au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration, fournit un sommaire de l'information clé relative aux risques de crédit. Les politiques adoptées par la Banque en matière de gestion du risque de crédit assurent une appréciation adéquate des risques. Ces politiques couvrent l'autorisation de crédit par niveau d'autorité, l'attribution de cotes de risque, la gestion des prêts douteux, l'établissement de provisions spécifiques et générales, et la tarification en fonction du risque. Les politiques sont revues et approuvées périodiquement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Le processus d'autorisation des contreparties et des prêts est centralisé. La Banque utilise des systèmes experts en appui au processus décisionnel pour la plupart des demandes de crédit à la consommation, de prêts hypothécaires résidentiels et de cartes de crédit, ainsi que de prêts commerciaux. En ce qui concerne les prêts commerciaux, les demandes sont aussi analysées au cas par cas par des équipes spécialisées. Par l'intermédiaire de son service de gestion du risque de crédit, la Banque fait le suivi de ses portefeuilles d'instruments financiers, tant sur le plan qualitatif que quantitatif, grâce à : i) des politiques et des mécanismes de révision des divers types de dossiers; ii) des systèmes de mise à jour des cotes de risque et iii) l'analyse de la tarification. Chaque mois, le comité de crédit de la Banque examine les prêts douteux et procède à des analyses de haut niveau des prêts en défaut depuis au moins 90 jours. Les processus de recouvrement sont centralisés et s'appuient sur une expertise spécialisée.

La Banque utilise divers outils pour gérer ses risques. Parmi ceux-ci, un système de cotation des risques comprenant 18 cotes est utilisé pour évaluer tous les types de crédit commercial. À partir d'une certaine cote, les dossiers sont considérés comme étant sous surveillance et leur gestion suit des procédures spécifiques. Sur le plan de la qualité des portefeuilles, un prêt est considéré comme douteux lorsque les paiements d'intérêts accusent plus de trois mois de retard ou si, de l'avis de la direction, il existe un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrer la totalité du capital à l'échéance.

Des provisions spécifiques pour pertes sont constituées afin d'ajuster la valeur comptable des prêts douteux à la valeur de réalisation actualisée estimée. Dans le cas des prêts douteux commerciaux et immobiliers, les provisions sont révisées sur une base individuelle dans le cadre d'un processus continu.

Les provisions pour prêts douteux liées aux portefeuilles de prêts aux consommateurs sont généralement établies pour chaque portefeuille en utilisant des modèles qui tiennent compte de l'historique des pertes. Les tableaux 26 et 27 présentent plus d'information sur les prêts douteux.

En sus des provisions spécifiques, la Banque maintient des provisions générales qui couvrent les pertes de valeur du portefeuille de prêts existant qui ne peuvent être encore associées à des prêts en particulier. La Banque utilise un modèle de provision générale fondé sur la cotation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité.

La diversification est l'un des principes fondamentaux de la gestion de risques. À cette fin, la politique de crédit établit des lignes directrices pour limiter les concentrations de crédit par contrepartie et par secteur d'activité, et identifie certains secteurs jugés plus risqués et donc à éviter. La composition des portefeuilles de prêts est présentée dans les graphiques ci-après.

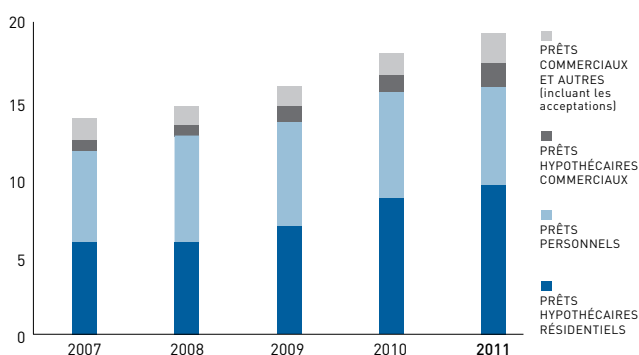
Composition du portefeuille de prêts

Le portefeuille de prêts de la Banque est constitué de prêts personnels, de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts commerciaux, y compris des acceptations bancaires. La composition du portefeuille de prêts au 31 octobre 2011 est demeurée relativement inchangée par rapport au 31 octobre 2010. Les prêts hypothécaires résidentiels incluent principalement des prêts hypothécaires de détail, ainsi que des prêts hypothécaires pour des projets de développement immobilier résidentiels et des propriétés de plus grande envergure d'une valeur de 0,6 milliard \$.

Les prêts aux particuliers et aux microentreprises représentent près de 70 % du portefeuille de prêts de la Banque, ce qui reflète sa forte présence auprès des particuliers par l'intermédiaire des secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust. De plus, les prêts commerciaux et les prêts hypothécaires commerciaux sont accordés essentiellement à de petites et moyennes entreprises.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

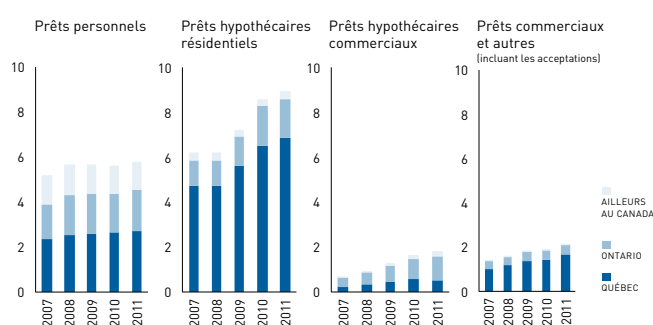
(en milliards de dollars)



Répartition géographique

La Banque exerce ses activités partout au Canada. Au Québec, la majorité des produits de crédit de la Banque sont offerts principalement par l'intermédiaire de son réseau de succursales et de ses centres d'affaires commerciaux. Elle étend ses activités partout au Canada grâce à plusieurs autres centres d'affaires commerciaux. La Banque offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers indépendants par l'intermédiaire de B2B Trust. Au 31 octobre 2011, les prêts consentis au Québec constituaient 64 % du total des prêts, et les prêts consentis à des emprunteurs hors Québec, 36 % (respectivement 63 % et 37 % au 31 octobre 2010).

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS
(en milliards de dollars)



Assurances et garanties

Une part importante du portefeuille de prêts de la Banque est assurée auprès de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) ou garantie par des actifs des emprunteurs. La SCHL offre un programme d'assurance hypothécaire dont l'objectif ultime est de faciliter l'accès pour les Canadiens à du financement hypothécaire à coût abordable. À titre de prêteur agréé en vertu de ce programme, la Banque bénéficie de la couverture d'assurance, réduisant ainsi son risque global de crédit et améliorant ses ratios de capital. La Banque assure également des groupes de prêts hypothécaires par l'intermédiaire d'un programme d'assurance de la SCHL. De plus, en maintenant une forte proportion de prêts hypothécaires résidentiels assurés, la Banque conserve sa capacité de mener des activités de titrisation pour financer ses activités à un coût optimal et gérer ses liquidités. À la fin de l'exercice 2011, 46 % des prêts hypothécaires résidentiels étaient assurés par la SCHL, un taux relativement inchangé par rapport à 2010. La Banque considère qu'elle détient d'excellentes garanties pour les autres prêts hypothécaires conventionnels dont la valeur n'excède jamais 80 % de la valeur estimée initiale des propriétés, conformément aux exigences légales.

Les prêts hypothécaires commerciaux sont garantis par des actifs spécifiques dont, notamment, des projets de construction, des propriétés commerciales, des centres commerciaux, des édifices à bureaux, des usines, des entrepôts et des condominiums industriels. De manière générale, la valeur de ces prêts n'excède pas 60 % à 75 % de la valeur estimée initiale des propriétés, selon la nature du prêt.

Les autres prêts commerciaux sont en général garantis par divers actifs, comme les stocks et les créances, ainsi que, dans certains cas, par des privilèges additionnels sur les biens immobiliers et les autres immobilisations corporelles.

Le portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust se compose principalement de prêts sur fonds communs de placement. La souscription des prêts est soumise à un processus rigoureux qui permet de gérer le risque de crédit associé aux clients de manière efficace. Les autorisations sont très largement fondées sur la capacité des clients à rembourser des prêts, de même que sur la solidité de leur situation financière, qui repose principalement sur leur note de crédit. De plus, le portefeuille fait l'objet d'une analyse périodique afin de repérer tout problème potentiel de crédit. Enfin, les prêts sont garantis par une liste exhaustive de fonds communs de placement et de fonds distincts admissibles. Plus le ratio prêt/valeur augmente, plus les critères imposés sont stricts. Pour les prêts dont les déboursements sont importants, des renseignements additionnels sur les revenus personnels et les actifs nets sont habituellement exigés.

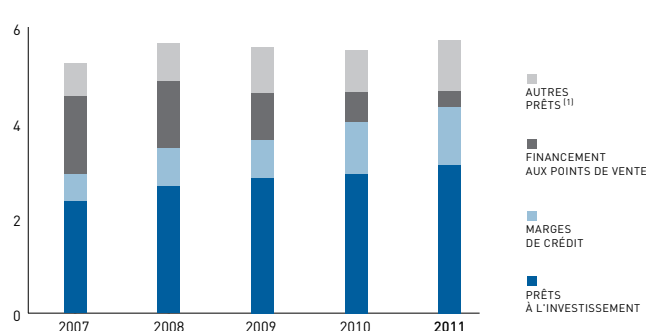
Le processus de souscription de marges de crédit hypothécaire et de prêts au financement aux points de vente permet d'évaluer le risque de crédit associé aux clients. De plus, ces prêts sont garantis par des actifs immobiliers et d'autres actifs. D'autre part, plus de 10 % du portefeuille de prêts personnels de la Banque est composé de prêts étudiants et de prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs, qui sont garantis par le gouvernement fédéral ou le gouvernement d'une province.

Évolution de la composition des portefeuilles de prêts

Prêts personnels

Au 31 octobre 2011, le portefeuille de prêts personnels s'élevait à 5,8 milliards \$, une hausse de 138,0 millions \$ par rapport au 31 octobre 2010. Cette hausse s'explique principalement par l'accroissement, au cours de l'exercice, des marges de crédit hypothécaire et du portefeuille de prêts à l'investissement de B2B Trust de 157,4 millions \$ et 116,9 millions \$ respectivement, facteurs qui ont plus que contrebalancé la diminution de 161,9 millions \$ du portefeuille de financement aux points de vente, compte tenu de la décision de la direction de réduire graduellement le risque associé à ces activités.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS PERSONNELS
(en milliards de dollars)



(1) Incluant les prêts sur cartes de crédit, les prêts étudiants, les prêts accordés dans le cadre du programme Immigrants investisseurs et les autres prêts.

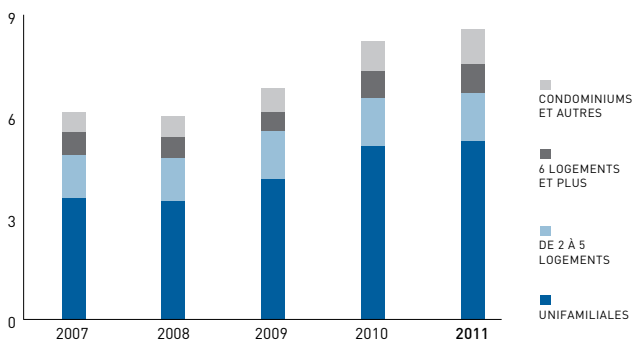
Prêts hypothécaires résidentiels

Comme l'indique le tableau 19 à la page 39 du présent rapport de gestion, le portefeuille de prêts hypothécaires résidentiels, y compris les prêts titrisés hors bilan de 3,4 milliards \$, a augmenté de 1,0 milliard \$, ou 9 %, au cours de l'exercice 2011. Les efforts de développement des affaires de la Banque et sa capacité de répondre aux besoins des clients, ainsi que les conditions favorables du marché immobilier au Canada ont contribué à maintenir l'essor de ce portefeuille en 2011, en dépit de la concurrence vive et soutenue qui prévaut sur le marché de détail.

Les initiatives mises en œuvre au cours des dernières années ont permis à la Banque d'étendre sa portée à divers segments, principalement grâce à l'expansion du groupe de banquiers mobiles, de sorte que le potentiel de croissance des revenus de la Banque sur le marché québécois continue de croître considérablement. En outre, les volumes ont été avantagés par le contexte de taux d'intérêt faibles ainsi que par l'augmentation modérée du prix des maisons, ce qui a résulté en l'augmentation de la demande de prêts hypothécaires.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ ⁽¹⁾

(en milliards de dollars)



(1) Tel que présenté au bilan consolidé

Prêts hypothécaires commerciaux

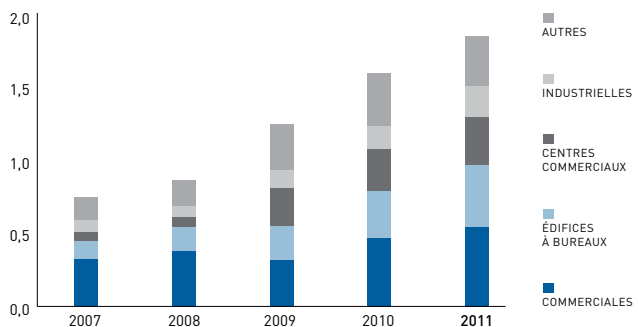
Les prêts hypothécaires commerciaux ont augmenté de 11 % par rapport à l'exercice 2010, pour s'établir à 1,8 milliard \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 1,6 milliard \$ au 31 octobre 2010. Par l'intermédiaire de son secteur d'affaires Immobilier et Commercial, la Banque a continué de générer une importante croissance de ce portefeuille. Au cours de l'exercice 2011, la proportion de prêts à terme fixe a augmenté à 67 %, alors qu'elle s'élevait à 63 % à la fin de l'exercice 2010. La composition du portefeuille de prêts permet de réaliser l'équilibre entre la stabilité des volumes du portefeuille et l'optimisation des marges d'intérêt.

La présence grandissante de la Banque sur le marché immobilier a joué un rôle clé dans l'amélioration de sa rentabilité au cours des dernières années, étant donné que la Banque continue de s'appuyer sur sa solide clientèle pour tirer parti des occasions de croissance offertes par le marché immobilier intermédiaire canadien. La Banque continue de s'efforcer de mieux servir sa clientèle et, le cas échéant, de faire face à l'augmentation de la taille des projets de développement immobilier.

Ce portefeuille contribue également à l'amélioration de la diversification géographique au Canada et au rehaussement du profil global de la Banque. Au 31 octobre 2011, l'ensemble du portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux était réparti comme suit : 70 % en Ontario et dans l'Ouest canadien et 30 % au Québec (64 % en Ontario et dans l'Ouest canadien, et 36 % au Québec au 31 octobre 2010). La valeur moyenne des prêts s'établissait à 2,1 millions \$ au 31 octobre 2011 (2,3 millions \$ au 31 octobre 2010).

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX PAR TYPE DE PROPRIÉTÉ

(en milliards de dollars)



Prêts commerciaux

Au 31 octobre 2011, le portefeuille de prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, a totalisé 2,1 milliards \$, une hausse de 223,5 millions \$ par rapport à 1,9 milliard \$ au 31 octobre 2010. Cette hausse est principalement attribuable aux petites et moyennes entreprises au Québec et, dans une moindre mesure, aux prêts octroyés sur le marché intermédiaire canadien. Comme l'indique le tableau 26, le portefeuille de prêts commerciaux englobe un large éventail d'industries, et aucune industrie spécifique ne représente plus de 25 % de l'ensemble du portefeuille.

Prêts douteux

Les prêts douteux bruts ont diminué de 24,4 millions \$ depuis le début de l'exercice, s'établissant à 163,7 millions \$ au 31 octobre 2011. La diminution des prêts douteux reflète l'amélioration globale de la qualité de crédit au cours de l'exercice, notamment dans le portefeuille de prêts commerciaux, qui a plus que contrebalancé toute incidence de la croissance marquée des prêts. Au cours de l'exercice précédent, les prêts douteux bruts avaient été particulièrement touchés par certaines expositions aux risques des portefeuilles de prêts commerciaux et de prêts hypothécaires commerciaux. La performance des portefeuilles de détail a également été bonne, puisque la Banque continue de réduire l'exposition aux risques liés au marché du financement aux points de vente. De plus, les emprunteurs ont continué de tirer parti des conditions favorables dans le marché du travail au Canada et des faibles taux d'intérêt. Au 31 octobre 2011, les provisions spécifiques de 76,1 millions \$ représentaient 47 % des prêts douteux bruts, un niveau plus élevé par rapport au niveau de 34 % de l'exercice précédent.

Les provisions générales se sont établies à 73,6 millions \$ au 31 octobre 2011, en hausse de 0,3 million \$. Cette hausse est attribuable à la réduction de 2,1 millions \$ des provisions générales au troisième trimestre 2011, découlant principalement des ajustements apportés aux modèles de provisions en

prévision de la conversion aux IFRS, réduction qui a été contrebalancée par l'accroissement de 2,4 millions \$ au quatrième trimestre des provisions générales en raison de la conjoncture économique récente. Les provisions générales reflètent l'estimation, par la direction, des pertes imputables

à la détérioration de la qualité de crédit des prêts qui n'ont pas encore été classés comme douteux.

La note 5 des états financiers consolidés annuels présente de plus amples renseignements à ce sujet.

TABLEAU 26
RÉPARTITION DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT ET PAR INDUSTRIE

Aux 31 octobre ou pour les exercices clos à ces dates (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽¹⁾
Personnels	5 768 787\$	14 395\$	4 239\$	10 156\$	22 802\$
Hypothécaires résidentiels	8 928 544	50 903	7 370	43 533	5 593
Hypothécaires commerciaux	1 813 293	28 691	16 212	12 479	5 282
	16 510 624	93 989	27 821	66 168	33 677
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)					
Fabrication	220 064	19 556	17 399	2 157	(324)
Transformation et ressources naturelles	122 304	23 658	14 303	9 355	10 013
Agriculture	225 876	5 845	982	4 863	235
Services publics	58 451	53	53	-	(947)
Commerce de gros et détail	357 167	8 953	4 951	4 002	4 242
Construction	166 400	1 508	1 349	159	(33)
Services financiers	86 219	618	283	335	11
Service immobilier, service de location et de location à bail	437 349	5 237	5 394	(157)	1 016
Autres services et administration publique	274 188	1 020	501	519	(232)
Transport et communications	93 032	3 208	3 046	162	(775)
Autres	39 067	80	59	21	(235)
	2 080 117	69 736	48 320	21 416	12 971
Sous-total	18 590 741\$	163 725\$	76 141\$	87 584	46 648
Provisions générales				(73 602)	352
Total				13 982\$	47 000\$
En % du portefeuille de prêts et acceptations		0,88%		0,08%	

(1) Imputée à l'état des résultats consolidé

	2010				
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS SPÉCIFIQUES	PRÊTS DOUTEUX NETS	PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ⁽¹⁾
Personnels	5 630 788\$	16 397\$	5 312\$	11 085\$	31 460\$
Hypothécaires résidentiels	8 582 548	39 304	4 256	35 048	3 486
Hypothécaires commerciaux	1 638 861	34 316	10 934	23 382	8 729
	15 852 197	90 017	20 502	69 515	43 675
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)					
Fabrication	194 993	27 042	18 540	8 502	12 019
Transformation et ressources naturelles	138 407	24 948	4 520	20 428	3 349
Agriculture	220 957	15 168	1 471	13 697	198
Services publics	53 640	3 385	1 000	2 385	-
Commerce de gros et détail	310 949	10 272	6 435	3 837	3 726
Construction	140 702	2 006	1 485	521	551
Services financiers	105 254	332	272	60	(469)
Service immobilier, service de location et de location à bail	346 338	5 605	4 805	800	1 317
Autres services et administration publique	200 180	2 037	1 153	884	901
Transport et communications	101 974	6 038	4 377	1 661	2 799
Autres	43 246	1 273	333	940	(66)
	1 856 640	98 106	44 391	53 715	24 325
Sous-total	17 708 837\$	188 123\$	64 893\$	123 230	68 000
Provisions générales				(73 250)	-
Total				49 980\$	68 000\$
En % du portefeuille de prêts et acceptations		1,06%		0,28%	

(1) Imputée à l'état des résultats consolidé

TABLEAU 27
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRÊTS PAR PORTEFEUILLE DE CRÉDIT

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2011		2010	
	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX
Québec				
Personnels	2 706 009 \$	3 550 \$	2 623 991 \$	4 667 \$
Hypothécaires résidentiels	6 881 229	9 725	6 489 265	13 870
Hypothécaires commerciaux	542 538	11 760	589 498	13 473
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	1 688 431	54 417	1 441 310	82 987
	11 818 207	79 452	11 144 064	114 997
Ailleurs au Canada				
Personnels	3 062 778	10 845	3 006 797	11 730
Hypothécaires résidentiels	2 047 315	41 178	2 093 283	25 434
Hypothécaires commerciaux	1 270 755	16 931	1 049 363	20 843
Commerciaux et autres (incluant les acceptations)	391 686	15 319	415 330	15 119
	6 772 534	84 273	6 564 773	73 126
Total	18 590 741 \$	163 725 \$	17 708 837 \$	188 123 \$

GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite des variations des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (GAP) de la Banque.

Le **risque de taux d'intérêt** correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt. La section portant sur les activités de gestion de l'actif et du passif décrit la gestion globale du risque de taux d'intérêt. Le risque structurel de marché est principalement lié aux différences de dates d'échéance ou de dates de réévaluation des éléments au bilan et hors bilan, ainsi que les options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé de prêts et les clauses de rachat de dépôts.

Le **risque de change** correspond aux pertes que la Banque pourrait subir en raison des fluctuations défavorables des taux de change. Il découle essentiellement des positions de change détenues par la Banque pour soutenir l'offre de produits et services en devises autres que le dollar canadien, des activités de négociation et, dans une moindre mesure, du non-appariement en devises des actifs et des passifs inscrits ou non au bilan, ainsi que de la non-concordance des entrées et sorties de fonds en devises.

Le **risque lié aux actions** correspond au risque de perte financière que la Banque pourrait subir à la suite des fluctuations défavorables du cours de certaines actions ou de l'instabilité du marché boursier en général.

Politiques et normes

L'objectif premier d'une gestion efficace des risques de marché est de mesurer adéquatement les risques de marché les plus importants et de veiller à ce que ces risques respectent le seuil de tolérance aux risques de la Banque. La Banque s'est donc dotée de politiques et de limites pour surveiller et encadrer l'exposition aux risques de marché découlant de ses activités de négociation, de placement et de gestion de l'actif et du passif. Ces politiques et limites établissent les pratiques de gestion de la Banque relativement à divers risques associés à ses activités de trésorerie. Elles sont approuvées par le comité de direction et par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, au moins annuellement, afin

de s'assurer de leur conformité aux principes, objectifs et stratégies de gestion.

Des rapports détaillés sur le niveau de risque et sur la surveillance des limites sont produits quotidiennement et présentés comme suit :

- quotidiennement aux gestionnaires de portefeuilles et de risques ;
- trimestriellement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Méthodes d'évaluation et de gestion des risques de marché (taux d'intérêt, change et actions)

L'évaluation des risques de marché auxquels la Banque est exposée repose sur la combinaison de diverses mesures telles que :

- des limites dites nominales ;
- la valeur à risque (VaR) ;
- des simulations de crise et d'autres mesures de sensibilité.

La Banque fixe des limites qui sont conformes à son plan d'affaires et à sa tolérance au risque de marché. En établissant ces limites, la Banque tient compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et des stratégies d'affaires. Des limites sont établies au niveau des portefeuilles, des secteurs d'activité, des facteurs de risque et de la Banque dans son ensemble, et sont surveillées quotidiennement. Les limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque liés aux activités et peuvent comprendre des montants nominaux de référence, des mesures de sensibilité, la VaR et d'autres simulations de crise. La Banque utilise une combinaison de ces méthodes selon la complexité et la nature de ses activités.

Valeur à risque

La valeur à risque (VaR) correspond à la perte potentielle que la Banque pourrait subir sur une période d'une journée, avec un niveau de confiance de 99 %. Par conséquent, les chances que les pertes réelles subies un jour donné soient plus élevées que la VaR sont théoriquement de 1 %. Afin de calculer la VaR, des simulations historiques, prenant implicitement en compte les corrélations entre les différents facteurs de risque, sont effectuées. La VaR est basée sur un historique de données de 300 jours. Les VaR sont calculées sur une base quotidienne pour l'ensemble des activités des marchés financiers. La Banque utilise des tests de validité rétroactifs pour comparer les profits et les pertes théoriques aux résultats de la VaR de négociation. Cela permet de valider les hypothèses statistiques

du modèle de VaR. Ces tests sont effectués pour chacun des secteurs d'activité et chacun des facteurs de risque, ainsi que pour le portefeuille de négociation dans son ensemble. La variation théorique des profits et pertes est générée en utilisant les fluctuations de prix quotidiennes et en formulant l'hypothèse que la composition du portefeuille est stable.

Simulations de crise et mesures de sensibilité

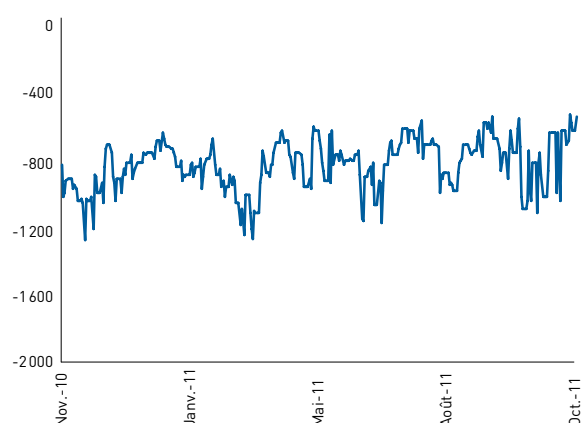
Parallèlement aux calculs de la VaR, l'incidence des simulations de crise sur les profits et pertes est estimée pour les portefeuilles de négociation et de placement, et les résultats qui en découlent sont utilisés pour évaluer l'incidence de situations de marché anormales. Les simulations de crise représentent une mesure de risque complémentaire à la VaR et visent à fournir une estimation de la pire perte que la Banque pourrait subir en présence de scénarios multiples. Le programme de simulations de crise de la Banque combine des scénarios historiques, théoriques et statistiques afin de simuler l'incidence de changements importants des facteurs de risque sur la valeur marchande des portefeuilles. La Banque produit également, sur une base quotidienne, des mesures de sensibilité, incluant des mesures de volatilité et des mouvements parallèles de courbes de rendement, sur des secteurs d'activité spécifiques et sur les activités des marchés financiers dans leur ensemble.

Activités de négociation

Les activités de négociation sont fonction des besoins de la Banque et de ses clients. Les risques de marché associés aux activités de négociation découlent des activités pour lesquelles la Banque agit à titre de principal ou d'agent pour ses clients. Ces activités sont menées principalement par Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et, dans une moindre mesure, par la Trésorerie corporative de la Banque. Le graphique ci-après présente la VaR totale quotidienne du portefeuille de négociation pour l'exercice 2011.

VaR QUOTIDIENNE DU PORTEFEUILLE DE NÉGOCIATION AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS

(en milliers de dollars)



Activités de gestion de l'actif et du passif

Le but des activités de gestion de l'actif et du passif est de contrôler le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence potentielle défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. Ce risque est attribuable principalement aux différences entre les dates d'échéance ou les dates de réévaluation des éléments du bilan et des éléments hors bilan, ainsi qu'aux options incorporées dans certains produits bancaires, notamment les clauses de remboursement anticipé des prêts, le rachat des dépôts et les engagements hypothécaires.

La gestion du risque structurel nécessite un suivi rigoureux de quatre groupes de portefeuilles distincts :

- les opérations bancaires de la clientèle de la Banque, qui dépendent des choix des clients, de la disponibilité des produits et des politiques de tarification selon les termes ;
- les activités de placement, qui comprennent les titres négociables et le financement institutionnel ;
- les activités de négociation de titres, lesquels sont évalués quotidiennement à leur juste valeur marchande selon l'évolution des taux ;
- un portefeuille de couverture qui permet à la Banque de contenir le risque global lié aux taux d'intérêt à l'intérieur de strictes limites internes.

La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Pour atteindre ces objectifs, divers instruments de trésorerie et instruments dérivés, dont, principalement, les swaps de taux d'intérêt, sont utilisés pour modifier les caractéristiques de taux d'intérêt des instruments sous-jacents au bilan de la Banque et pour couvrir le risque inhérent aux options incorporées dans les produits de prêts et de dépôts.

Le risque structurel est géré globalement par la Trésorerie corporative de la Banque et surveillé par le comité de direction, conformément à la politique de gestion du risque structurel approuvée par le comité de gestion des risques du conseil d'administration. Cette politique définit les limites relatives à l'appréciation du risque lié à la valeur économique et au revenu net d'intérêt. Ces limites de risque sont calculées en simulant l'incidence d'une variation parallèle, soudaine et soutenue de 100 points de base des taux pour toutes les échéances.

Le risque lié au revenu net d'intérêt représente l'incidence défavorable des fluctuations des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt au cours des 12 mois suivants. Le risque lié à la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires mesure l'incidence défavorable nette sur la valeur actualisée de l'actif et du passif figurant au bilan et hors bilan.

Les positions des portefeuilles sont revues périodiquement par le comité de direction, qui a la responsabilité de surveiller le positionnement de la Banque en ce qui concerne les fluctuations anticipées de taux d'intérêt et de recommander la couverture de tout risque de taux d'intérêt non désiré. De plus, des rapports de suivi des risques sont présentés périodiquement au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration.

Dans le cadre d'une saine gestion du risque structurel, un rapport d'appariement est produit mensuellement. Ce relevé sert ensuite de base à des analyses de simulation de l'incidence des fluctuations de taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêt et sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. L'un des exercices de simulation consiste à soumettre le bilan de la Banque à des hausses et à des baisses parallèles, soudaines et soutenues de 1 % et de 2 % des taux d'intérêt. Au 31 octobre 2011 par exemple, pour tous les portefeuilles, une augmentation de 1 % du taux d'intérêt aurait entraîné une augmentation d'environ 12,0 millions \$ du revenu net d'intérêt avant impôts pour les 12 mois suivants, et aurait eu des retombées négatives de 20,9 millions \$ sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le tableau 28 ci-après présente d'autres fluctuations de taux d'intérêt. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des fluctuations prévues des taux d'intérêt à court et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations bien en deçà des limites approuvées. La position de la Banque en matière de sensibilité aux taux d'intérêt, au 31 octobre 2011, est présentée à la note 21 afférente aux états financiers consolidés annuels.

TABLEAU 28
ANALYSE DE LA SENSIBILITÉ AU RISQUE

Aux 31 octobre (en milliers de dollars)

	2011		2010	
	EFFET SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	EFFET SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾	EFFET SUR LE REVENU NET D'INTÉRÊT ⁽¹⁾	EFFET SUR LA VALEUR ÉCONOMIQUE DES CAPITAUX PROPRES ⁽²⁾
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 100 points de base	11 965\$	(20 939)\$	4 650\$	(22 638)\$
Diminution de 100 points de base	(14 481)	22 809	(10 411)	25 714
Variation des taux d'intérêt				
Augmentation de 200 points de base	23 943	(39 988)	9 091	(44 050)
Diminution de 200 points de base	(54 931)\$	36 236\$	(46 073)\$	49 540\$

(1) Compte tenu des taux d'intérêt inhabituellement faibles à la fin de l'exercice, l'analyse de sensibilité des taux présente certains résultats asymétriques à l'égard de l'incidence sur le revenu net d'intérêt des 12 prochains mois.

(2) Après impôts sur les bénéfices

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel est inhérent aux activités des institutions financières. Il découle d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des processus, à des personnes, à des systèmes ou à des événements extérieurs.

La politique de gestion du risque opérationnel, revue annuellement par le comité de gestion des risques du conseil d'administration, définit le cadre de gestion du risque opérationnel ainsi que les rôles et responsabilités de diverses parties prenantes. Il incombe toutefois aux gestionnaires des secteurs d'activité et des filiales de gérer de manière proactive le risque opérationnel inhérent à leurs opérations quotidiennes. Le groupe de gestion du risque opérationnel supervise le processus de gestion du risque opérationnel. Le service d'audit interne de la Banque participe à ce processus en communiquant les conclusions de ses mandats d'audit au groupe de gestion du risque opérationnel, ainsi qu'au comité de gestion des risques du conseil d'administration et au comité d'audit.

Le processus de gestion du risque opérationnel dont s'est dotée la Banque comprend les étapes suivantes :

Adoption de politiques par le conseil d'administration

Le cadre de gestion du risque opérationnel comprend la politique de gestion du risque opérationnel, de gestion du risque d'impartition, de gestion de la continuité des opérations, de gestion du risque lié à la sécurité de l'information, de la protection des renseignements personnels et de gestion du risque lié à la responsabilité professionnelle.

Cueillette des données sur les pertes opérationnelles

Les données concernant les pertes opérationnelles sont centralisées au sein du groupe de gestion du risque opérationnel.

Identification du risque opérationnel

Les gestionnaires doivent détecter les risques découlant de leurs activités, y compris les risques liés aux nouveaux produits, aux nouvelles activités et aux nouveaux processus.

Évaluation du risque opérationnel

Toutes les activités de la Banque sont regroupées à l'intérieur de grands processus. À la suite de tout changement important à ces processus ou de la mise en place d'un nouveau processus,

les gestionnaires doivent procéder à une évaluation afin d'attribuer des cotes de risque appropriées à chacun de leurs processus. Au besoin, des plans d'action sont élaborés pour atténuer tout risque important qui serait décelé.

Gestion du risque opérationnel

La gestion du risque opérationnel concerne notamment la prise de la décision d'accepter, d'atténuer, d'éviter ou de transférer certains risques, et de mettre en place les procédures et mesures de contrôle appropriées. La Banque utilise plusieurs moyens pour minimiser ou transférer ses risques, y compris la participation à un programme d'assurances corporatives, et l'élaboration d'un plan global et intégré de continuité des affaires.

Production de rapports sur le risque opérationnel

Le groupe de gestion du risque opérationnel produit des rapports qui sont remis aux gestionnaires, à la haute direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration. Ces rapports contiennent notamment des renseignements sur les pertes opérationnelles par catégorie de risques et par grand secteur d'activité.

Gestion de l'impartition

La Banque s'appuie sur diverses stratégies qui lui permettront de demeurer concurrentielle aussi bien en matière de coûts qu'en matière de diversification de produits. L'impartition constitue l'une de ces importantes stratégies. Elle permet d'accéder à des technologies de pointe, favorise les économies d'échelle et contribue à l'amélioration de l'efficacité des processus. Une entente d'impartition sera considérée comme acceptable si elle procure à la Banque des avantages à court et à long terme, tout en comportant un niveau de risque acceptable. La Banque a mis en place une politique de gestion du risque d'impartition pour l'ensemble de ses activités. Cette politique vise à superviser les activités d'impartition et à assurer que les ententes les plus importantes sont gérées avec prudence et que leur surveillance et leur supervision sont adéquates selon leur importance.

GESTION DU RISQUE D'ILLIQUIDITÉ ET DE FINANCEMENT

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières.

Le risque d'illiquidité global de la Banque est géré par la Trésorerie corporative et surveillé par un comité de direction, conformément aux politiques régissant les liquidités, le financement et la gestion du nantissement. Le but principal de ces politiques est de faire en sorte que la Banque dispose de liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

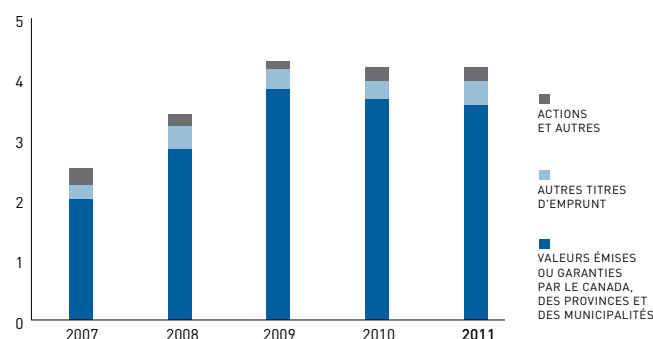
La Banque effectue un suivi quotidien de ses liquidités et s'assure que les indicateurs de liquidité respectent les limites établies. Dans le cadre de la gestion du risque d'illiquidité, une attention particulière est accordée aux échéances des dépôts et des prêts ainsi qu'à la disponibilité et à la demande de fonds au moment de la planification du financement. La Banque maintient une réserve d'actifs liquides non grevés qui sont immédiatement disponibles pour parer aux éventualités. Elle définit ses besoins de liquidités au moyen de scénarios qui évaluent le montant d'actifs liquides requis pour couvrir des taux prédéterminés de retrait de financement de gros et de dépôts de particuliers pendant des périodes données. La Banque s'efforce de maintenir un volume stable de dépôts de base en provenance de sa clientèle de particuliers et de courtiers, de même que des sources de financement bien diversifiées. Les lignes directrices relatives aux sources de financement font l'objet d'une surveillance à l'échelon de la direction et du conseil d'administration. Les stratégies de financement comprennent aussi la titrisation de prêts et l'émission de titres de participation ou de titres d'emprunt sur les marchés des capitaux. Un plan d'urgence en matière de liquidités est préparé et examiné régulièrement. Il s'agit d'un plan d'action détaillé qui permettrait à la Banque de s'acquitter de ses obligations dans l'éventualité d'une crise de liquidité interne ou externe.

Informations détaillées sur les liquidités

Les liquidités de la Banque sont constituées de l'encaisse, des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques, des valeurs mobilières et des valeurs acquises en vertu de conventions de revente. Au 31 octobre 2011, ces actifs se sont établis à 5,0 milliards \$, une légère diminution par rapport à 5,2 milliards \$ au 31 octobre 2010, attribuable essentiellement à la vente de valeurs mobilières émises par les gouvernements d'un montant de 0,6 milliard \$ en raison des changements dans les stratégies de couverture des activités de titrisation au cours de l'exercice, qui a contrebalancé l'augmentation du volume de titres détenus à des fins de transaction. Près de 70 % des liquidités de la Banque sont constituées de valeurs émises ou garanties par le gouvernement, par des provinces ou par des municipalités du Canada. Ces liquidités procurent à la Banque la souplesse nécessaire pour gérer les engagements et les échéances de son portefeuille de prêts et de dépôts, et pour répondre à d'autres besoins opérationnels courants. La gestion des liquidités, sur le plan de l'optimisation de leur niveau et de la composition, contribue considérablement aux résultats de la Banque. En outre, les portefeuilles de titres détenus à des fins de transaction et de titres désignés comme étant détenus à des fins de transaction offrent des possibilités de négociation de titres à revenu fixe ou sont utilisés comme couverture de l'exposition à certains risques.

VALEURS MOBILIÈRES

(en milliards de dollars)



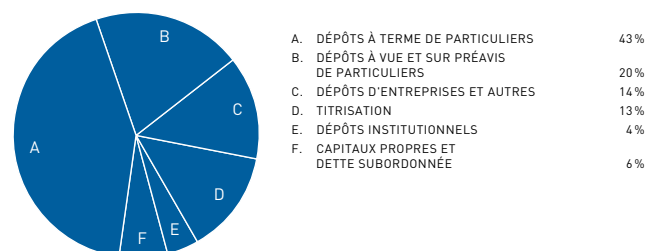
Financement

La Banque compte principalement sur les dépôts de particuliers (par l'entremise des succursales et des courtiers indépendants) pour le financement de ses opérations. Les dépôts de particuliers continuent d'être une source de financement particulièrement stable pour la Banque. Cette stratégie de financement est également bien alignée sur les modifications récentes apportées à la réglementation, qui reconnaissent que ces dépôts sont l'une des meilleures sources de financement. Elle contribuera à réduire l'incidence des nouvelles règles Bâle III en matière de liquidités, qui devront être adoptées à compter de 2015. Au 31 octobre 2011, ces dépôts représentaient 78 % du portefeuille total de dépôts de la Banque.

La Banque utilise également la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels au moyen du programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC). Cette source de liquidités procure la souplesse accrue requise pour faire face aux augmentations spécifiques de besoins en financement. De plus, le lancement du Compte d'investissement à intérêt élevé de B2B Trust en 2009 a continué de fournir une source de financement de détail considérable et a réduit le recours par la Banque au financement sur le marché monétaire institutionnel. Dans le contexte actuel de taux d'intérêt faibles, cette source de financement s'est avérée particulièrement intéressante pour les clients de la Banque.

SOURCES DE FINANCEMENT

(en pourcentage)



Dépôts de particuliers

Au 31 octobre 2011, le total des dépôts de particuliers a augmenté de 0,2 milliard \$, pour s'établir à 15,6 milliards \$, comparativement à 15,4 milliards \$ au 31 octobre 2010, ce qui s'explique par le fait que la Banque a fait davantage appel à la titrisation comme source préférentielle de financement de la croissance de ses portefeuilles de prêts au cours de l'exercice. Néanmoins, la Banque a maintenu sa position privilégiée sur le marché de détail et sur le marché des dépôts par l'entremise de conseillers financiers indépendants grâce à ses secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec et B2B Trust, de façon à répondre à ses besoins de financement futurs. Une proportion importante de ces dépôts est assurée par la Société

d'assurance-dépôts du Canada, soit jusqu'à concurrence de 100 000 \$ par client, par institution financière de dépôt réglementée.

Dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts

Les dépôts d'entreprises, de banques et autres dépôts ont augmenté de 0,2 milliard \$, pour totaliser 4,5 milliards \$ au 31 octobre 2011, comparativement à 4,3 milliards \$ au 31 octobre 2010. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux initiatives mises en œuvre au cours de l'exercice précédent pour attirer les dépôts des clients commerciaux de la Banque et accroître la présence de celle-ci sur le marché monétaire institutionnel. Ces initiatives ont contribué à l'augmentation de 442,0 millions \$ des dépôts dans des comptes commerciaux au cours de l'exercice.

TABLEAU 29
DÉPÔTS

Au 31 octobre (en milliers de dollars, sauf les montants en pourcentage)

	2011		2010	
Particuliers				
À vue et sur préavis				
Réseau de succursales	2 225 036 \$	11,1 %	2 112 762 \$	10,8 %
Intermédiaires financiers	2 694 993	13,4	2 567 341	13,1
	4 920 029	24,5	4 680 103	23,9
À terme				
Réseau de succursales	5 048 931	25,2	4 995 388	25,4
Intermédiaires financiers	5 641 052	28,1	5 721 420	29,1
	10 689 983	53,3	10 716 808	54,5
Sous-total - particuliers	15 610 012	77,8	15 396 911	78,4
Entreprises, banques et autres				
À vue et sur préavis	2 494 966	12,4	2 332 541	11,9
À terme	1 962 440	9,8	1 918 278	9,7
Sous-total - entreprises, banques et autres	4 457 406	22,2	4 250 819	21,6
Total - dépôts	20 067 418 \$	100,0 %	19 647 730 \$	100,0 %

Cotes de crédit

Les dépôts de particuliers, levés par le réseau de succursales et d'intermédiaires financiers, constituent la principale source de financement de la Banque. Dans certaines circonstances toutefois, notamment en période de forte croissance, la Banque doit se tourner vers les marchés afin d'obtenir du financement grâce à la titrisation et au financement non garanti. La capacité de la Banque d'obtenir ce type de financement, ainsi que les conditions connexes, est liée aux notes de crédit attribuées par les agences de notation, comme DBRS Limited et Standard & Poor's. Les révisions des notes de crédit de la Banque pourraient donc avoir une incidence sur le financement des activités et sur les exigences en matière de garanties.

Au cours de l'exercice 2011, toutes les autres notes de crédit de la Banque ont été confirmées et sont demeurées inchangées. À la date de production du présent rapport de gestion, la perspective de notation attribuée par les agences de notation DBRS Limited et Standard & Poor's était stable⁽¹⁾. Le tableau suivant présente les notes de crédit de la Banque attribuées par les agences de notation.

TABLEAU 30
COTES DE CRÉDIT

Au 31 octobre 2011

	DBRS	STANDARD & POOR'S
Dépôts et dettes de premier rang	BBB (haut)	BBB+
Instruments à court terme	R-1 (bas)	A-1 (bas)
Dettes subordonnées	BBB	BBB
Actions privilégiées	Pfd-3 (bas)	BBB-

(1) Une perspective de notation attribuée par Standard & Poor's est une évaluation de l'évolution potentielle d'une note de crédit à long terme sur un horizon à moyen terme (en général de six mois à deux ans). Tout changement dans les conditions économiques ou financières est pris en considération dans la détermination d'une perspective de notation.

Une perspective ne constitue pas nécessairement un signe avant-coureur d'un changement de note de crédit ou d'une intervention future. Les perspectives de notation déterminées par Standard & Poor's et leur signification sont les suivantes :

- « Positive » signifie que la note pourrait être haussée
- « Négative » signifie que la note pourrait être abaissée
- « Stable » signifie qu'il est peu probable que la note change
- « En développement » signifie qu'une note pourrait être haussée ou abaissée

Chaque catégorie de note DBRS est assortie de l'une de trois perspectives possibles - « Positive », « Stable » ou « Négative », en plus de « En cours d'examen ». La perspective permet à l'investisseur de comprendre l'opinion de DBRS quant à la tendance pour la note en question. L'investisseur ne doit toutefois pas présumer qu'une perspective positive ou négative indique nécessairement que la note sera changée.

Obligations contractuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des ententes contractuelles de diverses natures. Ses principales obligations découlent de l'émission de titres d'emprunt, y compris des dépôts de particuliers, d'entreprises et d'autres institutions. Ce financement, combiné aux émissions de titres de capitaux, sert principalement à financer les opérations de prêts et d'investissement.

En outre, la Banque doit s'assurer qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour répondre à ses besoins liés aux dépenses d'exploitation courantes. De plus, elle doit investir des sommes importantes chaque année dans certains projets

d'investissement en infrastructure, notamment la rénovation de son réseau de succursales, la modernisation de ses plateformes informatiques ainsi que des projets liés à la conformité aux nouveaux produits et services, aux outils de vente et de gestion ou à la conformité aux exigences en matière de réglementation.

Le tableau ci-après présente un sommaire des principales obligations contractuelles de la Banque au 31 octobre 2011, échéant au cours de chacune des cinq prochaines années et par la suite. La note 24 afférente aux états financiers consolidés annuels contient de plus amples renseignements à ce sujet.

TABEAU 31
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Au 31 octobre 2011 (en milliers de dollars)

	SANS ÉCHÉANCE FIXE	2012	2013	2014	2015	2016	PAR LA SUITE	TOTAL
Dépôts	7 414 995\$	5 866 983\$	3 657 018\$	1 412 048\$	972 517\$	716 971\$	26 886\$	20 067 418\$
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	-	1 471 254	-	-	-	-	-	1 471 254
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	-	36 770	-	-	-	-	-	36 770
Dette subordonnée	-	-	-	-	-	250 000	-	250 000
Engagements en vertu de baux, contrats de services informatiques et autres	-	86 516	79 771	69 518	64 855	60 732	82 170	443 562
Total	7 414 995\$	7 461 523\$	3 736 789\$	1 481 566\$	1 037 372\$	1 027 703\$	109 056\$	22 269 004\$

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉPUTATION

Le risque lié à la réputation correspond au risque qu'une décision, un événement ou une série d'événements puisse influencer, directement ou indirectement, sur l'image que les actionnaires, les clients, les employés, le grand public ou toute autre partie prenante ont de la Banque, et ait une incidence négative sur ses revenus, ses activités et, en définitive, sur sa valeur.

Le risque lié à la réputation découle le plus souvent d'une gestion inadéquate des autres risques et peut toucher la quasi-totalité des activités d'une institution financière, même quand les activités sont, d'un point de vue technique, conformes aux exigences légales et aux exigences en matière de comptabilité et de réglementation. La réputation constitue un actif essentiel qui contribue au développement de l'entreprise, au maintien du lien de confiance avec les clients et le grand public et à l'optimisation de la valeur pour les actionnaires. Par conséquent, la réputation constitue un atout stratégique important.

Soucieux de protéger la Banque contre toute atteinte à sa réputation, et compte tenu de l'importance de ce risque, le comité de direction contrôle et supervise la gestion du risque de réputation au moyen d'une politique spécifique. D'autres politiques et d'autres comités le soutiennent également dans la gestion des menaces potentielles qui pourraient avoir une incidence directe ou indirecte sur la réputation de la Banque.

GESTION DU RISQUE LIÉ À LA RÉGLEMENTATION

Le risque lié à la réglementation fait référence au risque que la Banque ne se conforme pas aux lois, règles, règlements, lignes directrices des autorités de réglementation ou aux codes volontaires applicables. La politique de gestion du risque lié à la réglementation met en œuvre le cadre de gestion du risque lié à la réglementation de la Banque, qui comprend les éléments suivants :

- Détermination des exigences en matière de réglementation applicables à la Banque et évaluation du risque attribuable à chaque exigence;
- Élaboration, documentation, mise en œuvre des contrôles et évaluation de leur efficacité pour assurer la conformité aux exigences en matière de réglementation;
- Évaluation indépendante de l'efficacité des contrôles;
- Identification et divulgation des situations de non-conformité;
- Renforcement des contrôles et correction des situations de non-conformité.

Les rapports sur la gestion du risque lié à la réglementation sont présentés au comité de direction et au comité de gestion des risques du conseil d'administration au moins tous les trois mois. Un mécanisme d'examen conçu pour évaluer l'efficacité du cadre de gestion du risque lié à la réglementation est également en place.

GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Le risque d'assurance correspond au risque de pertes qui pourraient être subies si les hypothèses relatives aux produits d'assurance offerts par la Banque, en particulier en ce qui concerne la formulation des hypothèses utilisées pour établir les primes ou pour l'évaluation des réserves, diffèrent des résultats réels en matière d'assurance.

Le risque d'assurance est géré dans le cadre d'un programme indépendant surveillé par des experts du domaine de l'assurance et des représentants de la Banque. La Banque souscrit des protections de réassurance afin d'atténuer les risques découlant de catastrophes ou de réclamations importantes, y compris des actes de terrorisme. En outre, l'élaboration et la tarification des produits d'assurance offerts par la Banque sont revues par des actuaires consultants, sur la base des pratiques reconnues.

GESTION DU RISQUE ENVIRONNEMENTAL

Le risque environnemental correspond au risque de pertes financières qui peuvent survenir lorsqu'il est nécessaire de remettre les actifs de la Banque ou les actifs saisis de clients de la Banque dans un état environnemental sain.

Le risque environnemental lié aux activités de financement est géré dans le cadre du processus d'approbation de prêts. En ce qui concerne les risques liés aux actifs de la Banque, qui sont limités, leur gestion incombe principalement au secteur Immobilier.

RISQUES ADDITIONNELS SUSCEPTIBLES D'INFLUER SUR LES RÉSULTATS FUTURS

Les principaux risques commerciaux qui pourraient influencer sur les résultats de la Banque sont présentés en détail dans les sections précédentes. Cette section présente d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence importante sur les résultats de la Banque et qui pourraient faire en sorte que ceux-ci diffèrent substantiellement des énoncés prospectifs définis au début du présent rapport annuel. Bien que la Banque maintienne des processus et des contrôles exhaustifs pour atténuer les risques liés à ces facteurs, ces derniers pourraient, de par leur nature, influencer grandement sur la performance de la Banque.

Conjoncture économique au Canada

La Banque exerce ses activités principalement au Québec et en Ontario, mais également, dans une moindre mesure, dans le reste du Canada. Ses revenus sont donc particulièrement sensibles à la conjoncture économique et commerciale au Canada. Les principaux facteurs comprennent les taux d'intérêt, l'inflation, les fluctuations des marchés des capitaux, la vigueur de l'économie et les volumes d'affaires de la Banque dans certaines régions clés. Une détérioration prolongée de l'économie canadienne pourrait donc avoir une incidence défavorable sur les activités de la Banque.

Politiques monétaires et autres

Les politiques monétaires de la Banque du Canada et du Bureau des gouverneurs de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi que d'autres mesures prises par les banques centrales, ont des incidences importantes sur plusieurs variables, comme les taux d'intérêt, les taux de change et les marchés obligataires, qui peuvent se répercuter notablement sur les revenus de la Banque. La Banque n'a cependant aucun contrôle sur les changements aux politiques monétaires ou sur les mouvements des marchés des capitaux.

Concurrence

Le niveau de la concurrence dans les marchés où elle exerce ses activités influe sur la performance de la Banque. La vive concurrence dans le secteur des services financiers pourrait nuire à la capacité de la Banque d'atteindre ses objectifs. Plusieurs facteurs, dont le prix des produits et services offerts, leur qualité et leur variété, ainsi que les initiatives des concurrents, pourraient avoir une incidence négative sur le positionnement de la Banque.

Modifications législatives et réglementaires, et poursuites

Des modifications de nature législative et réglementaire pourraient avoir une incidence sur la Banque, sur son offre de produits et de services et sur la compétitivité du secteur des services financiers. De plus, un manquement de la Banque aux lois et règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des pénalités financières qui auraient des conséquences défavorables sur ses revenus et sur sa réputation. Des poursuites pourraient également nuire à la Banque. Des renseignements additionnels sont fournis à la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Capacité à attirer et à retenir des employés clés

La performance future de la Banque dépend en grande partie de sa capacité à attirer et à retenir des employés clés. Au sein du secteur des services financiers, la concurrence pour le recrutement d'employés et de cadres est plutôt vive et rien ne garantit que la Banque réussira à attirer et à retenir ces personnes, ce qui pourrait influencer considérablement sur les opérations et la compétitivité de la Banque.

Infrastructure commerciale

La Banque fait affaire avec des tiers pour s'assurer de disposer des composantes indispensables à son infrastructure commerciale, notamment des connexions Internet et d'autres services de communications et de gestion de bases de données. Une interruption de ces services pourrait nuire à la capacité de la Banque d'offrir ses produits et services à ses diverses clientèles et de poursuivre ses activités.

Autres facteurs

D'autres facteurs hors du contrôle de la Banque pourraient nuire aux résultats, comme il est mentionné dans la « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs » qui figure au début du présent rapport annuel. Il faut noter que la liste de facteurs énoncés ci-dessus n'est pas exhaustive.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction de la Banque, qui assure une communication appropriée de cette information. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à l'intégralité et à la fiabilité de l'information financière conformément aux PCGR du Canada.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière sont responsables de la mise en place et du maintien des CPCI et du CIIF, conformément aux directives du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*. Ils sont secondés dans cette tâche par le comité de divulgation, dont les membres sont des hauts dirigeants de la Banque.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont fait évaluer, sous leur supervision, l'efficacité des CPCI au 31 octobre 2011, et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'ils étaient efficaces et conçus de manière adéquate à cette date.

Le président et chef de la direction et le vice-président exécutif et chef de la direction financière ont également fait évaluer, sous leur supervision, l'efficacité du CIIF au 31 octobre 2011,

et ont conclu, sur la base de cette évaluation, qu'il était efficace et conçu de manière adéquate à cette date.

L'évaluation des CPCI a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le *Committee of Sponsoring Organizations* de la *Treadway Commission* (COSO). L'évaluation de la conception et de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été réalisée en utilisant le cadre de contrôle défini par le COSO en ce qui concerne les contrôles relatifs au volet Entité et Finances et en utilisant les Objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées (COBIT) en ce qui concerne les contrôles généraux des technologies de l'information.

Compte tenu des limites inhérentes à tout système de contrôle, l'évaluation des contrôles par la direction ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que tous les problèmes de contrôle interne qui pourraient entraîner de graves inexactitudes ont été détectés.

Modifications apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, aucune modification n'a été apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu une incidence importante, ou est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

CONVENTIONS ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les principales conventions comptables appliquées par la Banque sont présentées aux notes 2 et 3 afférentes aux états financiers consolidés annuels. Certaines de ces conventions comptables sont jugées critiques, étant donné qu'elles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations qui, de par leur nature, soulèvent des incertitudes. Les modifications de ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. Les conventions comptables critiques qui exigent de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations sont décrites ci-dessous.

PROVISIONS CUMULATIVES POUR PERTES SUR PRÊTS

Les provisions cumulatives pour pertes sur prêts reflètent l'estimation, par la direction, des pertes subies dans les portefeuilles de prêts. La direction revoit régulièrement la qualité de crédit des portefeuilles afin de s'assurer de la suffisance des provisions cumulatives pour pertes sur prêts. Ces provisions dépendent notamment de l'évaluation des montants et des dates de flux de trésorerie futurs, de la juste valeur des garanties et des coûts de réalisation, ainsi que de l'interprétation de l'incidence de la conjoncture économique et des conditions de marché.

Compte tenu de l'importance des montants et de l'incertitude qui leur est propre, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses différentes de celles retenues dans la détermination des provisions cumulatives pour pertes sur prêts pourrait se traduire par des niveaux de provisions sensiblement différents. Des changements dans les circonstances peuvent faire en sorte que des évaluations futures du risque de crédit diffèrent de manière significative des évaluations courantes et pourraient, par conséquent, entraîner une augmentation ou une réduction substantielle des provisions cumulatives pour

perles sur prêts dans les états financiers consolidés pour un exercice donné. Une description détaillée des méthodes utilisées pour déterminer les provisions cumulatives pour pertes sur prêts se retrouve à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels et à la section « Gestion du risque de crédit » à la page 48 du présent rapport de gestion.

La direction a élaboré un modèle d'évaluation des provisions générales, d'après la cotation interne des risques des facilités de crédit et d'après la probabilité de défaut connexe, ainsi que d'après la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. Ce modèle valide les provisions générales de 73,6 millions \$ comptabilisées au bilan au 31 octobre 2011. Des changements aux hypothèses et paramètres utilisés dans ce modèle auraient pu générer des évaluations différentes.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Banque présente la plupart de ses instruments financiers, y compris les dérivés, à leur juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Les variations de la juste valeur des titres du portefeuille de négociation de la Banque, des engagements au titre des valeurs vendues à découvert et des dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont généralement constatés aux résultats, à la rubrique Autres revenus.

La direction utilise des prix cotés sur des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, comme meilleure indication de la juste valeur des instruments financiers de la Banque

puisque cette évaluation requiert un degré de subjectivité minimal. Les prix cotés comprennent essentiellement les cours obtenus auprès d'une Bourse. Pour certains instruments qui ne sont pas inscrits à la cote officielle d'une Bourse, mais qui sont négociés activement, la juste valeur peut être obtenue auprès d'un courtier, d'un contrepartiste, d'un groupe sectoriel ou d'un service d'évaluation des cours. En ce qui a trait aux autres instruments financiers, la Banque a en général recours à des modèles d'évaluation fondés sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Ces modèles peuvent comprendre des paramètres de marché observables ou non observables.

La direction doit exercer son jugement lorsqu'il n'existe pas de cours du marché observables ou lorsque seuls les cours de marchés inactifs sont disponibles. L'exercice du jugement peut également s'avérer nécessaire pour élaborer des méthodes d'évaluation et définir des paramètres qui ne sont pas aisément observables sur le marché. Des renseignements additionnels relativement à la juste valeur figurent à la note 20 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont soumis périodiquement à un test de dépréciation et la direction doit analyser divers facteurs afin de déterminer si une baisse de valeur est durable. Ces facteurs incluent la nature du placement, ainsi que la période pendant laquelle la juste valeur est inférieure au coût amorti et la mesure dans laquelle elle l'est. En outre, la direction tient compte d'autres facteurs, comme la faillite, la restructuration ou la dilution de capital, des changements importants dans les activités de l'émetteur ou d'autres incertitudes. La direction doit également affirmer son intention et sa capacité de détenir les titres jusqu'à leur recouvrement.

L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par une comptabilisation des produits sensiblement différente.

Ces estimations comptables critiques ont principalement une incidence sur le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux et sur le secteur Autres. Des renseignements supplémentaires sur l'évaluation de la juste valeur figurent à la note 20 afférente aux états financiers consolidés annuels.

TITRISATION

La titrisation est un processus au cours duquel des actifs financiers, essentiellement des prêts hypothécaires dans le cas de la Banque, sont transformés en titres négociables et vendus à des investisseurs. Lorsque la Banque cède le contrôle sur les créances cédées et reçoit une contrepartie autre que des droits de bénéficiaire sur les actifs cédés, la transaction est comptabilisée comme une vente selon les PCGR du Canada actuels.

Dans ces circonstances, la détermination du gain initial dépend de la juste valeur attribuée à certains droits conservés, principalement des droits relatifs aux intérêts excédentaires futurs et aux comptes de réserve, ainsi que des swaps de titrisation. Étant donné qu'il n'existe pas de cours du marché pour ces instruments financiers, la direction doit estimer leur juste valeur en se fondant sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus. La direction doit donc avoir recours aux meilleures estimations à l'égard des hypothèses clés, particulièrement pour les pertes sur créances prévues, les taux de remboursements anticipés, les taux d'actualisation ajustés au risque et d'autres facteurs qui influent sur la valeur de ces instruments. De plus, la juste valeur doit être réévaluée périodiquement par la suite.

La juste valeur des droits conservés des prêts hypothécaires titrisés s'est élevée à 122,8 millions \$ au 31 octobre 2011. La note 6 afférente aux états financiers consolidés annuels présente une analyse de sensibilité de la juste valeur actuelle de ces droits conservés à des variations défavorables immédiates de 10 % et 20 % dans les hypothèses clés. La juste valeur négative des swaps de titrisation s'est établie à 116,0 millions \$ au 31 octobre 2011. D'autres hypothèses relatives aux taux de remboursement anticipé et aux taux d'actualisation ajustés au risque pourraient se traduire par des justes valeurs considérablement différentes pour ces instruments financiers. Cette estimation comptable critique a une incidence principalement sur le secteur Autres.

La section « Arrangements hors bilan », à la page 41 du présent rapport de gestion, fournit de plus amples informations sur ces transactions.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'évaluation des avantages sociaux futurs des employés pour les régimes de retraite à prestations déterminées et pour d'autres avantages postérieurs à l'emploi repose sur un certain nombre d'hypothèses, notamment les taux d'actualisation, les rendements prévus des actifs des régimes, les niveaux de rémunération futurs, le taux tendanciel du coût des soins de santé, le taux de roulement du personnel et l'âge de départ à la retraite des employés. Ces hypothèses sont révisées chaque année conformément aux pratiques actuarielles reconnues, et sont approuvées par la direction.

Le taux d'actualisation servant à établir les coûts réels et les obligations au titre des régimes de retraite et des autres avantages sociaux futurs reflète les rendements du marché, à la date d'évaluation, de titres d'emprunt de grande qualité dont les flux de trésorerie correspondent aux paiements prévus des prestations. Le taux de rendement prévu des actifs des régimes correspond au rendement prévu de diverses catégories d'actifs, pondéré selon la répartition du portefeuille au cours de l'exercice. Le rendement à long terme futur prévu de chaque catégorie d'actif est pris en compte d'après le taux d'inflation futur prévu et les rendements réels de titres à revenu fixe et d'actions. D'autres hypothèses sont fondées sur les résultats réels des régimes et les meilleures estimations de la direction.

Conformément aux PCGR du Canada actuels, les résultats réels qui diffèrent des résultats attendus déterminés selon les hypothèses retenues sont cumulés et amortis sur les périodes futures et, par conséquent, influent sur les coûts constatés pour ces périodes. Au 31 octobre 2011, le montant net des pertes actuarielles non amorties totalisait 145,8 millions \$ (116,9 millions \$ en 2010) pour les régimes de retraite, et 13,6 millions \$ (13,9 millions \$ en 2010) pour les autres avantages sociaux.

Les taux d'actualisation étaient de 5,25 % au 31 octobre 2011 et de 5,40 % au 31 octobre 2010. Le taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes est demeuré inchangé, soit 7,25 %, pour les exercices 2011 et 2010. Le taux tendanciel de croissance annuelle estimée du coût des soins de santé couverts par participant a été fixé à 8,8 % pour l'exercice 2011 (9,4 % pour l'exercice 2010). Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer progressivement pour atteindre 4,0 % en 2019 et se maintenir à ce niveau par la suite.

Compte tenu de l'importance des obligations au titre des prestations constituées et des actifs des régimes, des modifications aux hypothèses pourraient avoir une incidence considérable sur l'actif (le passif) au titre des prestations

constituées, en fonction de la capitalisation du régime, ainsi que sur les coûts relatifs aux régimes de retraite et aux autres avantages sociaux futurs. Le tableau 32 présente sommairement l'incidence d'une augmentation ou d'une diminution de 0,25 % des hypothèses clés sur les obligations au titre des prestations constituées au 31 octobre 2011 et sur les coûts des régimes de retraite à prestations déterminées connexes pour 2011.

TABLEAU 32
ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Au 31 octobre 2011 ou pour l'exercice clos à cette date (en millions de dollars)

	OBLIGATION	EFFET POSSIBLE D'UNE VARIATION DE 0,25 % CÔÛT
Taux d'actualisation	15,0\$	1,5\$
Taux de rendement prévu à long terme des actifs des régimes	s. o.	1,0\$

L'analyse de sensibilité présentée dans ce tableau doit être utilisée avec prudence, car les effets sont hypothétiques et les hypothèses pourraient ne pas varier de façon linéaire.

Cette estimation comptable critique a une incidence sur tous les secteurs d'activité. La note 16 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur les régimes de retraite et les autres avantages sociaux futurs de la Banque.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les actifs et les passifs d'impôts futurs reflètent l'évaluation, par la direction, de la valeur des reports prospectifs de pertes, des reports d'impôt minimum et d'autres écarts temporaires. La détermination de la valeur des actifs est basée sur des hypothèses quant aux résultats d'exploitation d'exercices futurs, au moment auquel les écarts temporaires se résorberont et aux taux d'imposition en vigueur à la date de résorption des écarts, lesquels sont susceptibles de changer en fonction des politiques fiscales des gouvernements. En outre, la direction doit évaluer s'il est plus probable qu'improbable que les actifs d'impôts futurs seront réalisés avant leur expiration et, d'après tous les éléments de preuve dont elle dispose, déterminer s'il est nécessaire de constituer une provision pour moins-valeur pour une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs. L'utilisation d'autres hypothèses pourrait se traduire par des charges d'impôts sur les bénéfices considérablement différentes.

Cette estimation comptable critique touche tous les secteurs d'activité. La note 17 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit des renseignements supplémentaires sur la charge d'impôts sur les bénéfices.

PASSIFS ÉVENTUELS

Les passifs éventuels découlent de la possibilité que la Banque subisse une perte dans l'avenir en raison de l'incertitude soulevée par un événement ou une transaction passés. La Banque et ses filiales sont partie à diverses actions en justice dans le cours de leurs activités, dont bon nombre sont liées aux prêts, ainsi qu'à certains recours collectifs liés principalement aux services de cartes de crédit. Ces actions

en justice peuvent avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

Des provisions pour pertes éventuelles sont comptabilisées lorsqu'il devient probable que la Banque engagera une charge et que le montant peut être estimé de façon raisonnable. Relativement aux pertes éventuelles liées aux litiges, la direction de la Banque ainsi que des spécialistes internes et externes participent à l'évaluation de la probabilité et à l'estimation des montants en jeu. Toute modification à ces évaluations pourrait entraîner un changement du montant de la perte comptabilisée. De plus, les coûts réels de la résolution des réclamations pourraient être notablement plus élevés

Voir la note 26 afférente aux états financiers consolidés annuels de la Banque pour plus de précisions.

ÉCARTS D'ACQUISITION, AUTRES ACTIFS INCORPORELS ET AUTRES ACTIFS

Écarts d'acquisition

Au 31 octobre 2011, le solde des écarts d'acquisition s'est établi à 53,8 millions \$ et ce montant a été attribué entièrement au secteur Particuliers et PME-Québec. Les écarts d'acquisition sont soumis annuellement à un test de dépréciation, sauf si certains critères précis ne sont pas satisfaits, comme il est mentionné à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels.

Le test de dépréciation vise initialement à comparer la juste valeur de l'unité d'exploitation à laquelle se rattache l'écart d'acquisition à sa valeur comptable. Lorsqu'une dépréciation éventuelle est repérée, la juste valeur de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur comptable. La direction utilise principalement la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie pour déterminer la juste valeur de ses unités d'exploitation. Le test de dépréciation est un processus qui comprend un certain nombre d'estimations importantes, y compris les taux de croissance projetés du bénéfice net, les flux de trésorerie futurs, le nombre d'années utilisé dans le modèle des flux de trésorerie et le taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs. La direction considère que toutes les estimations sont raisonnables et conformes aux objectifs financiers de la Banque. Ces estimations prennent en compte les meilleures estimations de la direction, mais comportent toutefois des incertitudes inhérentes qui sont hors du contrôle de la Banque.

Des modifications apportées à l'une ou l'autre de ces estimations pourraient influencer considérablement sur le calcul de la juste valeur et la perte de valeur qui en résulterait. Par conséquent, la direction ne peut raisonnablement quantifier l'incidence que l'utilisation d'hypothèses différentes aurait sur la performance financière globale de la Banque. De plus, il est impossible de prévoir si un événement qui déclenche une perte de valeur se produira, ni quand il se produira, ou quelle sera son incidence sur la valeur des actifs présentée par la Banque.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des exercices 2011 et 2010. Le montant des pertes de valeur pourrait être présenté, le cas échéant, dans les frais autres que d'intérêt du secteur Particuliers et PME-Québec, à la rubrique « Autres frais ».

La note 8 afférente aux états financiers consolidés annuels fournit plus de renseignements sur les écarts d'acquisition.

Autres actifs incorporels et autres actifs

D'autres actifs incorporels dont la durée de vie est définie sont également soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstance indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être pleinement recouvrable. En effectuant ce test, la direction évalue les flux de trésorerie futurs qu'elle prévoit tirer de ces actifs et de leur cession éventuelle. Une baisse de valeur est constatée lorsque le montant des flux de trésorerie futurs prévus non actualisés est inférieur à la valeur comptable de l'actif. Aucune perte

de valeur importante n'a été comptabilisée au cours des exercices 2011 et 2010.

Par ailleurs, la direction revoit périodiquement la valeur des autres actifs de la Banque, notamment les immobilisations corporelles et les autres frais différés, afin de déterminer les baisses de valeur potentielles et de valider les périodes d'amortissement connexes. Toute modification apportée aux estimations et aux hypothèses pourrait avoir une incidence importante sur les résultats.

MODIFICATIONS FUTURES AUX CONVENTIONS COMPTABLES

REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Le 5 janvier 2009, trois nouveaux chapitres du Manuel de l'ICCA ont été publiés : le chapitre 1582, « Regroupements d'entreprises », le chapitre 1601, « États financiers consolidés » et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », et le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Selon les PCGR du Canada actuels, la Banque aurait dû appliquer ces nouvelles normes à compter du 1^{er} novembre 2011. L'adoption anticipée était permise si les trois chapitres sont adoptés en même temps. Toutefois, à ce jour, la Banque a choisi de ne pas appliquer les directives de ces nouveaux chapitres de manière anticipée.

Ces nouveaux chapitres maintiennent les exigences fondamentales du chapitre 1581, soit l'application de la méthode de l'acquisition à tous les regroupements d'entreprises et l'obligation de désigner un acquéreur pour chaque regroupement d'entreprises. Ils maintiennent également les dispositions du chapitre 1581 qui prévoient la désignation et la comptabilisation des actifs incorporels séparément de l'écart d'acquisition. En outre, les nouveaux chapitres contiennent principalement les exigences suivantes : i) les frais d'acquisition engagés par l'acquéreur au moment d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés séparément du regroupement d'entreprises (généralement à titre de charges); ii) les actifs acquis et les passifs pris en charge par l'acquéreur dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à quelques exceptions près; iii) la comptabilisation des économies d'impôts futurs, qui peuvent être constatées par suite d'un regroupement d'entreprises, est modifiée; et iv) la comptabilisation et la présentation des participations ne donnant pas le contrôle doivent être modifiées à la suite d'un regroupement d'entreprises.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En février 2008, le Conseil des normes comptables a confirmé la convergence des normes d'information financière pour les sociétés ouvertes au Canada avec les Normes internationales d'information financière. La Banque a adopté les IFRS à compter du 1^{er} novembre 2011 et publiera ses premiers états financiers consolidés préparés selon les IFRS pour le trimestre prenant fin le 31 janvier 2012.

Afin de gérer la transition aux IFRS, la Banque a élaboré un plan de conversion à l'échelle de l'institution, soutenu par une structure formelle de gouvernance, et a constitué une équipe de projet spécialisée, composée de ressources internes et externes, chargée de la coordination et de la mise en œuvre de la conversion aux IFRS. Les éléments clés du plan comprennent l'élaboration d'un cadre de gouvernance de projet, la mise à jour des conventions comptables, la préparation d'états financiers, le perfectionnement des compétences en matière d'information financière, la

détermination des incidences du basculement aux IFRS sur les processus d'affaires et les technologies de l'information, la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) et de contrôles et de procédures de communication de l'information (CPCI), y compris les relations avec les investisseurs et les plans de communication. À ce jour, le plan de conversion respecte le calendrier de réalisation établi par la Banque et l'opérationnalisation de la transition aux IFRS est en voie d'être terminée. Ce plan de conversion comprenait les quatre stades suivants : i) une évaluation préliminaire, ii) une analyse des normes d'information financière, iii) le choix des principales méthodes comptables et iv) la mise en œuvre.

État d'avancement

La Banque a terminé son évaluation préliminaire des incidences de s IFRS au cours de l'étape de planification du projet, soit au début de 2009. Le travail d'analyse des normes comptables a permis à la Banque de repérer les principales différences entre les IFRS et les normes comptables appliquées actuellement par la Banque. Cette étape était terminée à la fin de l'exercice 2011. Les principales différences entre les IFRS et les PCGR du Canada sont brièvement décrites ci-après. La Banque a également terminé d'évaluer les principales méthodes comptables et a fait les choix énumérés ci-dessous. Les modifications futures aux IFRS, qui s'appliqueront aux états financiers consolidés annuels pour l'exercice prenant fin le 31 octobre 2012, pourraient entraîner le retraitement de ces états financiers, y compris les ajustements de transition comptabilisés au moment du basculement aux IFRS.

La Banque a préparé un bilan d'ouverture préliminaire en IFRS ; voir la rubrique « Rapprochement du bilan selon les PCGR du Canada et les IFRS » ci-après pour plus de précisions. En outre, la Banque prépare actuellement ses résultats comparatifs trimestriels en IFRS pour l'exercice 2011 et les informations à fournir par voie de notes. La phase de mise en œuvre du plan de la conversion de la Banque est donc presque terminée.

Au cours de l'exercice 2012, les derniers jalons du projet seront les suivants :

- Préparation de l'information financière comparative de l'exercice 2011 selon les IFRS ;
- Préparation des états financiers consolidés annuels selon les IFRS pour l'exercice 2012 ;
- Développement et documentation des processus et des contrôles comptables révisés ;
- Conception et tests des contrôles de la communication de l'information et des contrôles à l'égard de l'information financière révisés ;

- Séances d'information périodiques à l'intention de la haute direction et du comité d'audit;
- Formation continue du personnel des services de comptabilité et des finances.

Autres incidences de la conversion

D'autres éléments clés de la conversion aux IFRS sont présentés sommairement ci-dessous, y compris le cadre de gouvernance du plan de conversion aux IFRS, les communications et la formation, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les politiques d'octroi de prêts, ainsi que d'autres questions susceptibles de contribuer à une transition ordonnée.

a) Cadre de gouvernance du plan de conversion aux IFRS

La Banque a constitué un comité directeur responsable de veiller à ce que le plan de conversion soit suivi adéquatement. Le conseil d'administration de la Banque, par l'entremise principalement de son comité d'audit, participe également à la réalisation du plan de conversion aux IFRS. Les membres du conseil d'administration reçoivent, tous les trois mois, des mises à jour sur le calendrier de mise en œuvre de ce plan et sur les incidences des IFRS sur les activités de la Banque, de même qu'un aperçu de leur incidence sur les états financiers. Le comité d'audit continuera de recevoir des rapports d'étape chaque trimestre afin de bien remplir son rôle de surveillance du plan de conversion jusqu'à l'achèvement de tous les jalons.

b) Communication et formation

Au cours de l'exercice 2008, la Banque a mis en œuvre des programmes de formation destinés aux membres du personnel clé des services des finances et de l'exploitation qui doivent comprendre les incidences des IFRS et mettre en œuvre ces nouvelles normes. Au cours de l'exercice 2010, la Banque a offert des programmes de formation et de mises à jour à d'autres services de la Banque, dont les services de crédit et de prêts commerciaux et la trésorerie. Au fil de la progression de son plan de conversion en 2011, la Banque a veillé, en collaboration avec d'autres membres du milieu bancaire canadien, à renseigner les diverses parties intéressées sur les incidences des IFRS et à fournir au besoin une formation additionnelle aux services internes.

c) Contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF)

En plus de l'examen des méthodes comptables, des modifications appropriées ont été apportées au contrôle interne à l'égard de l'information financière et aux contrôles et procédures

de communication de l'information afin d'en assurer l'intégrité. Sur la base des IFRS actuelles, la Banque ne croit pas devoir apporter de modifications importantes à ses systèmes informatisés d'information financière, à son CIIF ou à ses contrôles et procédures de communication de l'information. Le CIIF est revu au fur et à mesure de la finalisation de l'évaluation des processus des systèmes, y compris la communication de l'information et les contrôles connexes requis pour assurer la transition aux IFRS.

d) Politiques d'octroi de prêts

L'incidence de la transition aux IFRS sur les états financiers de la Banque et sur les états financiers de certains de ses clients aura aussi des répercussions sur les diverses clauses restrictives de conventions de prêt dont le suivi est effectué par divers services d'octroi de prêts et par le service d'évaluation du crédit. Certains gestionnaires de comptes commerciaux et analystes de crédit ont été informés afin de favoriser une meilleure compréhension des IFRS en interne afin de pouvoir analyser correctement les états financiers selon les IFRS des clients, de même que les incidences potentielles de ces normes sur les ratios financiers et les clauses restrictives.

e) Autres considérations

La Banque a évalué l'incidence de la conversion aux IFRS sur ses processus de mesure de la performance, y compris la planification et la budgétisation. La Banque ne croit pas que des changements significatifs doivent être apportés à ses activités.

Première application des IFRS

La première application des IFRS nécessite la mise en œuvre de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière* (IFRS 1), qui énonce les lignes directrices propres à la première application des IFRS par une entité. De façon générale, les modifications comptables découlant de la transition aux IFRS ont été prises en compte de manière rétrospective dans le bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS. L'IFRS 1 comprend toutefois certaines exemptions obligatoires et des exemptions facultatives limitées à l'égard de l'exigence d'application rétrospective. Le tableau ci-après présente un sommaire des choix importants faits par la Banque quant à la première application selon l'IFRS 1.

OBJET	INCIDENCE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Titrisation	<ul style="list-style-type: none"> La Banque s'est conformée prospectivement aux exigences en matière de décomptabilisation de l'IAS 39, <i>Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation</i>, pour les opérations effectuées depuis le 1^{er} janvier 2004, tel qu'exigé par le BSIF.
Désignation des instruments financiers	<ul style="list-style-type: none"> Selon les PCGR du Canada, certaines valeurs mobilières détenues à titre de couvertures économiques des activités de titrisation hors bilan ont été désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire une disparité de traitement comptable qui aurait résulté du fait que ces actifs sont évalués différemment des swaps de titrisation connexes. Selon les IFRS, ces opérations de titrisation antérieures ne satisfont pas aux exigences en matière de décomptabilisation et les swaps de titrisation connexes ne sont plus comptabilisés au bilan. Afin de rendre conforme la comptabilisation des revenus tirés de ces opérations, la Banque a désigné ces valeurs mobilières comme étant disponibles à la vente. De plus, la comptabilisation des opérations de titrisation antérieures selon les IFRS a donné lieu à la comptabilisation initiale et au classement des actifs de remplacement (voir la page 65). En ce qui concerne les autres instruments financiers, la Banque a maintenu ses désignations actuelles, telles qu'elles étaient établies au 1^{er} novembre 2010.
Avantages du personnel	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a choisi de comptabiliser tous les écarts actuariels cumulés non amortis dans les bénéfices non répartis consolidés à la date de transition aux IFRS. La Banque a aussi choisi de présenter les obligations au titre des prestations définies, les actifs des régimes, le déficit et les ajustements liés à l'expérience relatifs aux passifs et aux actifs des régimes à compter de la date de transition, et de constituer graduellement les données pour présenter l'information comparative sur quatre ans requise selon les IFRS.
Regroupement d'entreprises	<ul style="list-style-type: none"> La Banque a choisi le 1^{er} novembre 2000 comme date de retraitement des regroupements d'entreprises antérieures. Par conséquent, la valeur du goodwill et des actifs intangibles a été modifiée à la date de transition.

Cette liste n'est pas exhaustive et ne comprend pas toutes les exemptions que la Banque a analysées. Cependant, les choix restants quant à la première application des IFRS selon l'IFRS 1 ne sont pas significatifs en ce qui concerne la conversion aux IFRS et les états financiers de la Banque.

Analyse des principales différences

Les IFRS ont été élaborées au moyen d'un cadre conceptuel semblable à celui des PCGR du Canada, bien qu'il existe des différences importantes dans certains domaines, notamment la comptabilisation, la mesure et les informations à fournir. Les principales différences entre les méthodes comptables de la Banque selon les PCGR du Canada et le traitement comptable correspondant selon les IFRS figurent dans le tableau ci-après :

OBJET	INCIDENCE SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Titrisation	<ul style="list-style-type: none"> Comme les critères de décomptabilisation de l'IAS 39 ne sont pas respectés, les prêts hypothécaires titrisés ont été comptabilisés au bilan comme actifs hypothécaires et les fonds reçus ont été comptabilisés comme passifs de titrisation portant intérêt à un taux fondé sur le rendement des placements émis aux investisseurs. Les actifs de remplacement qui étaient antérieurement comptabilisés hors bilan ont également été comptabilisés au bilan comme valeurs mobilières, encaisse et dépôts auprès d'autres banques et comme valeurs acquises en vertu de conventions de revente (voir la page 65). En outre, les gains sur cessions nets antérieurs non réalisés liés à ces opérations ont été éliminés. Les revenus de titrisation ont été remplacés par le revenu d'intérêt sur les prêts hypothécaires sous-jacents et sur les actifs de remplacement, déduction faite des frais d'intérêt sur le passif de titrisation connexe. Ce changement a une incidence sur le calendrier de comptabilisation du revenu tiré des prêts hypothécaires, étant donné que le revenu est comptabilisé sur la durée de la titrisation. Le montant total du revenu gagné sur la durée des prêts hypothécaires demeure inchangé.
Comptabilité de couverture	<ul style="list-style-type: none"> Afin de se conformer à l'IAS 39, la Banque a élaboré des méthodes quantitatives alternatives admissibles permettant de mesurer l'inefficacité de certaines relations de couverture. Ces nouvelles méthodes pourraient donner lieu à une volatilité accrue de l'état des résultats consolidé. L'incidence cumulative de ces nouvelles méthodes a été comptabilisée dans les bénéfices non répartis à la date de transition. Après la date de transition, la Banque a également analysé et modifié certaines relations de couverture désignées selon les PCGR du Canada, en raison des changements apportés à la comptabilisation des opérations de titrisation selon les IFRS. Seules les relations de couverture qui respectaient les critères de comptabilité de couverture selon les IFRS à la date de transition ont été comptabilisées comme couvertures à la date de transition.
Avantages du personnel	<ul style="list-style-type: none"> Selon les IFRS, la Banque a choisi d'amortir les écarts actuariels comptabilisés après la date de transition au moyen de la méthode du corridor. Les coûts des services passés des régimes à prestations déterminées dont les droits à prestations ont été acquis sont comptabilisés immédiatement en résultat lorsque les droits sont attribués. Une obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs selon les PCGR du Canada n'a pu être reportée et a été ajustée par imputation aux bénéfices non répartis à la date de transition.
Provision pour pertes sur prêts	<ul style="list-style-type: none"> Selon les IFRS, les pertes sur prêts et les provisions cumulatives sont présentées d'après leur évaluation individuelle ou collective pour des groupes de prêts semblables. Par conséquent, la répartition des pertes entre ces catégories a été modifiée. De plus, le montant des provisions collectives de la Banque, surtout en ce qui a trait aux prêts qui ne sont pas classés comme douteux, reflète pleinement les améliorations apportées aux modèles de provisions qui sont davantage tributaires de la situation actuelle des portefeuilles conformément aux exigences des IFRS.

Les différences identifiées dans l'analyse ci-dessus de la transition aux IFRS ne devraient pas être considérées comme exhaustives. La transition aux IFRS pourrait également entraîner d'autres modifications.

Rapprochement du bilan consolidé condensé selon les PCGR du Canada de celui selon les IFRS

Le tableau ci-après présente le rapprochement du bilan consolidé condensé selon les PCGR du Canada du bilan préliminaire non audité consolidé condensé selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010.

TABLEAU 33
RAPPROCHEMENT ENTRE LES PCGR DU CANADA ET LES IFRS

Au 1^{er} novembre 2010 (en milliers de dollars)

	ÉLÉMENT	PCGR DU CANADA	AJUSTEMENTS	RECLASSEMENTS	IFRS
ACTIF					
Encaisse et dépôts auprès d'autres banques	a)	166 098 \$	47 871 \$	-\$	213 969 \$
Valeurs mobilières	a), h)	4 258 805	560 738	-	4 819 543
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	a)	803 874	190 800	-	994 674
Prêts	a), d), n)	17 570 694	2 716 375	100 229	20 387 298
Autres actifs	a), c), e), f), j), m), n)	972 667	(196 202)	(94 493)	681 972
		23 772 138 \$	3 319 582 \$	5 736 \$	27 097 456 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES					
Dépôts	a), b)	19 647 730 \$	71 \$	-\$	19 647 801 \$
Autres passifs	a), c), d), g), i), j), k), l)	2 734 993	(64 176)	5 736	2 676 553
Dette liée aux activités de titrisation	a)	-	3 486 634	-	3 486 634
Dette subordonnée		150 000	-	-	150 000
Capitaux propres					
Actions privilégiées		210 000	-	-	210 000
Actions ordinaires		259 363	-	-	259 363
Réserve pour paiement fondé sur des actions		243	-	-	243
Bénéfices non répartis	o)	741 911	(131 428)	-	610 483
Cumul des autres éléments du résultat étendu	a), b), h), j)	27 898	28 481	-	56 379
		1 239 415	(102 947)	-	1 136 468
		23 772 138 \$	3 319 582 \$	5 736 \$	27 097 456 \$

Nature des ajustements

Les détails des ajustements apportés au bilan consolidé condensé au 1^{er} novembre 2010 par suite de la transition aux IFRS figurent dans la section qui suit.

a) Titrisation

La Banque titre des prêts hypothécaires principalement en participant au Programme des Obligations hypothécaires du Canada (OHC) et par des conduits à vendeurs multiples mis en place par de grandes banques canadiennes. Ces opérations de titrisation satisfaisaient aux critères de décomptabilisation selon les PCGR du Canada et ont donc été comptabilisées à titre de cessions de créances. Les critères de décomptabilisation d'un actif financier étaient fondés sur le contrôle. Selon les IFRS, ces opérations ne respectent pas les critères de décomptabilisation, qui sont essentiellement fondés sur le transfert des risques et des avantages, et sont donc comptabilisées à titre de transactions de financement.

La différence de traitement comptable de ces opérations de titrisation entre les PCGR du Canada et les IFRS a donné lieu aux ajustements suivants au bilan d'ouverture consolidé de la Banque :

- Comptabilisation au bilan consolidé selon les IFRS des prêts hypothécaires titrisés décomptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada, et comptabilisation des passifs de titrisation connexes non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada.

- Comptabilisation des actifs financiers (les actifs de remplacement) qui étaient auparavant hors bilan, pour gérer l'asymétrie des échéances entre les prêts hypothécaires titrisés amortissables et les passifs de titrisation hors bilan liés au Programme des OHC.
- Élimination des créances et des créditeurs issus de la titrisation, y compris les passifs de gestion, liés aux droits conservés et aux swaps de titrisation, comptabilisés au bilan consolidé selon les PCGR du Canada.
- Renversement des gains et des pertes de titrisation, y compris les gains et les pertes sur les swaps de titrisation et les droits conservés, et de l'amortissement des passifs de gestion comptabilisés antérieurement en résultat net selon les PCGR du Canada.
- Comptabilisation du revenu d'intérêt sur les prêts hypothécaires titrisés et les actifs de remplacement non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada.
- Comptabilisation des frais d'intérêt sur les passifs de titrisation non comptabilisés antérieurement selon les PCGR du Canada.
- Nouvelle désignation de certaines valeurs mobilières ayant une juste valeur de 1,0 milliard \$ comme étant disponibles à la vente. Celles-ci étaient comptabilisées antérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les ajustements apportés au bilan consolidé condensé au 1^{er} novembre 2010 sont présentés sommairement dans le tableau ci-après.

TABEAU 34
AJUSTEMENTS DE TITRISATION SELON LES IFRS

Au 1^{er} novembre 2010 (en milliers de dollars)

ACTIF	
Augmentation des prêts, montant net	2 715 535 \$
Actifs de remplacement	
Augmentation de l'encaisse et dépôts auprès d'autres banques	47 871
Augmentation des valeurs mobilières	559 457
Augmentation des valeurs acquises en vertu de conventions de revente	190 800
	798 128
Diminution des autres actifs	(79 233)
Augmentation des actifs	3 434 430 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	
Passif	
Diminution des dépôts de particuliers	(182) \$
Augmentation de la dette liée aux activités de titrisation	3 486 634
Diminution des autres passifs	(75 806)
	3 410 646
Capitaux propres	
Diminution des bénéfices non répartis	(1 544)
Augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu	25 328
	23 784
Augmentation du passif et des capitaux propres	3 434 430 \$

b) Comptabilité de couverture

Selon les PCGR du Canada, la Banque utilisait la méthode abrégée et la méthode des flux de trésorerie variables pour mesurer l'inefficacité de certaines relations de couverture. Les IFRS ne permettent pas le recours à ces méthodes. Pour se conformer à ces exigences, la Banque a élaboré des méthodes quantitatives alternatives admissibles. Les autres relations de couverture pour lesquelles les méthodes admissibles selon les IFRS étaient déjà utilisées n'ont pas été modifiées et ne nécessitaient aucun ajustement à la date de transition.

L'incidence cumulative de l'utilisation des nouvelles méthodes d'évaluation de l'efficacité de certaines relations de couverture de la Banque a été comptabilisée en diminuant les bénéfices non répartis de 0,1 million \$ au 1^{er} novembre 2010. Cet ajustement correspond à la tranche inefficace de la relation de couverture à cette date. De plus, les dépôts se sont accrus de 0,3 million \$ au 1^{er} novembre 2010, tandis que le cumul des autres éléments du résultat étendu a diminué de 0,1 million \$.

c) Avantages du personnel

Écarts actuariels

Selon les PCGR du Canada, les écarts actuariels ont été amortis par imputation au résultat au moyen de la méthode du corridor sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés. À la date de transition, la Banque a choisi d'utiliser l'exemption à l'application rétrospective et a comptabilisé les pertes actuarielles cumulatives dans les bénéfices non répartis. Selon les IFRS, la Banque a choisi d'amortir les écarts actuariels additionnels comptabilisés après la date de transition au moyen de la méthode du corridor.

Coût des services passés dont les droits à prestation ont été acquis

Selon les PCGR du Canada, les coûts des services passés, dont les droits aux prestations des régimes à prestations déterminées ont été acquis, ont été amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime à compter de la date à laquelle les droits ont été attribués. Selon les IFRS, les coûts des services passés dont les droits aux prestations des régimes à prestations déterminées sont acquis doivent être comptabilisés immédiatement en résultat lorsque les droits sont attribués. À la date de transition, les coûts nets des services passés dont les droits étaient pleinement acquis ont été comptabilisés dans les bénéfices non répartis.

Obligation transitoire

Selon les PCGR du Canada, une obligation transitoire découlant de l'application initiale de la norme comptable relative aux avantages sociaux futurs a été amortie sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés. Selon les IFRS, cette obligation transitoire ne peut pas être reportée et a été ajustée par imputation aux bénéfices non répartis.

En raison de ce qui précède, un montant de 128,8 millions \$ (94,5 millions \$ après impôts) au titre de l'ensemble des écarts actuariels nets cumulés non amortis, des obligations transitoires et des coûts des services passés a été imputé aux bénéfices non répartis selon les IFRS. Les autres actifs ont diminué de 81,3 millions \$ et les autres passifs ont augmenté de 13,2 millions \$.

d) Provisions pour pertes sur prêts

Dans le cadre de la conversion aux IFRS, la Banque a amélioré sa méthode d'évaluation des provisions pour des groupes de prêts semblables [nommée « provisions collectives » selon les IFRS]. Pour établir les provisions collectives, la Banque utilise un modèle de provision fondé sur la cotation interne des risques des facilités de crédit et sur la probabilité de défaut connexe, ainsi que sur la perte en cas de défaut associée à chaque type de facilité. Les provisions collectives sont ajustées pour tenir compte des modifications aux portefeuilles et aux politiques de crédit et sont constituées pour chaque groupe de prêts partageant les mêmes caractéristiques de risque. Ces estimations tiennent compte de la conjoncture économique et des conditions de marché, du jugement de la direction ainsi que des risques associés au modèle. La méthode améliorée repose davantage sur la situation actuelle des portefeuilles conformément aux exigences des IFRS.

L'incidence cumulative de la révision de la méthode d'évaluation des provisions a été comptabilisée en augmentant les bénéfices non répartis de 0,6 million \$ au 1^{er} novembre 2010.

Le reclassement de la provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées a donné lieu à une augmentation de 5,7 millions \$ des autres passifs au 1^{er} novembre 2010.

e) Regroupement d'entreprises

La Banque a choisi le 1^{er} novembre 2000 comme date de retraitement des regroupements d'entreprises antérieurs, de sorte que le seul regroupement d'entreprises qui a eu lieu avant la transition a été retraité. Cette acquisition visait 43 succursales acquises auprès de la Banque Scotia au Québec en date du 1^{er} novembre 2000. Selon les PCGR du Canada, pour les acquisitions réalisées en 2000 ou avant, les actifs incorporels n'étaient pas systématiquement comptabilisés séparément et l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur nette des actifs acquis était imputé à l'écart d'acquisition. Les PCGR du Canada n'exigeaient pas le retraitement de la répartition du prix d'acquisition. Selon les IFRS, les actifs incorporels doivent être inclus dans la répartition du prix d'acquisition. De plus, les coûts d'acquisition doivent être passés en charges lorsqu'ils sont engagés et ne peuvent être incorporés dans l'écart d'acquisition. L'ajustement a donné lieu principalement à la désignation d'actifs incorporels spécifiques qui ont été par la suite entièrement amortis avant la date de transition. L'ajustement de retraitement a entraîné une diminution de 24,6 millions \$ de l'écart d'acquisition qui fait partie des autres actifs au 1^{er} novembre 2010 et une diminution des bénéfices non répartis de 21,2 millions \$.

f) Consolidation de B2B Trust

Selon les PCGR du Canada, l'acquisition des participations des actionnaires sans contrôle de B2B Trust en juin 2004 a été comptabilisée à titre d'acquisition par étapes et a entraîné la comptabilisation d'un actif incorporel lié aux relations contractuelles avec des intermédiaires financiers et aux relations avec la clientèle. Selon les IFRS, le rachat des participations des actionnaires sans contrôle est considéré comme une opération portant sur les capitaux propres, étant donné que la Banque détenait déjà le contrôle de sa filiale avant le rachat. Par conséquent, selon les IFRS, l'excédent du prix d'acquisition sur la valeur comptable des participations minoritaires a été comptabilisé dans les bénéfices non

répartis, plutôt qu'attribué aux relations contractuelles et aux actifs incorporels liés aux relations clients, comme l'exigeaient les PCGR du Canada. De plus, la dotation aux amortissements connexe de l'actif incorporel comptabilisée selon les PCGR du Canada a été éliminée selon les IFRS. Le retraitement du rachat des participations des actionnaires sans contrôle de B2B Trust a donné lieu à une diminution des relations contractuelles et des relations clients, qui font partie des autres actifs, d'un montant de 10,5 millions \$ et à une diminution des bénéfices non répartis de 7,7 millions \$ au 1^{er} novembre 2010.

g) Paiements fondés sur des actions

Selon les PCGR du Canada, dans le cas des droits à la plus-value des actions (DPVA) réglés en espèces, l'excédent du cours de l'action sur le prix d'exercice, revu sur une base continue, est constaté dans les résultats au cours de la période d'acquisition des droits. Selon les IFRS, la Banque est tenue de comptabiliser comme une charge la juste valeur des droits à la plus-value des actions au cours de la période d'acquisition des droits. La Banque a donc évalué la juste valeur des DPVA au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, compte tenu des conditions d'attribution des options, de sorte que les autres passifs ont augmenté de 0,8 million \$ et que les bénéfices non répartis ont diminué de 0,6 million \$ au 1^{er} novembre 2010.

h) Valeurs mobilières

Selon les PCGR du Canada, les placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas cotés sur un marché actif sont évalués au coût. Selon les IFRS, ces instruments doivent être évalués à la juste valeur s'il est possible de l'évaluer de façon fiable. Cette réévaluation a entraîné une augmentation des titres disponibles à la vente de 1,3 million \$ et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu de 1,0 million \$ au 1^{er} novembre 2010. Selon les PCGR du Canada, une perte de valeur des titres disponibles à la vente doit être comptabilisée s'il existe une indication objective de dépréciation et si cette dépréciation est considérée comme durable. Selon les IFRS, une perte de valeur de ces titres doit être comptabilisée dès qu'il existe une indication objective de dépréciation. Par conséquent, les pertes latentes sur certains titres identifiés ont été renversées, passant du cumul des autres éléments du résultat étendu pour être comptabilisées dans les bénéfices non répartis, lesquels ont diminué de 1,2 million \$ au 1^{er} novembre 2010.

i) Éventualités

Selon les PCGR du Canada et les IFRS, les provisions sont comptabilisées s'il est probable qu'une obligation actuelle existe à la fin de la période de présentation de l'information financière et si une estimation fiable de ces montants peut être faite. Toutefois, selon les IFRS, le seuil de probabilité est considéré comme étant légèrement moins élevé que selon les PCGR du Canada. Par conséquent, la Banque a passé en revue toutes les éventualités en cours à la date du bilan d'ouverture et a examiné la comptabilisation de ses provisions, ce qui a donné lieu à une augmentation de 3,0 millions \$ des autres passifs et à une diminution de 2,1 millions \$ des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2010.

j) Impôts sur les bénéfices

L'ajustement du total des capitaux propres à la date de transition tient compte essentiellement du recouvrement total d'impôts sur tous les ajustements relatifs à la transition des PCGR du Canada aux IFRS.

k) Programmes de fidélisation des clients

Pour faire la promotion de ses cartes de crédit, la Banque octroie des points qui peuvent être échangés contre des biens ou des services. Selon les PCGR du Canada, le coût prévu de ces points a été comptabilisé à titre de passif et à titre de frais de marketing. Selon les IFRS, les points doivent être comptabilisés comme une composante séparément identifiable des opérations de vente pour lesquelles ils ont été octroyés, sur la base de leur juste valeur estimée, ce qui a donné lieu à une augmentation de 0,4 million \$ des autres passifs et à une diminution de 0,3 million \$ des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2010.

l) Incitatifs à la location des contrats de location-exploitation

Selon les PCGR du Canada, les contrats de location-exploitation renégociés avant la fin de la durée originale du bail étaient comptabilisés selon les modalités du contrat de location original. Par conséquent, les incitatifs reçus en vue de renégocier le bail ont été comptabilisés en réduction de la charge locative de manière linéaire sur la durée de la période de prolongation du bail. Selon les IFRS, la Banque doit comptabiliser l'avantage tiré des incitatifs sur la durée du contrat de location renégocié. Par conséquent, la Banque a réexaminé les périodes d'amortissement des incitatifs des contrats de location-exploitation comptabilisés, ce qui a donné lieu à une réduction de 1,7 million \$ des autres passifs et à une augmentation de 1,2 million \$ des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2010.

m) Immobilisations corporelles

Selon les PCGR du Canada, le matériel était amorti au moyen de la méthode du solde dégressif et de la méthode linéaire. Selon les IFRS, la méthode d'amortissement utilisée doit être appliquée de façon uniforme à tous les types d'actifs. Afin d'harmoniser les méthodes d'amortissement, la Banque a décidé de ne plus amortir une partie du matériel au moyen de la méthode du solde dégressif, mais plutôt au moyen de la méthode linéaire, ce qui a donné lieu à une réduction des immobilisations corporelles, faisant partie des autres actifs, de 3,0 millions \$ et à une diminution de 2,2 millions \$ des bénéfices non répartis au 1^{er} novembre 2010.

n) Reclassement des frais d'origination

Les frais d'origination, qui étaient antérieurement présentés dans les autres actifs, ont été reclassés dans leurs comptes de prêts respectifs. Les frais totalisaient 94,5 millions \$ au 1^{er} novembre 2010.

o) Bénéfices non répartis

L'ajustement des bénéfices non répartis à la date de transition reflète l'incidence nette des ajustements susmentionnés nécessaires en raison du basculement des PCGR du Canada aux IFRS.

Les incidences divulguées de la transition aux IFRS sont considérées comme des énoncés prospectifs et reflètent les plus récentes hypothèses, estimations et attentes, y compris l'évaluation des IFRS qui devraient s'appliquer à la date de transition. Compte tenu de changements de circonstances, notamment la conjoncture économique ou les activités, ainsi que de l'incertitude inhérente à l'utilisation d'hypothèses, les incidences réelles de la transition aux IFRS pourraient différer

des incidences susmentionnées. Consulter la section « Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs » au début du présent rapport annuel pour plus de détails.

Modifications futures aux IFRS après leur adoption initiale en 2012 (prenant effet en 2013 ou par la suite)

Au cours de l'exercice courant, et jusqu'à la conversion aux IFRS en 2012, la Banque a continué d'assurer le suivi des méthodes comptables susmentionnées et a finalisé son analyse des choix de méthodes comptables disponibles selon les IFRS afin de pouvoir effectuer une transition ordonnée. Au cours de l'exercice 2010, l'IASB a publié une nouvelle norme relative au classement et à l'évaluation des instruments financiers et des passifs financiers. Cependant, il ne sera nécessaire d'adopter ces modifications qu'après la date de transition, soit le 1^{er} novembre 2015. Des normes clés relatives aux instruments financiers, en particulier la dépréciation des actifs financiers, la comptabilité de couverture et la compensation des actifs et des passifs financiers, seront vraisemblablement modifiées.

D'autres normes, y compris les normes relatives aux avantages du personnel, à la consolidation et à la présentation des états financiers ont également été révisées en 2011. Toutes ces modifications n'auront toutefois pas à être adoptées avant la date de transition. Par ailleurs, le caractère évolutif des IFRS donnera vraisemblablement lieu à d'autres modifications des traitements comptables, dont certaines pourraient être significatives. La Banque continuera d'assurer un suivi vigilant de tous les projets de l'IASB et des règlements du BSIF pertinents à son information financière et à ses méthodes comptables, et rajustera son plan de conversion aux IFRS en conséquence.

Incidences sur les fonds propres

La conversion aux IFRS a eu une incidence considérable sur les fonds propres. Si les ajustements des états financiers de la Banque découlant de la transition aux IFRS avaient été effectués au 31 octobre 2011, ils auraient une incidence négative de 100 points de base sur le ratio BRI de fonds propres de catégorie 1 et de 90 points de base sur le ratio BRI total des fonds propres, compte non tenu de l'incidence de l'avis du BSIF qui autorise l'introduction progressive, sur une période de cinq trimestres, du rajustement des bénéfices non répartis découlant de la première application de certaines modifications aux IFRS aux fins du calcul de divers ratios. Ces incidences sont en grande partie attribuables à l'ajustement lié aux avantages du personnel.

BASE DE PRÉSENTATION

Le présent rapport de gestion porte sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2011 et présente les points de vue de la direction de la Banque. Les données y sont exprimées sur la même base que les états financiers consolidés annuels et ont été établies selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et les traitements comptables prescrits par le BSIF.

Certains chiffres comparatifs de l'exercice 2010 et de l'exercice 2009 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Des renseignements additionnels sur la Banque Laurentienne du Canada, y compris la notice annuelle pour l'exercice clos le 31 octobre 2011, sont disponibles sur le site Internet de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com. Ce rapport de gestion est daté du 7 décembre 2011.

MÉTHODE D'ANALYSE DES RÉSULTATS

Activités abandonnées

La direction évalue habituellement le rendement de la Banque comme présenté dans les états financiers consolidés annuels. Les états financiers de 2009 présentent également les résultats des activités poursuivies et les résultats des activités abandonnées à la suite de la cession des activités de gestion de patrimoine associées à la coentreprise BLC-Edmond de Rothschild gestion d'actifs inc. en 2005.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les PCGR et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux comprendre ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de développement. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires, excluant le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu, divisé par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires

Les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires sont définis comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, à l'exclusion du cumul des autres éléments du résultat étendu, moins les écarts d'acquisition et les actifs incorporels liés aux relations contractuelles et aux relations clients. Le ratio des capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires est défini comme les capitaux propres tangibles attribuables aux actionnaires ordinaires en pourcentage de l'actif pondéré en fonction des risques, comme il est précisé à la section « Gestion du capital ».

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt constitue le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt.

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes déclarés par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures ajustées selon les PCGR et non conformes aux PCGR

Certaines analyses énoncées dans le présent rapport de gestion sont fondées sur les activités principales de la Banque et excluent par conséquent l'incidence des transactions avec Mackenzie comptabilisées au cours de l'exercice 2011, comme il est précisé à la page 29 du présent rapport de gestion.